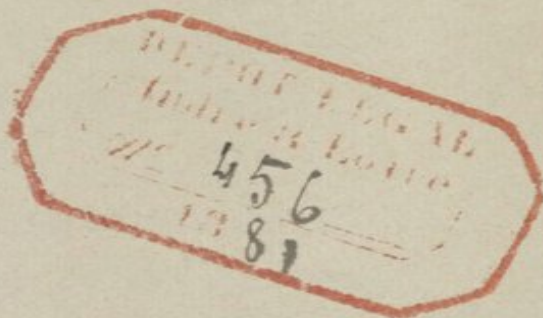
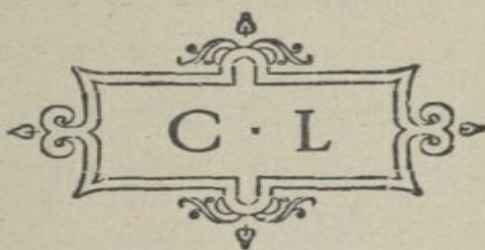


UN
CAS DE FOLIE

PAR

HENRY CAUVAIN



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

—
1882

Droits de reproduction et de traduction réservés



CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18

LES AMOURS BIZARRES.

1 vol.

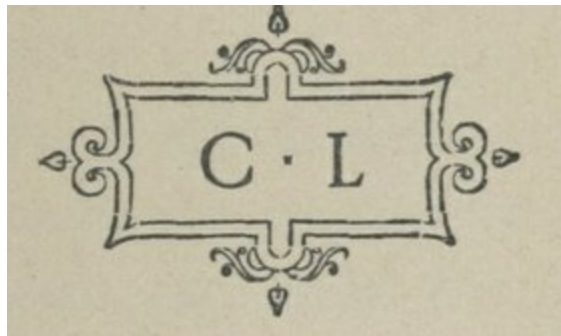
LA MORT D'ÉVA.

1 –

Tours, imp Mazereau

UN
CAS DE FOLIE

PAR
HENRY CAUVAIN



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

Droits de reproduction et de traduction réservés

UN CAS DE FOLIE

I

– Et maintenant, mon cher, voici mon cabinet de travail !

Armand d'Arçay mit dans ces mots une emphase convaincue qui fit sourire André Gérard, son ancien camarade d'enfance, qu'il promenait depuis une heure à travers le nouvel hôtel que sa mère venait de faire bâtir à Rennes.

En disant ces paroles, Armand avait introduit son ami dans une grande pièce carrée, haute de plafond, et qui recevait le jour d'une fenêtre garnie de rideaux en vieille tapisserie.

André Gérard, habitué à la blancheur nue de son modeste atelier, regardait avec une admiration pleine de respect, l'installation minutieusement confortable et complète de son ancien camarade d'enfance.

Puis, retrouvant sa gaieté un peu railleuse et sans gêne :

– En vérité, dit-il, tu es installé comme un ministre !... Voici la chaise de l'orphelin et le fauteuil de la veuve... J'aperçois même un canapé pour le cas où ladite veuve serait jeune et jolie !...

Et il réveilla de son bon rire cet intérieur un peu froid.

Ils causèrent. Ils avaient tant de choses à se dire ! Ils ne s'étaient pas revus depuis près de quinze ans. Lorsqu'ils avaient été séparés, ils n'étaient encore que deux enfants.

Un jour, madame d'Arçay avait dit à son fils en lui posant la main sur la tête :

– Tu sais, ton petitami Gérard est part !...

L'enfant avait suspendu net ses jeux, un peu d'angoisse avait étreint son cœur et deux larmes étaient venues rouler dans ses grands yeux noirs.

– Je ne t'avais pas oublié, dit Armand en tendant la main à son ami, après lui avoir rappelé ce souvenir. Tu étais mon meilleur camarade en ce temps-là. Te souviens-tu des superbes bonshommes que tu me dessinais ? Depuis, j'ai souvent pensé à toi. Je savais qu'on t'avait envoyé à l'autre bout de la France, dans un collège où le gouvernement t'avait donné une bourse comme orphelin d'un militaire. mais je n'aurais jamais espéré qu'après un si long espace de temps je te reverrais à Rennes.

– A ! je te réponds que ce n'est pas l'amour du clocher qui m'y a rappelé !... Car, si j'excepte les bons souvenirs que j'ai gardés de nos parties dans le grand parc de ton père, mon enfance pauvre et misérable ne m'a laissé dans l'esprit qu'une triste impression. Je suis venu, comme je te l'ai dit tout à l'heure, pour recueillir un petit héritage qu'une vieille tante a eu la bonne idée de me laisser. Mais, les formalités nécessaires accomplies, je file pour Paris où j'espère bien que tu me rejoindras un jour. Il est impossible que tu passes ta vie dans ce trou de province. Tu n'auras ici que des procès absurdes. Tu traîneras une existence sans intérêt, sans idéal, sans passion... tu végéteras enfin.

Armand sourit discrètement.

– Je me trouve très heureux ici, dit-il, je ne songe pas à quitter Rennes.

Le coup d'œil vif du peintre alla droit au fond de l'âme de son ami, cette belle âme pure et candide qui flottait, pour ainsi dire, à la surface de ses yeux noirs.

– Ah dit-il avec sang-froid, c'est différent. Si tu es amoureux, n'en parlons plus.

– Mais, je ne l'ai pas dit... fit Armand, en devenant rouge tout à coup.

– Si tu ne me l’as pas dit tout à l’heure, tu me le dis maintenant, poursuivit le malicieux Gérard en montrant du doigt les joues empourprées du jeune avocat.

– Je ne veux pas quitter ma mère, dit Armand, après une courte pause. Et ma mère désire rester à Rennes. Elle vient d’y faire bâtir cet hôtel, un peu pour elle, beaucoup pour moi, car je dois l’habiter seul une partie de l’année. Tu sais combien elle aime le séjour de notre château du Mesnil. Elle compte y passer le printemps et l’été de chaque année. Il y a là pour elle des souvenirs qui lui sont chers...

Un silence de quelques instants régna entre les deux jeunes gens. Armand avait poussé un soupir en disant ces derniers mots, et ses yeux s’étaient baissés avec une expression triste. André le regardait, un peu interdit, n’osant lui adresser une question qui pourtant le préoccupait visiblement.

Enfin, prenant son courage à deux mains :

– Je ne t’ai pas parlé de ton père, lui dit-il en hésitant un peu. Je n’osais réveiller ce pénible souvenir. Tout est fini, n’est-ce pas ?

– Oui, André ; mon pauvre père est mort il y a trois ans, après une terrible agonie de quinze années. Hélas ! jamais il n’a recouvré sa raison. Il est mort sans nous reconnaître, ni ma mère ni moi...

– Je me souviens de ton père... un grand homme noir, à l’œil froid, dont le regard vous donnait le frisson. Je me rappelle qu’un jour j’avais ma poche gonflée de billes. Tout à coup, il m’attira vers lui avec un geste brusque, me serra entre ses deux genoux, dont l’étreinte avait la dureté d’un étau, et il se mit à m’interroger avec tant d’insistance, il me pressa de questions si vives que je finis par avouer en pleurant que j’avais volé ces billes... et je te jure pourtant que cela n’était pas.

– Oui, dit Armand avec un sourire un peu triste, mon père était, paraît-il, un juge d’instruction hors ligne... Mais c’est précisément cette trop grande ardeur, cette fièvre de travail qui l’a tué !...

Le bruit d’une cloche sonnant à toute volée vint interrompre la conversation des deux jeunes gens.

– Le déjeuner ! dit Armand en se levant. Suis-moi. Je vais te présenter à ma mère. Elle sera ravie de te revoir.

– Et moi, je serai heureux de l’embrasser comme autrefois, si elle veut bien me le permettre !

II

Madame d'Arçay les attendait dans la grande salle à manger du rez-de-chaussée. Elle n'était pas seule. Près d'elle se tenait une belle jeune fille qui arrangeait des fleurs dans un grand vase.

En entendant la porte s'ouvrir, cette jeune fille se retourna. En apercevant Armand, elle rougit.

– Corbleu ! pensa André Gérard, il a bon goût, l'ami Armand !...

Il était difficile, en effet, de voir une créature plus belle et plus gracieuse que Marguerite de Trémeillan, et Gérard avait raison de féliciter tout bas Armand, qui avait su se faire aimer d'elle.

Marguerite était accourue au-devant d'Armand et lui avait pris les deux mains. En apercevant un étranger, elle recula, un peu surprise et rougit de nouveau.

– Ma chère Marguerite, dit Armand, je vous présente un de mes plus vieux amis, un ami d'enfance, M. Gérard, qui veut bien être notre hôte pendant quelques jours.

Puis, se tournant vers le jeune peintre et lui montrant Marguerite :

– Mademoiselle de Trémeillan, ma fiancée.

Il mit dans ces deux mots un accent si pénétré, si ému, que Gérard se sentit remué. Le brave garçon était un de ces naïfs qui se mettent à genoux devant l'amour toutes les fois qu'ils le rencontrent. Et il devinait que ces deux jeunes gens s'aimaient à plein cœur.

– Mademoiselle, dit-il, je suis tenté de gronder Armand. Depuis deux heures que nous bavardons, il ne m'a pas dit ce qui devait l'intéresser le plus.

– Il ne vous a pas parlé de moi, n'est-il pas vrai ?

Et la jeune fille leva un doigt vers Armand, d'un air de reproche.

– Je voulais lui ménager une surprise, ma chère Marguerite.

– Dites plutôt que vous êtes un timide...

– Qui n'ose avouer son bonheur. Eh bien ! cela est vrai. Je ne puis croire que vous consentiez réellement à devenir ma femme. C'est pour moi un rêve, un événement miraculeux auquel j'ai peine à ajouter foi.

Et Armand, interdit comme un enfant, baissait les yeux et n'osait s'approcher d'elle.

– Eh bien ! oui, je vous aime, dit-elle gaiement en courant au devant de lui et en lui mettant ses deux mains sur les épaules. Voilà ma déclaration faite. Êtes-vous heureux ? N'aurez-vous plus peur ? Osez-vous m'avouer à vos amis ?

Pour toute réponse, Armand saisit ses deux mains et les baisa avec transport, tandis qu'André se répétait à lui-même, pour la deuxième fois, que son ami était un homme heureux d'être aimé par cette belle et charmante enfant.

– Voyons, mes amoureux, interrompit madame d'Arçay, quittons la poésie et faisons un peu de prose, voulez-vous ? A table. Monsieur André, vous m'avez à peine saluée.

André se confondit en excuses. A dire vrai, la beauté de mademoiselle de Trémeillan lui avait fait presque oublier la bonne madame d'Arçay, qui se tenait un peu à l'écart.

Pour réparer son erreur, il vint lui tendre comme autrefois ses deux joues et elle l'embrassa de tout cœur. Le déjeuner fut fort gai.

Lorsqu'il fut terminé, madame d'Arçay ayant reçu une visite qui la retint au salon avec Marguerite, les deux jeunes gens allèrent fumer un cigare dans le jardin.

Ils y étaient à peine depuis quelques instants, lorsqu'un domestique s'approcha d'Armand.

– Que me veux-tu, Baptiste ? demanda le jeune homme.

– Il y a là quelqu'un qui désire parler à monsieur, dit le vieux domestique en désignant la grille de la rue, derrière les barreaux de laquelle on apercevait, en effet, une forme noire.

– Eh bien ! fais entrer.

– C’est que.

– Quoi ?

– Cet homme a une bien mauvaise figure.

– Que me veut-il ?

– Il désire voir monsieur pour une affaire, un procès.

– Pardieu ! s’écria Armand en se tournant vers son ami qui, resté un peu plus loin, n’avait pas entendu les paroles que le vieux domestique avait prononcées d’une voix très basse. – On m’annonce un client. mon premier client !

– Vraiment ! dit Gérard. Je serais curieux de voir la figure de cet heureux mortel qui va pour la première fois s’asseoir dans le magnifique fauteuil vert, sous l’œil paternel de Démosthène... Est-ce au moins ce qu’on appelle un fort client ?

Le vieux Baptiste fit une grimace significative.

– Non ? tant pis... Après tout, M^e d’Arçay n’a pas besoin des deniers du plaideur.

La grille s’ouvrit et un homme parut sur le seuil. Il est probable que le client s’impatiait d’attendre.

– Hum ! dit Gérard en jetant un coup d’œil sur lui... Heureusement, il fait jour et nous ne sommes pas au coin d’un bois. Quel visage sinistre !... Ça, dit-il en toisant l’inconnu, c’est une affaire de cour d’assises. Armand, je te félicite ; cela vaut mieux qu’un de ces procès civils où tout le monde dort, juges et avocats.. La cour d’assises ! les grandes paroles ! les grands sentiments ! Voilà ce qui te va... Et à moi aussi. Mordieu ! J’aurais dû me faire avocat, acheva Gérard en fendant l’air de ses deux grands bras.

– Je vais recevoir cet homme, dit Armand. Fais-le monter, Baptiste. Inutile que ces dames le voient. En vérité, il pourrait leur faire peur. Fais-le monter par le petit escalier.

Baptiste s’inclina et alla rejoindre l’inconnu, avec lequel il entra sous une petite porte donnant sur l’escalier intérieur.

Armand pria en deux mots son ami de l’excuser, gravit légèrement les marches du perron et alla attendre dans son cabinet l’arrivée de son premier client.

III

Il venait à peine de s'asseoir en face de son bureau lorsque la porte s'ouvrit et l'homme parut.

Baptiste se retira après l'avoir fait entrer.

L'inconnu s'arrêta un instant sur le seuil. Il regarda autour de lui d'un air qui avait quelque chose d'égaré.

Il paraissait avoir besoin de se remettre. Il venait sans doute de loin, et avait marché vite et longtemps, ainsi que l'attestait la poussière dont il était couvert.

Armand lui fit signe de s'asseoir. L'homme ne parut pas remarquer cette invitation.

– Asseyez-vous, mon ami, dit le jeune avocat, que ces allures étranges étonnaient.

L'homme retira alors lentement le chapeau déformé qu'il avait sur la tête. Il essuya son front baigné de sueur, posa son bâton dans un coin et vint s'asseoir près du bureau d'Armand.

Il voulut parler, mais aucune parole ne sortit de sa gorge. D'une main tremblante, il desserra la corde roulée qui lui servait de cravate.

Il fit un signe qui voulait dire : J'ai soif.

Il est probable que si un pareil personnage était venu tomber chez un autre avocat qu'Armand d'Arçay, il eût été vivement éconduit. Mais Armand était jeune, il avait un cœur d'or, cet homme était son premier client, et puis enfin il y avait là quelque chose de bizarre et de mystérieux qui piquait sa curiosité.

Il se leva, alla vers une petite table où étaient placés un plateau et des verres, et rapporta à l'homme un verre où il avait vidé la moitié d'un

carafon d'eau-de-vie.

L'inconnu avala cela d'un seul trait et un faible : merci ! sortit de ses lèvres.

– Maintenant, mon ami, fit Armand, dites-moi ce qui vous amène chez moi.

L'homme fit un nouvel effort pour parler. Cette fois il prononça des paroles distinctes, mais sa voix était si basse et si usée qu'Armand dut se pencher vers lui pour entendre ce qu'il disait.

– Monsieur, commença l'inconnu, je viens vers vous pour que vous me fassiez rendre justice. Il ne s'agit pas ici d'une affaire ordinaire. Je ne suis pas un paysan qui vous demande de plaider contre un voisin. Je ne suis pas non plus, comme vous pourriez le croire, d'après ces pauvres vêtements, je ne suis pas un mendiant qui a eu maille à partir avec la gendarmerie.

Je suis, monsieur, un honnête homme qui vient de passer vingt ans de sa vie au bagne et qui veut une réparation pour son honneur. Je suis un innocent qui veut sa réhabilitation.

La voix sourde de l'inconnu s'était éclaircie ; il avait prononcé ces derniers mots avec fermeté, en se redressant et en appuyant avec énergie son poing fermé sur le bord du bureau de l'avocat.

Armand était assez ému de ce début, encore plus intrigué de savoir quel était cet homme et quelle histoire il allait lui conter. Malgré sa jeunesse et son inexpérience, il savait que tous les criminels ont pour invariable coutume d'affirmer leur innocence et d'accuser les juges qui les ont condamnés.

Mais ici cette affirmation avait une netteté et une autorité singulières.

D ailleurs, l'inconnu sembla prévoir le soupçon du jeune avocat.

– Je veux, monsieur, lui dit-il, que vous vous intéressiez à ma cause. Je vous supplie de me croire... Si vous ne pouvez m'entendre, dites-le moi. J'irai chez un autre avocat. Mais il faut que j'obtienne justice. En arrivant dans cette ville, sans prendre le temps de me reposer, après une marche de dix lieues sous un soleil brûlant, sans boire ni manger, bien que je tombe de faim et de soif, sans même m'informer aux environs si une pauvre petite fille que j'ai laissée avant de partir pour le bagne est vivante ou morte, je me suis fait indiquer la maison d'un avocat. On m'a montré votre demeure,

je n'ai pas demandé votre nom, je suis accouru et me voici... Ce jour que j'attends depuis vingt ans, entendez-vous, monsieur, depuis vingt ans ! ce jour est arrivé. Il me semble maintenant que je vais pouvoir prouver mon innocence... que je vais retrouver mon bonheur... que toutes mes souffrances seront oubliées. Oui, monsieur, oui, vous pouvez tout cela. Vous pouvez me rendre plus que la vie. Écoutez-moi, je vous en prie, prenez pitié de moi. Ne me traitez pas comme un misérable vagabond. Oui, je vous jure que sous ces vêtements de pauvre, sous cet aspect repoussant et sinistre, il y a un honnête homme, monsieur, et cet honnête homme vous implore à genoux.

Et, en disant ces mots, l'inconnu joignit ses mains sur le bord de la table et y appuya son front pâle.

Armand le contempla un instant avec attention.

Il se sentait ému : Néanmoins, il ne voulait pas se laisser entraîner. Il essayait de rester froid devant cette douleur qui pouvait n'être qu'une comédie bien jouée.

Il avait été élevé dans un tel respect de la magistrature, le souvenir de son père restait devant ses yeux comme une si haute personnification de l'inflexible justice, qu'il ne pouvait admettre la possibilité d'une erreur judiciaire.

L'inconnu se leva et regarda fixement le jeune avocat. Il lut dans ses yeux le doute, ou tout au moins la défiance.

Il poussa un soupir et secouant sa tête, qui était toute blanche :

– Ah ! monsieur, dit-il avec découragement, les malheureux ont bien de la peine à inspirer confiance !. D'ailleurs, reprit-il, je n'ai jamais douté des difficultés que je rencontrerais. Je sais que tous les criminels se disent innocents. Au bagne, mes compagnons juraient que les juges s'étaient trompés en les condamnant.

– Je le sais, dit Armand d'un air qui signifiait qu'il se tenait en garde contre une trop facile confiance.

– Mais je vous jure qu'ils se sont trompés pour moi, s'écria l'inconnu. Je vous jure, monsieur, que je suis un innocent, un malheureux, et que j'ai droit à votre pitié.

– Eh bien ! racontez-moi votre histoire, dit Armand en se renversant dans son fauteuil.

IV

– Mon histoire, la voici en deux mots, dit l'étranger après s'être recueilli quelques instants :

Mes parents étaient de fort honnêtes gens de ce pays, mon père s'appelait Pierre Torquenié.

– Vous êtes Jean Torquenié ! s'écria Armand.

– Oui, fit l'inconnu avec surprise... vous me connaissez ?

– J'ai entendu parler de votre histoire, qui a fait du bruit autrefois, dit le jeune avocat en quittant sa pose indifférente. Vous avez assassiné le vicomte de Mortrée et vous avez empoisonné votre femme...

– Oui, c'est pour cela que j'ai été condamné, fit l'homme avec amertume. Si vous connaissez cette histoire, il est inutile que je vous la raconte.

– J'en connais, en effet tous les détails, dit Armand.

Et, après un silence, il reprit :

– Je vous préviens même que vous aurez grand'peine à me prouver votre innocence ; car je sais mieux que personne que cette affaire a été admirablement instruite, que le juge a bien fait son devoir et qu'il a obtenu du coupable des aveux complets.

– Le juge !. s'écria l'homme en s'agitant tout à coup d'une façon extraordinaire. Le juge !. Ah ! monsieur, si vous saviez quel était l'homme qui m'a interrogé !. Si vous saviez les tortures qu'il m'a infligées. oui, les tortures, entendez-vous. Et pourtant, je me suis défendu, j'ai résisté, j'ai lutté. Mais que voulez-vous que fasse un malheureux qui souffre pendant six mois dans le secret d'une prison, qu'on accable de mauvais traitements, qu'on interroge tous les jours, en le retournant de toute façon, jusqu'à ce qu'il perde la tête. Ah ! si les murs de la prison avaient pu parler ! Si les

jurés avaient assisté, dans ce cabinet sombre que je revois encore, que je n'ai jamais cessé de revoir à toute minute de ma misérable vie, s'ils avaient assisté à ce qui se passait entre moi et le bourreau qui m'interrogeait, – on comprendrait comment, à bout de forces, j'ai pu avouer, quoique innocent, inventer un crime que je n'avais pas commis, me livrer enfin sans défense, affolé de douleur, ayant presque perdu la raison !...

– Taisez-vous, malheureux, dit Armand avec un mouvement d'indignation. Je ne souffrirai pas que devant moi vous insultiez votre juge !

– Ah ! vous êtes sans pitié, s'écria Jean Torquenié en se tordant les mains, vous me chassez, vous refusez de m'entendre... C'est bien, monsieur, acheva-t-il en se levant, j'irai chez un autre homme de loi... On m'avait dit que vous autres avocats, vous étiez des cœurs généreux ; que, quand un homme venait vous supplier de le défendre en vous démontrant son innocence, vous ne refusiez pas de lui prêter votre appui. Lorsqu'en sortant du bagne, je me suis mis en route pour demander justice aux hommes qui m'ont condamné, je ne me doutais pas que le premier obstacle viendrait de celui dont la mission est de défendre les malheureux.

Jean Torquenié dit cela avec une sorte de dignité souffrante qui avait quelque chose de très émouvant. Mais Armand semblait de pierre. Ce jeune homme, dont le cœur était plein de générosité, qui avait toujours rêvé le dévouement, qui n'avait embrassé cette profession d'avocat que dans le beau désir de donner à sa vie un but utile, restait comme un marbre devant l'homme qui l'implorait.

Évidemment, pour qu'il se montrât aussi inexorable, il fallait qu'il eût des raisons bien puissantes d'être convaincu que cet homme mentait.

– Adieu, monsieur, dit ce dernier d'un ton d'indicible douleur.

Armand détourna les yeux avec une sorte de dégoût.

Mais tout à coup l'homme, prêt à partir, s'arrêta brusquement.

Un cri sortit de sa gorge, il étendit le bras vers un portrait qui était suspendu contre un panneau dans un cadre sombre et parut agité d'une émotion extraordinaire.

– A ! le voilà, le voilà ! s'écria-t-il, le misérable qui m'a torturé, qui m'a déshonoré, qui a perdu ma vie, qui a peut-être tué mon enfant !... A ! le bourreau ! puisse-t-il vivre encore !...

En disant ces mots, il adressa au portrait un geste d'effrayante menace.

Mais Armand s'était élancé sur lui et, lui saisissant le bras qu'il serra avec force.

– Silence, misérable ! s'écria-t-il, livide de colère.

Et mettant sa robuste main sur l'épaule de Jean Torquenié, comme s'il eût voulu le contraindre à s'incliner devant celui qu'il venait d'outrager :

– Cet honnête homme était mon père ! s'écria-t-il avec feu.

L'ancien forçat se dégagea de cette étreinte et, regardant le jeune homme en face :

– Votre père !... s'écria-t-il avec une sorte d'égarement... Ah ! il est mort ?... C'est bien... Je comprends maintenant pourquoi vous m'avez repoussé, pourquoi vous avez été dur pour moi... Vous êtes cruel comme votre père... Ah ! soyez maudit comme lui !

Torquenié adressa au portrait un dernier geste de rage et sortit à grands pas, comme un fou, sans se retourner.

V

Cette scène violente jeta dans l'esprit d'Armand d'Arçay des préoccupations dont il ne put se défendre durant le cours de la journée.

Marguerite remarqua l'humeur un peu soucieuse de son fiancé, mais, malgré ses tendres instances, elle ne put en connaître la cause. Armand lui jura que jamais il n'avait été plus heureux. Il prétexta un peu de migraine et se retira de bonne heure dans sa chambre.

André Gérard, que l'attitude préoccupée de son am avait surpris et inquiété, le suivit au moment où il quitta le salon et, en lui mettant la main sur l'épaule :

– Ami Armand, lui dit-il, quelque chose te tourmente... mademoiselle de Trémeillan l'a remarqué. Elle m'a supplié tout à l'heure de connaître la cause de ton humeur un peu sombre... Que dois-je faire, que dois-je lui dire ?

– Laisse-moi, répliqua doucement Armand en se dégageant. Marguerite s'est alarmée bien à tort... Qu'a-t-elle donc remarqué en moi d'extraordinaire ?

– Je t'en supplie, n'essaie pas de me tromper. Mademoiselle de Trémeillan ne peut deviner ce qui te trouble, mais je le pressens, moi. C'est depuis que cet homme, cet inconnu, est venu te voir, que tu es tourmenté, taciturne... Mais, mon pauvre ami, si tu t'affectes ainsi de toutes les histoires que viendront te raconter tes clients, tu seras le plus malheureux des hommes et le plus larmoyant des avocats.

– Ne plaisante pas, je t'en prie, dit Armand.

Il fit un pas en avant, comme pour s'éloigner. Puis il réfléchit une seconde et, prenant la main de Gérard :

– Tiens, fit-il, je vais te dire ce qui me préoccupe... J'ai besoin de te confier cela et de te demander conseil.

Ils montèrent dans la chambre du jeune avocat et, dès que la porte fut fermée, Armand qui semblait avoir hâte de soulager son cœur, raconta rapidement à Gérard la visite de Jean Torquenié.

Lorsque son récit fut terminé, il regarda le jeune peintre, comme s'il eût attendu son avis.

André Gérard était devenu sérieux. Il fit deux ou trois tours dans la chambre les mains derrière le dos. Puis, venant s'arrêter devant Armand :

– Cela est étrange, dit-il, et je comprends que cette visite t'ait causé une émotion profonde. Mais avant de te donner mon avis là-dessus, je voudrais bien connaître l'histoire de cet homme, les circonstances de son crime, les détails de son procès..—.

– Cette affaire a fait un assez grand bruit autrefois, et la *Gazette des Tribunaux* a rendu compte des débats. Je te ferai porter ce soir, dans ta chambre, le volume qui contient le procès. Tu le liras, et tu verras qu'il n'y a pas d'incertitude possible. Cet homme a avoué ; il s'est reconnu coupable, il a été justement condamné.

– Et cependant, dit André en prenant les mains du jeune avocat, et cependant tu es tourmenté d'un doute affreux, mon pauvre ami, et tu ne peux te défendre d'une profonde inquiétude.

– Non, non, dit Armand avec énergie, je t'affirme que ma conviction est faite. Mon père était cité comme un des premiers magistrats du ressort, comme le juge le plus équitable, le plus austère, le plus habile. – Et puis, enfin, cet homme a avoué !!!

Armand répétait ces mots à tout instant, comme s'il eût éprouvé le désir de se bien prouver à lui-même qu'une erreur avait été impossible et qu'aucune tache ne devait obscurcir la mémoire de son père, pour lequel il gardait un culte si profond et si tendre.

– Fais-moi l'amitié de descendre au salon, reprit Armand d'Arçay. Il ne faut pas que l'on sache que j'ai reçu cet homme. Tu diras que je suis un peu souffrant. Tu diras ce que tu voudras, mais je compte sur ton amitié pour que ni Marguerite ni ma mère ne connaissent ce qui s'est passé aujourd'hui.

André Gérard fit ce que son ami désirait. Il essaya de convaincre Marguerite qu'Armand n'avait aucun sujet de tourment, que le lendemain il n'y paraîtrait plus. Il jura que son ami avait été désolé de se trouver dans cette disposition d'esprit un peu maussade, mais que depuis quelques heures la migraine le faisait cruellement souffrir.

Madame d'Arçay accepta ces explications les yeux fermés. Quant à Marguerite, elle sourit tristement et dit :

– Je veux bien vous croire, monsieur, et croire Armand. S'il avait quelque sérieux sujet d'ennui, j'aime à penser qu'il m'en ferait part. Tout ne doit-il pas être commun entre nous ?

Marguerite se retira avec la mère d'Armand. Elle était à Rennes depuis la veille. Son père l'avait envoyée chez madame d'Arçay parce qu'il avait été obligé de visiter une ferme éloignée et qu'il ne voulait pas la laisser seule au château.

Il devait venir la chercher le lendemain.

VI

André Gérard, qui, à Paris, était un enragé noctambule, ne se souciait en aucune façon de monter si tôt dans sa chambre.

Il faisait un clair de lune superbe, la soirée était tiède et douce. Il demanda une clef au vieux Baptiste et sortit de l'hôtel d'Arçay.

Le quartier où s'élève cet hôtel est situé près de la rivière d'Ille, qui à cet endroit fait un coude charmant et enserre de son bras d'argent un îlot de peupliers et de saules gris.

A gauche, un moulin barre la rivière. Un groupe d'antiques maisons aux chevrons de bois, aux toits plantés de travers comme des bonnets d'ivrogne, trempent leurs murailles dans l'eau. Quelques-unes de ces maisons ont leurs fenêtres éclairées une partie de la nuit, et l'on entend venir de ce côté un bruit de voix et de chants ou les notes aiguës d'un instrument de cuivre.

C'est là que se trouvent les cabarets populaires, bouges assez mal famés où se réunissent principalement les ouvriers de la grande fabrique de drap Breton et Cie, dont on aperçoit à droite les bâtiments et les hautes cheminées.

Une promenade bordée de tilleuls bas et très épais continue la rivière ; et de cette promenade, on a une vue pittoresque sur l'îlot de verdure, le moulinet les vieilles maisons.

Tout cela, éclairé par la lune, avait un aspect ravissant :

André alla s'asseoir sur un banc de la promenade et contempla longtemps ce coin original de la ville. Mais le bruit venant des cabarets troublait sa rêverie. Ce jour-là précisément était un jour de paye, et les ouvriers le fêtaient bruyamment.

André se leva donc, traversa la rivière près du moulin et s'enfonça dans la petite île dont les rayons de la lune argentaient la verdure.

Il s'étendit paresseusement sur l'herbe, qui était très épaisse, et s'amusa à regarder l'effet des feuilles de peuplier qui frissonnaient au-dessus de sa tête comme de petites lames de métal brillant.

Il tomba bientôt dans une sorte d'engourdissement qui n'était pas sans charme et savoura les parfums de l'herbe haute qui lui faisait un lit moelleux.

Un bruit de pas précipités, sur le petit pont qui conduisait du moulin à l'îlot, l'arracha tout à coup à ses méditations.

Il ne fut pas peu surpris de voir une grande ombre apparaître soudain à quelque distance.

La personne qui avait fait irruption dans la petite clairière s'arrêta et demeura un instant immobile.

André aperçut alors, grâce aux rayons de la lune, un homme de haute stature, un peu voûté. Il avait la tête nue et ses cheveux étaient tout blancs.

Il portait dans ses bras une femme qui semblait évanouie, car, à peine arrivé dans la clairière, il l'avait déposée sur l'herbe et, agenouillé devant elle, il s'efforçait de la ranimer.

André ne put rester indifférent devant cette scène. Il s'avança vers le groupe que formaient l'homme et sa compagne.

En entendant marcher derrière lui, l'inconnu se releva brusquement et tendit ses deux mains vers la jeune femme, comme s'il eût voulu la reprendre et l'emporter avec lui.

Mais André le rassura d'un mot et lui offrit ses services, dans le cas où ils pourraient lui être utiles.

L'étranger accepta. Tandis que le jeune homme soulevait la tête pâle de la femme et lavait avec son mouchoir qu'il avait été tremper dans la rivière le sang qui lui coulait le long du front, l'inconnu lui raconta en peu de mots comment il avait rencontré cette malheureuse.

Il traversait les bas quartiers de la ville, lorsque tout à coup, il entendit des cris. Il aperçut alors cette jeune fille que poursuivaient une troupe de femmes et d'enfants. Elle courait en poussant des gémissements. Il s'élança pour la défendre. Au même moment, une pierre atteignit la pauvre fille à la tête. Elle tomba étourdie. La troupe qui la poursuivait s'arrêta un instant en voyant sa victime par terre. Il prit aussitôt la blessée dans ses bras et

l'emporta dans une sombre ruelle. Au bout de cette petite rue, il aperçut un pont qui conduisait dans la campagne. Il s'y jeta aussitôt, afin de soustraire cette fille aux cruautés des gens qui la poursuivaient.

– Il faut bien que les malheureux s'aident entre eux, dit-il en secouant tristement la tête.

– Elle semble revenir à elle, dit Gérard, qui avait senti trembler dans sa main le poignet fin et nerveux de la jeune fille. Elle ne peut rester ici. Voulez-vous que je vous aide à la conduire chez vous ?

– Chez moi ! répéta l'homme avec amertume, chez moi !.

Il reprit après un silence :

– Je suis sans asile, monsieur, et demain matin, au point du jour, il faudra que je quitte cette ville.

A ce moment, la femme évanouie parut se ranimer ; un soupir sortit de ses lèvres, elle ouvrit les yeux.

André lui souleva doucement la tête.

Le premier mouvement de la malheureuse fut de porter la main à son front, et une plainte plus douloureuse passa entre ses lèvres pâlies.

La blessure qu'elle avait reçue et qui était profonde, semblait la faire cruellement souffrir.

André lui appliqua de nouveau sur le front son mouchoir mouillé, qui était tout rouge de sang.

Enfin, au bout de quelques instants, elle put parler.

Elle vit qu'elle avait été recueillie par deux étrangers. Elle leur dit d'une voix éteinte qu'elle travaillait à la fabrique Breton depuis son enfance, qu'elle n'avait jamais connu que les mauvais traitements de ses camarades, que les injures des contre-mâîtres.

Elle raconta tout ce qu'ils lui faisaient souffrir, et tandis qu'elle se plaignait, sa voix prenait peu à peu un accent dur, farouche ; on sentait que cette âme de vingt ans portait en elle de profondes ulcères.

– Et savez-vous pourquoi ils m'en veulent ? poursuivit-elle en s'animant par degrés, pourquoi ils me méprisent, pourquoi ils me frappent ?... C'est parce que je suis la fille d'un homme qui est au bagne. Est-ce ma faute à moi si mon père a assassiné ? Oh ! je voudrais être homme !

Et se redressant à demi, elle tendit son poing crispé vers la partie de la ville où on voyait les lueurs rouges du fleuve se reflétant dans l'eau.

Mais Jean Torquenié saisit cette main avec un mouvement ardent ; il pencha brusquement la tête de la jeune fille, de façon qu'elle reçut en plein les rayons de lune qui perçait le dôme de feuillage.

Puis, poussant un cri étouffé, il entourra de ses deux bras et embrassa passionnément son front sanglant.

Celle-ci s'arracha à son étreinte et le regarda un instant avec des yeux égarés.

– Oh ! comme elle lui ressemble !. murmura-t-il. c'est elle. c'est elle ! – Ma Jeanne ! s'écria-t-il en essayant de la reprendre.

Mais elle s'était relevée avec un mouvement de répulsion et d'horreur.

– Ah ! s'écria-t-elle en repoussant de toutes ses forces le malheureux qui voulait encore s'approcher d'elle, laissez-moi, laissez-moi !...

– Jeanne ! ma Jeanne ! je suis ton père, s'écria l'ancien forçat d'une voix déchirante.

– Mon père !

Et elle se recula avec un geste de frayeur.

– Oui, oui, je suis ton père, reprit Jean Torquenié haletant, pâle d'émotion. Je suis ton père, ton père innocent, entends-tu ? Ne me fuis pas ainsi. Viens, viens, ma Jeanne ; laisse-moi te prendre dans mes bras. Pauvre enfant ! On te fait souffrir à cause de moi. Quelle horrible vie !. Mais tout cela va changer. On saura que je ne suis pas coupable. On ne nous méprisera plus. Je te ferai respecter. Oh ! comme tu es belle, ma Jeanne, et comme je vais t'aimer, pauvre petite !.

Ils s'étaient levés tous deux.

Il fit un pas vers elle et son visage sillonné de rides s'éclaira d'un sourire, le premier depuis vingt ans.

Mais Jeanne le repoussa de nouveau.

– Laissez-moi, laissez-moi, s'écria-t-elle.

Son regard s'anima d'une flamme vive et, avec un accent farouche, elle reprit :

– Laissez-moi, je vous hais !.

En disant ces mots, elle s'enfuit, franchit le pont de bois et disparut.

Jean Torquenié se laissa tomber sur l'herbe et mit sa tête entre ses deux mains. De profonds sanglots secouaient tout son corps.

Cette scène étrange avait fait sur André Gérard une profonde impression.

Il n'avait pas les mêmes raisons que son ami Armand pour se défendre contre l'émotion. Il se sentit pris de sympathie envers ce malheureux et, d'un mouvement spontané, il lui tendit la main.

– A ! monsieur, s'écria le pauvre homme en saisissant avec force cette loyale main, voici la première fois qu'on ne me repousse pas. Voici la première main que l'on me tend depuis vingt ans. Vous avez pitié de moi, vous êtes bon. N'est-ce pas que c'est affreux de souffrir comme cela injustement ? Vingt ans de bagné pour un crime que je n'ai pas commis !... J'accours ici, je demande justice, les gens de loi me chassent. Je retrouve ma fille, elle me maudit et me fuit... Pauvre enfant, je lui pardonne, dit-il avec un accent de miséricorde ; depuis de longues années, elle n'a appris qu'à me haïr, et tout ce qu'elle a souffert c'est à moi qu'elle le doit... à moi, entendez-vous, à moi qui l'aime tant, mon Dieu ! et qui avais tant rêvé de la rendre heureuse, lorsque le ciel me l'a envoyée !...

André se sentait de plus en plus ému. Il était surpris de voir que la physionomie de cet homme, toute ravagée qu'elle fût par la douleur, avait, lorsqu'elle s'animait, une beauté singulière.

Il remarquait qu'il s'exprimait avec une distinction qu'on n'eût guère attendue d'un misérable qui avait passé la moitié de sa vie au bagné.

– Ainsi, reprit Jean Torquenié, me voici seul, tout seul, abandonné de tous. Il faut pourtant que je me fasse rendre justice, s'écria-t-il en se relevant. Maintenant plus que jamais, il le faut !

Et il dirigea son regard mouillé de larmes vers l'endroit où Jeanne avait disparu.

– Je vais me remettre en route, ajouta-t-il en ramassant le bâton qu'il avait jeté sur l'herbe ; où irai-je ? Je suis sorti du bagné et pourtant je ne suis pas libre jusqu'au jour où la justice aura reconnu son erreur. Je ne pourrai faire un pas sans sentir toujours sur mon épaule la main de la police... Quelle misère !...

– Vous ne restez pas dans cette ville ? demanda Gérard.

– Non ; on m’a fixé Evreux pour résidence. Il faut que je m’y rende. Je n’étais venu ici que pour consulter un avocat, car je voulais que l’erreur fut reconnue là où elle avait été commise. Mais je me suis cruellement trompé. J’ai été trouver aujourd’hui deux gens de loi. Ils m’ont chassé tous deux. L’un ne m’a pas cru, l’autre m’a vu trop pauvre...

Puis, après un silence, il poursuivit :

– Je ne veux pas, monsieur, vous occuper plus longtemps de ma misérable personne. Vous avez été bon pour moi. Laissez-moi vous remercier encore. Je vous jure que votre intérêt ne s’est point égaré et que la main que vous avez serrée tout à l’heure est celle d’un honnête homme.

Il fit quelques pas pour s’éloigner, mais André l’arrêta. Ce malheureux devait être sans ressources, et, bien que la bourse du jeune peintre fût médiocrement garnie, il ne voulut pas laisser partir Jean Torquenié sans lui offrir ce qui était nécessaire pour pourvoir à ses premiers besoins.

A la proposition qu’il lui fit, l’ancien forçat baissa la tête et Gérard crut voir une vive rougeur se répandre sur son visage décharné.

Cependant, après avoir fait un effort sur lui-même :

– J’accepte, dit-il d’un ton triste, non comme une aumône, mais comme un prêt que j’espère pouvoir vous rendre bientôt. J’ai un métier et je travaillerai.

Et, après une légère hésitation :

– Oserai-je vous demander, monsieur, dit-il, à qui je dois une si généreuse pitié.

– Je m’appelle André Gérard, et voici mon adresse, dit le jeune peintre en mettant sa carte dans la main de Jean Torquenié.

Quelques instants après, l’ancien forçat avait disparu et Gérard traversait tout rêveur les bas quartiers de la ville, qui étaient redevenus mornes et déserts.

VII

En rentrant, il trouva sur sa table un volume contenant la *Gazette des Tribunaux* de l'année 1847.

Cette histoire l'intéressait trop maintenant pour qu'il ne voulût pas en connaître immédiatement tous les détails.

Il commença donc sans tarder la lecture des débats de l'affaire Torquenié, jugée en 1847, par la cour d'assises de Rennes.

Voici quel était l'acte d'accusation :

« Le 25 avril, à cinq heures du matin, un charretier de Bourrée, qui se rendait à Bonnières, trouva dans un fossé de la route, près de l'endroit appelé le *Trou du chat*, le cadavre d'un jeune homme qu'il reconnut aussitôt pour le vicomte Marcellin de Mortrée.

» Le charretier mit le cadavre sur sa voiture et le transporta à Bonnières. La justice, aussitôt prévenue, fit les constatations légales. Le corps était vêtu d'un pantalon et d'une chemise. Un de ses pieds était nu, l'autre chaussé d'un soulier dont les lacets étaient dénoués.

» Il n'avait sur lui ni bijoux ni argent. On trouva seulement dans l'une des poches de son pantalon un petit livre relié en bleu : un volume de roman.

» Il avait été frappé au front d'un coup de feu qui avait dû occasionner une mort immédiate. Le projectile fut retrouvé dans la plaie. C'était une balle ronde comme celles des anciens fusils de munition de fort calibre.

» Ce que l'on connaissait de la vie et des habitudes du jeune vicomte Marcellin excluait toute idée de suicide. Resté orphelin de bonne heure, possesseur d'une grande fortune, il avait tout ce qui peut rendre l'existence

facile et heureuse. Son caractère était, il est vrai, assez bizarre. Il avait une façon de vivre, de s'habiller, de parler qui étonnait parfois ceux qui n'étaient pas dans son intimité. Mais rien ne pouvait faire supposer qu'il eût quelque motif d'attenter à ses jours. Enfin, on n'a trouvé auprès de son corps aucune arme ayant pu servir à commettre un acte de désespoir, et le lieu où il a été découvert ainsi que le désordre de ses vêtements, achevaient d'éloigner toute supposition d'une mort volontaire.

» Il était donc bien évident que la justice se trouvait en présence d'un crime. Restait à déterminer la façon dont le meurtre avait été commis et à découvrir l'assassin.

» Une longue et difficile instruction a permis d'arriver à ce double résultat.

» Le plan du terrain, où le corps du vicomte de Mortrée a été trouvé, fut soigneusement relevé. Le corps gisait dans une partie de la route assez découverte. Un peu plus loin, commençaient des taillis formant ce qu'on nomme le Bocage et placés plus haut que le chemin. Ces taillis furent examinés. On découvrit dans un buisson plusieurs branches brisées, comme si à cet endroit quelqu'un avait fait un effort pour passer.

» Il était facile de reconstituer la scène du meurtre. L'assassin avait dû se placer dans ce fourré pour attendre la victime. Le vicomte de Mortrée avait été tué au moment où il franchissait le fossé. Un de ses pieds était encore engagé dans les ronces du talus et la tête avait été plonger dans le ruisseau. Des recherches minutieuses amenèrent la découverte, dans un champ voisin, du soulier qui manquait à l'un des pieds du jeune vicomte. Il devenait évident qu'il avait dû fuir précipitamment à travers champs, à peine vêtu, et qu'il avait été tué dans cette fuite. L'inspection du cadavre fit supposer que la mort remontait à une heure environ. C'était donc vers quatre heures du matin que le vicomte de Mortrée avait été tué.

Mais d'où venait-il ? Pourquoi courait-il dans la campagne à cette heure matinale ? Qui pouvait avoir intérêt à l'assassiner ?

» Le comte Marcellin de Mortrée vivait très retiré au château des Marnes. Depuis la mort de ses parents, survenue alors qu'il était encore tout jeune, son caractère avait pris une teinte de profonde mélancolie. Il demeurait étranger aux plaisirs de son âge. Les écuries et le chenil du château restaient

vides. C'est à peine si parfois on le rencontrait monté sur un petit cheval noir plein de feu. Il allait le plus souvent au pas, la tête penchée, l'air triste. Parfois aussi on le voyait passer à travers les landes désertes, qu'il parcourait d'un galop furieux, comme s'il eût senti le besoin de calmer par cet exercice violent des idées trop exaltées ou des passions trop ardentes.

» Un jour, dans une de ces courses folles, il lui arriva un accident. Son cheval buta contre une touffe de genêts, il perdit les étriers et fut projeté si violemment en avant qu'il se cassa le bras. Le garde-chasse du comte de Trémeillan le trouva une heure après à demi évanoui dans la lande. Il appela deux ou trois paysans qui passaient et, comme on se trouvait plus à proximité du château d'Albrays que de celui des Marnes, le garde-chasse fit conduire le blessé chez lui. Il habitait une petite maison, située près de la grille du parc. Le vicomte de Mortrée resta deux jours chez le garde-chasse, puis, lorsque le premier pansement fut fait, on le transporta à son château.

» Quand il fut guéri, il alla voir le garde-chasse pour le remercier. On remarqua que, depuis, ses visites furent assez fréquentes. Autrefois, dans ses promenades, il n'approchait jamais du château d'Albrays. Personne ne s'en étonnait dans le pays, car on savait qu'une haine profonde séparait les deux familles de Mortrée et de Trémeillan. Maintenant, au contraire, on rencontrait souvent le vicomte Marcellin sur la partie de la route près de laquelle s'ouvrent les avenues du château d'Albrays. On le voyait disparaître parfois sous les profonds ombrages du parc.

» Les paysans qui travaillaient dans les champs et les petites gens du pays ne furent pas les seuls à remarquer les promenades plus fréquentes de Marcellin de Mortrée et la direction nouvelle qu'il leur donnait.

» Le garde-chasse qui l'avait recueilli se nommait Jean Torquenié. C'était un jeune homme de vingt-quatre ans environ. Il avait épousé, deux années auparavant, une jeune fille d'une remarquable beauté, dont il était très épris, et qui était la sœur de lait de la comtesse de Trémeillan. Torquenié, d'un caractère jaloux et violent, n'avait pas tardé à voir avec un secret déplaisir le jeune vicomte venir rôder du côté du château. Une ou deux fois, alors qu'il partait pour ses tournées matinales, il avait rencontré Marcellin de Mortrée.

» Un jour qu'il était rentré chez lui plus tôt que de coutume, il avait même aperçu le cheval du vicomte attaché à une haie près de sa maison, et, en entrant dans la cuisine, il avait trouvé le jeune homme assis devant la cheminée. Marianne, sa femme, préparait du vin chaud au vicomte, parce qu'il avait été surpris par la pluie et que ses habits étaient mouillés. Au moment où Torquenié était entré, il avait remarqué un geste de surprise de sa femme, et un mouvement de dépit du vicomte Marcellin, et, après le départ de ce dernier, il avait vivement reproché à Marianne d'avoir reçu ce jeune homme chez elle.

» Le caractère de Marianne Torquenié pouvait justifier jus qu'à un certain point les appréhensions du garde. Elle était excessivement jolie, et, de plus, très légère et très coquette. Avant son mariage, elle avait eu plusieurs intrigues qui avaient quelque peu compromis sa réputation, si bien que, lorsque Jean Torquenié annonça l'intention de l'épouser, ses parents firent pendant quelques mois une vive résistance avant de consentir au mariage.

» A partir du moment où le vicomte de Mortrée commença ses fréquentes visites du côté du parc de Trémeillan, il fut facile de voir que le caractère et les manières de Jean Torquenié changèrent. Il avait toujours eu une nature très vive. Il se montra plus irascible encore. Il s'emportait contre sa femme en reproches amers, mais sans oser toutefois faire une allusion directe aux visites du vicomte Marcellin. Il se plaignait de la froideur de Marianne. Il prétendait qu'elle ne l'avait jamais aimé. Un jour, un homme de Bourrée le trouva dans le chemin de la forêt. Il avait son fusil entre ses jambes et se cachait la tête dans ses deux mains. Interpellé par cet homme, il leva son visage et le paysan remarqua que ses yeux étaient remplis de larmes de rage. Il lui demanda en plaisantant ce qu'il avait. D'un ton farouche, Jean Torquenié enjoignit à l'homme de continuer son chemin.

» Quelques instants après, une vieille femme qui allait faire du bois passa près de lui. Elle remarqua aussi l'air sombre de Torquenié et, le plaisantant, elle lui dit :

» – Eh ! Jean, qu'est-ce que tu attends ? Est-ce un lapin ou un vicomte ?

» Il se redressa furieux et, étreignant son fusil, il répondit en frappant la terre du pied :

» – Ton vicomte, je voudrais le voir là-dessous, mauvaise vipère.

» Enfin un autre témoin, Pierre Desplas, tondeur de chevaux, étant venu travailler au château, fut logé pendant quelques jours dans la maison du garde. Il couchait dans une chambre au-dessus de celles des époux Torquenié et fut réveillé la nuit par une altercation violente qui s'éleva entre eux. Il n'entendit pas bien toutes les paroles qu'ils échangèrent. Mais il a affirmé que Torquenié était dans un tel état de fureur qu'il poussait des hurlements semblables à ceux d'un loup.

» Il disait que sa vie serait désormais un tourment de "tous les jours, qu'il ne pouvait plus supporter la froideur et l'indifférence de Marianne, e, qu'elle le trompait, qu'elle le martyrisait et que, si cela durait, il ferait un mauvais coup. Le témoin a confirmé par serment l'exactitude de ces dernières paroles, qui ont été répétées à deux reprises.

La jalousie de Jean Torquenié était connue de tout le pays. Aussi quand le vicomte de Mortrée fut trouvé assassiné, un matin, sur la route, une vague rumeur désigna Jean Torquenié comme pouvant bien être l'auteur du crime.

» La justice hésita pourtant quelques jours avant de suivre les indications de l'opinion publique. Les antécédents de Jean Torquenié étaient bons. Le comte de Trémeillan avait toujours rendu justice à la probité et au dévouement de son garde. Il est vrai que, dans le pays, – son humeur brusque lui avait fait peu d'amis ; mais l'extrême sévérité qu'il déployait à l'égard des braconniers pouvait contribuer à éloigner de lui bien des gens.

» Cependant la rumeur publique fut bientôt si forte, elle accusa si hautement Torquenié que la justice dût diriger son enquête de ce côté. Quinze jours après le crime, une perquisition fut faite chez le garde du comte de Trémeillan.

» Marianne était au lit avec une fièvre violente, soignée par une des vieilles servantes du château surnommée la Terreuse.

» Jean Torquenié était absent.

Le juge prit la Terreuse à l'écart.

» – Depuis combien de temps Marianne a-t-elle cette fièvre ? demanda-t-il.

» – Depuis quinze jours à peu près. Ça lui a pris tout d'un coup au matin. Elle a donné à tout le monde de grandes inquiétudes.

» Cette femme fut invitée à mieux préciser le jour auquel remontait la maladie de Marianne. Après avoir cherché dans ses souvenirs, elle indiqua le 26 avril au soir, le lendemain, par conséquent, de la mort de Marcellin de Mortrée. Les armes du garde furent examinées. Les trois fusils de chasse qu'il possédait étaient de trop petit calibre pour contenir la balle qui avait frappé le jeune vicomte. Mais on trouva au fond d'une armoire une carabine courte au canon de laquelle le projectile s'adapta parfaitement et qui avait encore une forte odeur de poudre.

» Marianne n'avait pas semblé entendre ce qui se passait autour d'elle ni comprendre le but des perquisitions opérées chez le garde. Elle parut trop faible pour être interrogée.

En ce moment, Jean Torquenié rentra. En apercevant les magistrats, il pâlit vivement. Un cri de surprise sortit de ses lèvres. Le procureur du roi lui dit le soupçon qui pesait sur lui et l'engagea à se justifier en donnant l'emploi de son temps pendant la nuit du 24 avril. Le garde tomba sur une chaise, mit sa tête dans ses deux mains et ne répondit pas. On lui représenta la carabine trouvée dans l'armoire, en lui faisant remarquer que la balle qui avait tué le vicomte Marcellin était exactement de même calibre.

» Il affirma seulement qu'il ne s'était pas servi de cette arme depuis deux ans et que, la dernière fois qu'il l'avait employée, – c'était pour tuer un loup, – il l'avait soigneusement nettoyée. Il n'expliqua pas comment elle se trouvait maintenant noire de poudre. On lui demanda de montrer les balles dont il se servait pour cette carabine. Il dit qu'il ne savait ce qu'elles étaient devenues.

» Quant à l'emploi de son temps pendant la nuit du 25 avril, il ne put donner à cet égard aucune indication précise. Il affirma seulement que les quelques tournées de nuit qu'il avait faites depuis quinze jours s'étaient toutes terminées bien avant le matin.

» Les réponses embarrassées de cet homme, ses explications insuffisantes et cette grave découverte faite chez lui de l'arme qui semblait avoir servi à commettre le crime, confirmaient les soupçons que faisaient peser sur lui tous ceux qui connaissaient son caractère ombrageux et violent.

» Cependant les preuves n'étaient pas assez certaines pour qu'il fût possible de commencer une instruction criminelle. Il fallait, d'ailleurs,

attendre que Marianne fut rétablie pour l'interroger. Pendant ce temps, la justice fit une nouvelle enquête et dirigea de tous côtés ses actives recherches afin de retrouver l'assassin du vicomte Marcellin.

» Sur ces entrefaites, Marianne Torquenié mourut. Il était difficile d'admettre qu'elle eût succombé à la fièvre, peu grave en somme, qui depuis trois semaines la tenait au lit. Cette mort subite et qui ne paraissait pas naturelle, attira encore sur la maison du garde l'attention du public et celle de la justice. Jean Torquenié, craignant les révélations de sa femme, n'avait-il pas supprimé par un nouveau crime un témoin dont la déposition aurait pu être accablante ?

» On fit l'autopsie du corps. Le médecin délégué à cet effet conclut formellement à l'empoisonnement par le phosphore. Le corps était positivement imprégné de cette substance toxique. La malheureuse femme avait dû en absorber des quantités considérables.

» Cette fois, il n'était plus possible d'hésiter. Qui pouvait avoir intérêt à ce crime, si ce n'est Jean Torquenié ? Il fut arrêté et conduit à Rennes.

» Pendant de longues semaines, il continua à nier son double crime. Il reconnut que les visites fréquentes du vicomte de Mortrée lui donnaient de l'ombrage, mais qu'il était sûr que Marianne était innocente et que, fût-elle coupable, jamais il n'aurait eu la lâcheté de tuer un homme désarmé comme on tue un gibier au coin d'une haie et d'empoisonner une pauvre femme qu'il aimait tendrement.

» Il persista pendant longtemps dans ce système de dénégation absolue.

» Enfin, un jour, tourmenté sans doute par le remords, il demanda à être conduit devant le juge qui était chargé d'instruire cette difficile affaire. Là, il fit des aveux complets. Il se reconnut coupable du meurtre du vicomte Marcellin de Mortrée. Il dit que la jalousie l'avait poussé à se débarrasser de lui. Il avoua enfin qu'il avait empoisonné sa femme avec du bouillon dans lequel il avait jeté des boules de phosphore qui servaient à détruire les rats et les mulots.

» En conséquence, etc.

VIII

» Pendant cette lecture, Jean Torquenié est resté accablé à son banc, la tête dans ses deux mains. A la fin seulement, il a paru sortir de sa torpeur et, lorsqu'il a été question des aveux qu'il a faits, il a tressailli et a jeté autour de lui des regards égarés.

« La lecture de l'acte d'accusation terminée, le président procède à l'interrogatoire de l'inculpé.

» D. Jean Torquenié, levez-vous. Quel âge avez-vous ?

» R. Vingt-quatre ans.

» D. Vous avez toujours eu une conduite satisfaisante. Vous avez succédé à votre père comme garde-chasse du comte de Trémeillan. Le père du comte actuel vous aimait et vous a fait donner une bonne éducation. Vous avez partagé pendant quelque temps les leçons que recevait son plus jeune fils mort aujourd'hui. Le précepteur qui vous a connu enfant rend justice à votre intelligence. Mais il fait connaître que vous aviez un caractère violent. Un jour que vous n'aviez pas bien compris un problème qu'il vous expliquait, vous avez renversé avec violence la table sur laquelle vous travailliez.

En 1845, vous avez épousé Marianne Danet ; de ce mariage est née une petite fille. Quand vous l'avez épousée, Marianne avait une réputation assez légère. Elle avait été courtisée par un jeune homme de Bonnières.

Le prévenu fait un geste comme pour demander à parler. Il prononce des paroles inintelligibles.

» Le président. – Je vous invite à répondre à haute voix aux questions que je vous pose. N'oubliez pas qu'il s'agit ici pour vous d'une question capitale. Le crime que vous avez commis...

Me. Rousseau, défenseur du prévenu, se levant vivement :

»— Pardon, monsieur le président, mais il me semble que mon client comparaît devant le jury en prévenu et non en coupable.

» Le président.' – Maître Rousseau, j'entends diriger les débats comme il me convient. Veuillez reprendre votre place. Accusé, vous reconnaissez que votre femme avait une nature légère et coquette, et que vous lui avez adressé à ce sujet de vifs reproches ? |

« L'accusé. – Marianne était une honnête femme. oui, messieurs, une honnête femme !... Oh ! quel supplic !

Il retombe accablé sur son banc. 1

» Le président. – Répondez avec calme. Le jury ne se laissera pas influencer par le désespoir que vous affectez. On ne vous inflige ici aucun supplice.

» Me Rousseau. – Monsieur le président, cet homme aimait tendrement sa femme et son enfant, les questions que vous lui posez ravivent chez lui une cruelle blessure. (

» Le président. – Sa tendresse pour Marianne ne l'a pas empêché de l'empoisonner. Maître Rousseau, je vous prie de ne pas interrompre à tout instant l'interrogatoire. C'est l'accusé qui doit répondre, ce n'est pas vous. t

» Me Rousseau. – Mon malheureux client st tellement affaibli par une longue prévenon qu'il est presque hors d'état de répondre ui-même. Je réclame pour lui un peu de pié. Il me semble qu'en intercédant de cette açon, je ne sors pas de mon rôle, monsieur e président.

» Le président. – Je vous supplie encore ne fois, de ne pas vous interposer à tout insant entre le président et l'accusé. Cet homme toujours eu une rare énergie, et si maintenant il se montre troublé et accablé, ce ne peut tre que par suite du remords qu'il éprouve ou pour se conformer à un rôle qu'il entend jouer. » Le président passe en revue les divers évéements qui ont précédé le crime. Il rappelle u'à la suite de l'accident qui lui est survenu, e vicomte de Mortrée est resté deux jours chez an Torquenié. Là, il a vu Marianne, il a été pigné par elle. Il est naturel qu'il soit devenu moureux de cette jeune femme, qui était ort jolie. Il est revenu plusieurs fois à la naison du garde. Marianne a été sans doute sattée des attentions que lui témoignait le viomte Marcellin. Par les absences fréquentes auxquelles l'obligeait son service, Jean Toruenié lui laissait une grande liberté. Elle en

probablement abusé et a entretenu des relations avec le vicomte de Mortrée. Celui-ci était un homme sans principes, sans religion, qu'il devait se faire un jeu de séduire la femme de l'homme qui l'avait recueilli et soigné.

Après avoir sommairement rappelé ce fait, le président reprend l'interrogatoire de l'accusé.

» D. Vous reconnaissez que les visites fréquentes faites par le vicomte de Mortrée au environs du château vous inspiraient une vive lente jalousie ?

» Le prévenu après avoir fait un effort sur lui-même :

» – Non, je n'étais pas jaloux ; je savais bien que Marianne était la meilleure et la plus honnête des créatures. Mais je ne voulais pas entendre jaser sur elle.

» D. Vous lui avez fait de véhéments reproches, que des témoins ont entendus.

» R. Marianne était jeune, sans expérience elle aimait à plaire. Je connais les mauvaises langues du pays. On n'aurait pas manqué de dire sur elle des choses qu'on a dites depuis. C'est pour lui éviter ainsi qu'à moi ce chagrin que je l'ai suppliée plusieurs fois d'être prudente et de ne pas accueillir chez nous le vicomte de Mortrée.

» D. Que vous répondait-elle ?

» R. Elle riait ; elle me disait que je n'avais pas le sens commun, que jamais le vicomte Marcellin ne lui avait adressé un mot de galanterie, qu'elle ne l'avait vu qu'une fois ou deux, lorsqu'il était venu chez nous pour nous remercier, et que ce n'était pas sa faute s'il choisissait les environs du château pour but de ses promenades.

» D. Un témoin qui déposera tout à l'heure vous a entendu dire à deux reprises que, si cela continuait, vous feriez un mauvais coup.

» R. J'ai dit ça comme j'aurais dit autre chose, dans un moment de vivacité. Je jure devant Dieu que je n'ai jamais eu de mauvaises pensées à l'égard du vicomte de Mortrée et de ma pauvre Marianne.

D. Vous essayez un nouveau système de défense. (*Se tournant vers le jury.*) Messieurs les jurés, il faut que vous sachiez que, dans l'instruction, l'accusé a fait des aveux complets. Il s'est reconnu coupable d'avoir tué M. de Mortrée, d'avoir empoisonné sa femme, et il a donné à cet égard les détails les plus précis.

» R. Non. non. cela n'est pas. J'avais perdu la tête ! Oh ! je vous en supplie, messieurs, ne croyez pas que j'ai avoué. Je suis innocent. Je suis innocent !.

» Le président. – Je vais lire l'interrogatoire, subi par le prévenu devant le juge d'instruction. Le jury appréciera.

» Le président donne lecture de cet interrogatoire. Jean Torquenié reconnaît qu'après avoir quitté sa maison à minuit, le 25 avril, en annonçant qu'il resterait toute la journée du lendemain en route, il est revenu chez lui vers quatre heures du matin.

» Il a appelé Marianne, qui ne lui a pas répondu. Alors, d'un coup d'épaule, il a fait sauter le loquet de la porte et est entré. Au moment où il pénétrait dans la maison, il a entendu le bruit d'une chute dans le jardin. Grâce au jour qui commençait à poindre, il a vu un homme escalader la haie. Alors il a saisi sa carabine, qu'il tenait depuis quelque temps toute chargée, et s'est mis à la poursuite du fugitif. Celui-ci courait difficilement, à peine chaussé, dans les terres labourées. Torquenié a fait le tour par le bocage et a été attendre au *Trou-du-Chat* cet homme qu'il avait reconnu pour le vicomte de Mortrée.

» Au moment où ce dernier franchissait un talus, il a fait feu et le vicomte est tombé raide mort. Lorsqu'il a su que la rumeur du pays le désignait pour assassin, lorsqu'il a appris que la justice avait fait chez lui une perquisition, il a perdu la tête et, autant pour se venger de Marianne que pour se débarrasser d'un témoignage accablant, il l'a empoisonnée avec du phosphore.

Le président ajoute que ces aveux ont été arrachés parole par parole au prévenu par le juge qui a dirigé l'instruction de cette affaire avec une persévérance et une ténacité dignes des plus grands éloges.

» Cette lecture faite, le prévenu, qui a paru l'écouter avec une sorte de stupeur, se lève vivement et s'écrie :

» Mais je n'ai pas dit cela. mais c'est impossible ! Je ne me souviens de rien. Messieurs, messieurs, je n'avais pas ma tête à moi. je voulais être jugé. J'ai répondu tout ce qu'on a voulu. Six mois de prison, six mois, entendez-vous ? le secret., les persécutions. Mon Dieu ! mon Dieu ! mais je suis innocent !!.

» Il retombe suffoqué sur son banc. Le président lui adresse encore quelques questions auxquelles il ne répond pas.

» Le président. – Il est inutile de continuer cet interrogatoire. Après avoir avoué dans l’instruction et donné sur son crime les détails les plus circonstanciés, le prévenu rétracte aujourd’hui ses paroles. Ce système de défense ne peut se soutenir. L’accusé ferait mieux de renouveler ses aveux et d’implorer la clémence du jury.

» Nous allons passer à l’audition des témoins.

» On entend plusieurs témoins.

» Jacqueline Frère lavait du linge à la fontaine qui est près de la maison du garde, lorsqu’elle a vu Torquenié rentrer chez lui, le jour où le vicomte de Mortrée était dans la cuisine près de Marianne qui lui faisait du vin chaud. La fenêtre était ouverte. Après le départ du vicomte, elle a entendu l’accusé reprocher à sa femme d’avoir accueilli ce jeune homme.

» Martin Brévant, cultivateur, raconte que, deux jours avant le crime, il a rencontré Jean Torquenié assis sur le bord de la route et tenant son fusil entre ses genoux. Il paraissait sombre et abattu. Le témoin croit qu’il parlait de « mort et de vengeance ».

» Me Rousseau – C’est la première fois que le témoin donne ce dernier détail. Dans le résumé de l’acte d’accusation, il n’est pas question de paroles prononcées par Jean Torquenié.

Le président. – Le témoin a pu se rappeler depuis cet incident.

» Me Rousseau. – Je ferai remarquer au jury que le témoin paraît être dans un état complet d’ébriété.

» Marie Alabrègue, métayère, rapporte que, le même jour, elle a aperçu, au même endroit, Jean Torquenié qui, répondant à une plaisanterie qu’elle lui adressait, lui dit : « Ton vicomte, je voudrais le voir là-dessous ! » et il frappa la terre du pied avec colère.

» Pierre Desplas, tondeur de chevaux, dit qu’il a été logé un jour et une nuit chez le garde du comte de Trémeillan. Pendant qu’il dormait, il a été réveillé par un bruit de voix qui venait de la chambre où couchaient Jean Torquenié et sa femme. Ces voix semblaient se quereller. Il a prêté l’oreille. Torquenié reprochait à sa femme de ne plus l’aimer. Il lui reprochait aussi

sa coquetterie. Il finit par lui dire que, si cela continuait, il ferait un mauvais coup.

» Le président. – Témoin, vous comprenez, n'est-ce pas, toute la gravité de la déclaration que vous faites ? Vous êtes sûr d'avoir entendu ces paroles ?

R. Oui, monsieur le président.

Me Rousseau. – Torquenié voulait dire que, si la vie lui devenait trop pénible, il serait capable de se tuer de chagrin.

» Le président. – Cette explication est bien spécieuse, maître Rousseau. Le jury appréciera de quel côté est la vraisemblance.

» L'accusé, avec agitation. – Oui, oui, c'est bien cela que j'ai voulu dire. J'étais indigné par les mauvais propos qu'on faisait courir sur nous. Je me rappelle que j'ai pleuré comme un enfant dans les bras de Marianne, et je lui ai dit : Si par malheur tu venais à ne plus m'aimer, je me tuerais.

» Le président. – Ou bien vous la tueriez.

» Le prévenu pousse un cri, se cache la figure dans ses deux mains et sanglote.

» Me Rousseau. – Monsieur le président, je vous supplie d'avoir pitié de cet homme. Laissez-moi vous faire remarquer de nouveau qu'il n'est pas encore condamné. Par conséquent, ce n'est pas un coupable, mais un prévenu que vous avez devant vous, et la façon dont vous l'interrogez.

» Le président. – Je ne permettrai pas au défenseur de mettre en doute l'impartialité du président. Voici la seconde fois qu'il élève la voix pour critiquer la façon dont se fait l'interrogatoire. Je le prie de m'épargner une troisième observation.

» M^e Rousseau. – Je protesterai toutes les fois qu'il le faudra. C'est mon devoir, et je n'y faillirai pas.

Le président. – Maître Rousseau, la cour et le jury ne se laisseront pas influencer par votre violence.

» M^e Rousseau. – Je souhaite, monsieur le président, qu'ils ne se laissent pas influencer davantage par votre partialité.

» Après cet incident, qui produit dans l'auditoire une très vive impression, le président déclare l'audience suspendue pendant quelques minutes.

» A la reprise de l'audience, M. le président se plaint avec une grande modération et beaucoup de dignité des attaques injustes dont il a été l'objet de la part de la défense. Il a présidé de nombreuses sessions d'assises. C'est la première fois qu'il entend soupçonner son impartialité. Il dédaigne de telles calomnies, qui trouvent peut-être leur excuse dans la situation désespérée d'un client dont le défenseur essaie de sauver la tête par tous les moyens.

» Me Rousseau déclare qu'il n'interrompra plus l'interrogatoire. Il ignore si la tête de son client est en jeu et le président ne doit pas le savoir plus que lui, puisque le jury n'a pas encore prononcé. Il se bornera à poser aux témoins les questions indispensables. Il réserve pour sa plaidoirie ses appréciations sur la façon dont l'instruction a été faite et les débats conduits.

L'audition des témoins continue.

» La Terreuse comparaît.

» L'arrivée de cette femme à la barre excite une certaine émotion. Ce qu'on sait de ses antécédents, de son caractère, est bien fait pour piquer la curiosité. Sa famille a toujours servi celle du comte de Trémeillan. Son père a péri sur l'échafaud avec le grand-père du comte actuel. C'est une nature sombre et exaltée ; elle passe dans le pays pour n'avoir pas toujours eu sa raison. En 1832, elle a accompagné le comte en Vendée, où il avait été se battre pour la duchesse de Berry. Elle a pris le commandement d'une bande de chouans, elle a fait le coup de feu et est restée pendant plusieurs mois cachée dans un bois où elle habitait une sorte de tanière comme une bête sauvage. De là, ce surnom que ses compagnons lui ont donné et que les gens du pays lui ont conservé,

» C'est une femme de petite taille, à la tournure courte et épaisse. Elle se tient très droite. Sous sa coiffe apparaissent deux bandeaux noirs à peine sillonnés de quelques fils d'argent et qui encadrent durement son visage. Ses traits laids et communs ont une singulière énergie. Ses yeux percent de leur regard luisant les broussailles de ses sourcils. Elle les dirige avec assurance sur la cour et sur les jurés. Avec sa peau jaune, son front bas, sa mâchoire proéminente et ses lèvres épaisses, elle semble avoir du sang noir dans les veines et descendre de quelque peuplade sauvage de l'Afrique.

» Elle répond aux questions du président avec lenteur, comme si elle comprenait l'importance des paroles qu'elle prononce. Sa voix est rauque et voilée.

» C'est elle qui, le 26 avril au matin, en passant devant la maison du garde, a appris à Marianne qu'on venait de trouver sur une route voisine le cadavre du vicomte de Mortrée, tué d'un coup de feu.

» En recevant cette nouvelle, Marianne a poussé un cri et est tombée évanouie sur le sol de sa porte. Elle l'a relevée et l'a mise au lit. Une heure environ après, Jean Torquenié est rentré chez lui. Il semblait sombre et nerveux, Il a à peine écouté la Terreuse lorsqu'elle lui a dit que sa femme était souffrante et il s'est dirigé tout de suite vers une terrine remplie d'eau où il s'est lavé les mains. Il ne portait pas d'armes sur lui. Il n'avait qu'un bâton à la main. La Terreuse lui a demandé d'où il venait. Il a répondu qu'il avait été de garde depuis le matin dans les bois de Gièvres. – Sans votre fusil ? a ajouté le témoin. Jean Torquenié n'a pas répondu et a tourné le dos.

» Le prévenu. – C'est faux. Tout cela est faux !!

Le président. – Accusé, n'interrompez pas le témoin. Cette femme a été toute sa vie un modèle de probité et de dévouement. Elle n'a aucun intérêt à trahir la vérité. Ses sentiments religieux, qui sont très vifs et très sincères, lui font comprendre toute la gravité du serment qu'elle a fait en jurant devant Dieu de parler suivant sa conscience.

» Le prévenu. – Elle a menti. messieurs, cette femme ment !!
(*S'adressant au témoin.*) Jouannette, pourquoi dis-tu ce qui n'est pas vrai ?... Quand je suis rentré, j'avais mon fusil à la main, mon fusil à deux coups. En apprenant que Marianne était souffrante, j'ai couru vers son lit. Je n'ai pas été me laver les mains. Je ne t'ai pas dit que j'étais de garde depuis le matin dans le bois de Gièvres. Tu mens. Ou tu ne te rappelles pas. Voyons, souviens-toi. Dis que j'ai aidé à soigner Marianne et qu'en lui donnant ces soins je paraissais bien l'aimer.

» La Terreuse se tourne vers l'accusé et le regarde un instant fixement. Puis, s'adressant au président :

» – Je jure que je dis la vérité, dit-elle d'une voix assurée.

» Le président l'invite à continuer.

» – J’ai soigné Marianne pendant trois semaines environ. Je venais tous les jours. Je lui portais du lait, je prenais soin aussi de son petit enfant. Enfin, j’ai tâché de lui être aussi utile que possible, parce que M. le curé nous recommande bien d’aider notre prochain dans ses misères. Elle avait la fièvre. Elle perdait souvent la tête et prononçait des paroles sans suite.

» Le président. – Avez-vous retenu quelques-unes de ces paroles ?

» R. Elle disait souvent le nom de Marcellin. (Sensation.) Elle murmurait quelquefois des mots qui faisaient croire qu’elle avait peur de son homme. Prends garde ; disait-elle comme ça, il sait tout, il va nous tuer !. Elle poussait des cris qui fendaient l’âme.

» D. La justice a fait une perquisition chez le garde pendant que vous étiez auprès de Marianne ?

R. Oui, monsieur le président. Mais elle ne s’en est pas aperçue ; elle était trop fiévreuse.

D. Quelle a été l’attitude du prévenu pendant cette perquisition ?

» R. Il avait bien peur. Il claquait des dents.

» D. Racontez-nous comment la maladie de Marianne a empiré et comment elle est morte.

» R. Voilà. C’était au milieu du mois de mai. Depuis quatre ou cinq jours, elle allai mieux ; elle se levait ; elle mangeait un peu. Cependant, plusieurs fois par jour, elle avai des mouvements étranges, comme ça (le té moin se secoue vivement). Elle paraissai être sous le coup d’une grande frayeur. El se mettait dans le jardin sur une chaise ; elle jouait parfois avec sa petite fille, mais e n’en parlait pas.

» D. Comment était-elle avec son mari ?

» R. Elle évitait de le regarder ; elle ne r pondait pas quand il voulait causer. 1

» Le prévenu fait des signes de vive dénégation.

» R. Elle ne savait pas pourtant que la justice était venue chez eux et que Jean Torquenié était soupçonné d’avoir tué le vicomte. Plusieurs femmes du bourg avaient bien rôdé autour du jardin, cherchant à entrer et à bavarder avec elle. Mais je les avais éloignées, ces vipères. Je ne voulais pas que la pauvre chère femme connût ce qu’on disait de son homme. Elle aurait pu en

mourir sur le coup ; mais je voyais bien à son air qu'elle en savait long là-dessus et qu'elle se doutait de tout, sauf de la venue de la justice.

» Un soir, elle se plaignit de douleurs au ventre et à l'estomac. Elle avait un peu mangé dans la journée. Elle avait pris du bouillon.

» D. C'est vous qui le lui avez préparé.

» R. Oui, monsieur le président.

D. Torquenié était-il présent ?

)) R. Il était dans la maison. Il allait et venait, il rôdait autour de moi.

» D. Est-ce lui qui lui a fait boire le bouillon ?

» R. Non. C'est moi. Mais je me rappelle qu'étant revenue près du fourneau, après l'avoir quitté un instant, je fus étonnée de voir le couvercle sur la casserole. Je dis même à Torquenié : Il ne fallait pas la couvrir, vous avez failli faire tout enfuir.

» D. Messieurs les jurés, vous comprenez l'importance de cette déposition. L'accusé s'est approché du fourneau où l'on préparait un aliment pour sa femme. – Elle est morte dans la nuit qui a suivi. Torquenié, vous rappelez-vous cet incident ? Reconnaissez-vous avoir touché la casserole où la Terreuse préparait du bouillon ?

» L'accusé. – Ce que dit cette femme est un mensonge d'un bout à l'autre.

» Il cache de nouveau sa tête dans ses deux mains et semble en proie à un accablement profond.

« Le président. – Témoin, continuez votre déposition.

» La Terreuse. – Vers neuf heures du soir, les souffrances de Marianne ont augment : elle tordait ses draps, elle étendait ses mains qui semblaient avoir des griffes ; elle poussait de véritables hurlements. On devait l'entendre de loin ; Torquenié ferma la fenêtre.

» D. Quelle était son attitude pendant l'agonie de Marianne ?

R. Il paraissait très troublé. Il courait de tous côtés. Il se jeta aux pieds de son lit et cria : Marianne, je te demande pardon !

» Le président, à l'accusé. – Reconnaissez-vous avoir prononcé ces paroles ?

» L'accusé (*essuyant les larmes qui inondent son visage*). – C'est possible, monsieur le président. J'avais eu des torts envers la pauvre chère

femme. Je l'avais injustement tourmentée au sujet des visites du vicomte. La voyant si malade, il est naturel que je lui aie demandé pardon.

» Le président invite le témoin à continuer.

» La Terreuse. – De minute en minute les souffrances parurent redoubler. Elle avait les yeux hagards ; elle semblait folle. Je n'ai jamais rien vu dans ma vie de si effrayant. Elle sautait sur son lit, elle se tordait le ventre avec ses deux mains. On aurait dit qu'elle avait avalé un fer rouge.

Le président, à l'accusé. – Pourquoi, lorsque votre femme souffrait tant, n'avez-vous pas envoyé chercher un médecin ?

L'accusé. – Mais j'en ai envoyé chercher un, monsieur. La Terreuse peut vous le dire. Tu te rappelles, Jouannette, que je t'ai demandé d'aller à la ville chez M. Barthélémy. Tu es sortie, et en rentrant tu m'as dit que tu avais chargé de la commission un paysan qui passait, parce qu'en ce moment nous ne pouvions ni l'un ni l'autre quitter la malade.

La Terreuse, *avec assurance*. – Je ne me souviens pas de cela.

» D.A quelle heure Marianne est-elle morte ?

» R. Vers dix heures. Pauvre femme, elle n'a pas traîné longtemps. Le scélérat lui avait fait prendre une forte dose.

» D. L'accusé a-t-il montré quelque douleur au moment de cette mort ?

» R. Oui. Il a pleuré.

« D. C'est bien. Allez-vous asseoir.

» On entend encore quelques témoins dont les dépositions sont insignifiantes. Signalons cependant celle du comte de Trémeillan, qui a bien voulu venir donner à son ancien garde une marque d'intérêt en rendant justice au dévouement et à l'intelligence dont il a toujours fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. C'était, dit-il, un bon serviteur.

» La liste des témoins étant épuisée, M. le président donne la parole à M. l'avocat général Aymard pour soutenir l'accusation.

» Le réquisitoire du ministère public est très ferme et très énergique.

Il commence par retracer la jeunesse et les antécédents de l'accusé. Son intelligence se montrait vive et éveillée, mais son caractère était difficile. Le feu comte lui a fait donner une instruction au-dessus de son état et lui a permis de partager les leçons d'un de ses fils. Cette généreuse pensée peut sembler imprudente.

« Il n'est pas bon, dit l'éloquent organe du ministère public, que les bienfaits élevés de l'instruction se déplacent et s'abaissent jusqu'aux classes inférieures de la société. On développe ainsi des instincts et des appétits qui sont parfois dangereux. On jette dans des âmes inexpérimentées des semences de jalousie qui se développent plus tard et deviennent des menaces pour la société. En haut, l'instruction donne la lumière ; en bas, elle jette les hommes dans les ténèbres de la haine et de l'envie.

» Après ces considérations générales, le ministère public entre dans la discussion des faits. Pour lui, le double crime de Jean Torquenié est évident. Sans parler des aveux faits par l'accusé pendant l'instruction, aveux dans lesquels il aurait dû persévérer à l'audience, car alors le jury eût pu être touché de son repentir, il y a contre lui un ensemble de preuves tellement fortes que sa culpabilité est aussi évidente que la lumière du soleil.

» L'avocat général rappelle les faits déjà connus, groupe les dépositions des témoins, insiste surtout sur le témoignage de la Terreuse, « ce modèle de loyauté et d'honneur, cette brave servante du plus brave des maîtres ». Il montre que le premier crime a été prémédité, que Jean Torquenié avait manifesté l'intention de se défaire du vicomte de Mortrée. Il prouve que l'empoisonnement de Marianne a été la conséquence de ce premier forfait, et que le garde-chasse a voulu à la fois se venger de l'outrage que cette malheureuse lui avait infligé et supprimer un témoin gênant.

« L'organe du ministère public reconnaît pourtant que des circonstances atténuantes peuvent être invoquées en faveur de l'accusé. Il a reçu la plus grande insulte qui puisse accabler un homme. Il a été cruellement trompé par une femme qu'il aimait. Quelque horreur que l'on doive éprouver pour ces deux crimes, on ne peut se défendre d'une certaine pitié envers ce malheureux.

» La société ne lui demandera donc pas un compte rigoureux du sang qu'il a versé. Elle n'exigera pas vie pour vie.

Elle se montrera généreuse en épargnant cette tête que menace le glaive de la loi. Mais un châtiment sévère doit être infligé au coupable, et M. l'avocat général demande que la peine des travaux forcés à perpétuité soit prononcée contre lui.

« Le président. – La parole est à Me Rousseau pour la défense de l'accusé.

» Un mouvement d'attention se produit dans l'auditoire. On sait que le jeune défenseur est l'une des espérances du barreau de Rennes, qu'il a un talent plein de fougue, et son attitude pendant les débats laisse supposer que sa plaidoirie sera véhémence. On prétend qu'il est convaincu de l'innocence de son client et qu'il veut plaider l'acquiescement.

Dès que la parole lui est donnée il se lève vivement et, d'une voix nette et mordante, il combat pied à pied les assertions du ministère public.

» Il ne répondra pas aux théories que l'honorable magistrat a cru devoir émettre sur l'instruction donnée au peuple. Cela lui paraît tout à fait hors de cause.

» Si Torquenié avait été ignorant, il aurait certainement trouvé un avocat général pour affirmer que c'était cette ignorance qui l'avait conduit sur les bancs de la cour d'assises. Il essaie de prouver que son client n'a jamais eu le caractère sombre et sauvage qu'on lui prête.

» Il lit une lettre du précepteur qui a donné des leçons au fils du feu comte de Trémeillan et au fils de l'ancien garde-chasse. On y rend justice aux bonnes qualités de l'accusé, à sa docilité, à sa douceur.

» Quelques témoins ont affirmé qu'il avait le caractère rude et le cœur dur. M^e Rousseau prie l'avocat général de se faire représenter le casier judiciaire de ces témoins. Il verra que tous ont été poursuivis pour braconnage à la suite de procès-verbaux faits par Jean Torquenié, qui apportait dans son service une juste sévérité.

» On vous dit qu'il a le cœur dur, messieurs, poursuit le jeune avocat. Que ne puis-je vous retracer toutes les phases du trop court roman où ce malheureux a mis le meilleur de son âme ? Que ne puis-je vous lire toutes les lettres qu'il écrivait à sa bien-aimée Marianne ? Vous connaîtriez mieux alors l'homme qui est aujourd'hui devant vous.

» Il est temps aussi de faire cesser cette odieuse légende qui dénature le caractère de Marianne et qui fait peser sur elle les plus infâmes soupçons. En élevant ici la voix en sa faveur, j'obéis, messieurs, à l'une des plus constantes préoccupations de l'accusé. Si vous le voyez morne et accablé sur le banc où je ne sais quelle fatale destinée l'a jeté, si vous voyez son

visage sillonné de larmes, sa poitrine soulevée par les sanglots, ne croyez pas que ces marques de désespoir soient l'indice d'une faiblesse d'âme, d'une crainte lâche au sujet du sort qui l'attend. Jean Torquenié ne craint rien pour lui.

» Lorsque je lui ai offert de me charger de sa défense, car c'est moi, messieurs, qui spontanément lui ai fait cette offre, il a d'abord refusé : « Non, m'a-t-il dit, je sens que je suis condamné d'avance. J'ai quelque ennemi puissant qui a combiné ma perte. Je suis perdu. » Puis, se reprenant : « J'accepte, monsieur, j'accepte, dit-il vivement. Vous parlerez devant les juges. Mais il ne sera pas question de moi. Abandonnez-moi à mon malheur. Parlez-leur de Marianne. Dites-leur que tout ce qu'on a raconté d'elle n'est qu'une infâme calomnie ; dites qu'elle m'aimait, que je l'adorais et que, si maintenant je suis si indifférent au sort qui m'est réservé, c'est parce que la vie ne peut plus être pour moi qu'un long tourment, puisque j'ai perdu tout mon bonheur en perdant Marianne. Et tout à l'heure, quand je me suis levé, ce malheureux a encore murmuré à mon oreille, au milieu de ses larmes : « Défendez-la, monsieur, défendez-la. »

Eh bien ! oui, je vais la défendre. Messieurs, je vous en supplie, éloignez pendant quelques instants de votre pensée, chassez de votre mémoire ce que vous entendez depuis trois longues heures. Laissez-moi vous transporter ailleurs que dans cette triste enceinte. Venez avec moi à quelques lieues d'ici, dans ce joli pays de Bonnières où les prés sont si verts et les eaux de la rivière si limpides. Ce paysage est calme et heureux. Partout des bocages verdoyants. On aperçoit seulement, à travers cette verdure accumulée, les tourelles du château d'Albrays, les toits du manoir des Marnes et, plus loin, à mi-côte d'une colline, les murs blancs du Mesnil. Deux beaux jeunes gens, presque deux enfants, se promènent sur le bord de la rivière. Ils font des rêves d'amour et d'avenir. Leur entretien est si intime et les paroles qu'ils échangent ont tant d'attrait pour eux qu'ils ne s'aperçoivent pas que le soleil décline lentement à l'horizon. De longs instants s'écoulent encore. Tout à coup la jeune fille semble sortir d'un rêve. Déjà la nuit ! s'écrie-t-elle. Héla ! il faut nous séparer. Et, après avoir abandonné ses deux mains aux baisers du jeune homme, après lui avoir juré qu'elle reviendra le lendemain à la même heure, au même lieu, elle s'enfuit vive et légère.

» Le jeune homme la suit longtemps des yeux, il lui sourit, il lui envoie des baisers. Puis, lorsque au tournant du chemin, elle a disparu, il ouvre sa main, qui contient une lettre qu'en partant elle lui a glissé entre les doigts.

» Et s'appuyant contre un arbre pour ne pas défaillir de bonheur, il parcourt ces lignes adorées :

« Mon bien-aimé,

» Je vous ai vu triste hier et je veux vous écrire. Je vous en supplie, ne vous laissez pas aller au découragement. Vos parents ne veulent pas de moi parce que je suis pauvre et que je n'ai d'autre richesse à vous donner que mon amour. Mais cet amour sera si grand, si fidèle, qu'il finira par les toucher.

Oui, je vous aime, et depuis bien longtemps, vous en souvenez-vous ? Depuis le jour où nous avons dansé ensemble à la fête de Bourrée. Je vous aime tant que, parfois, j'ai envie de pleurer sans raison en pensant à vous. Il me semble que mon cœur se fond quand j'entends dire votre nom. Oh ! si vos parents connaissaient cet amour, ils ne refuseraient pas une fille qui ne demande aussi qu'à les chérir et à se dévouer pour eux. On leur a dit que j'étais coquette, que j'aimais à me parer et cela leur fait peur. A ! mon bien-aimé, s'ils pouvaient lire dans mon âme, ils sauraient que je donnerais de bon cœur tous ces ajustements pour une seule de vos paroles si douces et si affectueuses, et que j'accepterais volontiers la misère si je ne pouvais être votre femme qu'en devenant une pauvre mendiante. Ayez confiance en moi. Je ne vous abandonnerai jamais. Je n'ai aimé que vous et vous pouvez compter éternellement sur la tendresse de Votre

MARIANNE »

» Messieurs, il me serait facile de vous lire dix lettres semblables. Vous seriez touchés du tendre dévouement dont elles contiennent l'expression. Vous comprendriez alors que Marianne était sincère en disant qu'elle

n'avait jamais aimé avant de donner son cœur à Jean Torquenié et en lui jurant qu'elle n'aimerait jamais que lui.

» Et voilà la femme qu'on vous représente comme coquette, légère, comme assez oublieuse de ses devoirs pour faillir après deux ans d'un mariage longtemps attendu et rêvé !

» Vous avez entendu des témoins choisis parmi ceux qui avaient à se plaindre des rigueurs du garde-chasse. Que n'en avez-vous interrogé d'autres ? Ils vous auraient dit quelle touchante union régnait dans cette petite maison du garde, de quel amour Jean Torquenié entourait sa femme et sa petite fille, et quel pur bonheur éclatait sur leurs visages.

» M^e Rousseau lit une lettre de la comtesse de Trémeillan, dont Marianne était la sœur de lait.

» La comtesse dit qu'il n'y avait pas de meilleure créature qu'elle, plus douce, plus dévouée, et que sa mort lui a causé un grand chagrin.

» Il fait remarquer que l'acte d'accusation se trompe lorsqu'il prétend que les parents de Torquenié se sont opposés au mariage parce que Marianne avait déjà été courtisée. La véritable raison de cette opposition, c'était la pauvreté de la jeune fille. Et dès que cet obstacle a été levé par la générosité de la comtesse de Trémeillan, l'union des deux jeunes gens a été célébrée.

» Il arrive ensuite au point capital de l'accusation, à la venue du vicomte de Mortrée blessé chez le garde-chasse et aux visites fréquentes qu'il faisait du côté du château.

» Messieurs, dit-il, laissez-moi encore rétablir la vérité, étrangement faussée par l'instruction et par l'acte d'accusation qui vous a été lu. La vérité est dans les paroles que l'accusé a prononcées tout à l'heure, et qu'il m'a répétées bien souvent dans les entretiens que j'ai eus avec lui. Jamais, entendez-vous, jamais il n'a été jaloux de Marianne. Il était sûr d'elle ; jamais sa pensée n'aurait osé la flétrir d'un soupçon. Mais il connaissait la méchanceté des gens de la campagne ; il savait qu'il avait des ennemis parmi ceux qu'il avait justement poursuivis ; il ne voulait pas qu'une seule parole mauvaise pût ternir la pureté de cette femme qu'il adorait. Voilà pourquoi il a demandé plusieurs fois à Marianne d'éloigner le vicomte de Mortrée. Elle riait de ses craintes, avec la belle assurance de son honnêteté, et elle se sentait si fort au-dessus de la calomnie qu'elle dédaignait toute

précaution. « S'il fait plaisir au vicomte de venir se promener par ici, disait-elle, nous ne pouvons l'en empêcher, et, s'il entre chez nous, nous ne pouvons lui faire mauvais visage pour contenter les commères de ce pays. » Ils ont eu à ce sujet quelques petites discussions, mais sans gravité et qu'un baiser venait toujours terminer.

» On nous oppose trois dépositions. Celle d'un homme qui a vu Jean Torquenié assis sur le bord de la route avec des larmes dans les yeux et l'air farouche. Messieurs, vous avez pu juger par vous-mêmes, tout à l'heure que cet homme a l'habitude de boire. Il a bien pu ne pas voir clair ce jour-là. Jean Torquenié reconnaît qu'il a dit à la femme Alabrègue en frappant du pied la terre : « Ton vicomte, je voudrais bien le voir là-dessous ! » Mais il a prononcé ces paroles par impatience, pour clore la bouche de cette mauvaise femme, qui se faisait l'écho des calomnies répandues depuis quelque temps dans le pays. Jamais il n'a attribué à ces mots la moindre importance. Il voulait dire seulement qu'il lui tardait d'être débarrassé de ce souci causé par l'absurde méchanceté de quelques commères de village.

» Enfin, Pierre Desplas affirme avoir entendu Jean Torquenié et sa femme se quereller pendant la nuit ; le garde-chasse se serait même écrié : « Si cela continue, je ferai un mauvais coup. » Vous avez entendu l'explication que l'accusé donne au sujet de ces paroles. Il se plaignait vivement des calomnies inexplicables répandues sur eux et disait avec douleur : « Si un pareil malheur m'arrivait, je ne resterais pas longtemps en ce monde. Je ferais un mauvais coup, c'est-à-dire un coup de désespoir. »

» Ainsi, Jean Torquenié n'avait aucun sujet d'être jaloux de sa femme. Marianne l'aimait, elle n'avait pas cessé un instant d'être digne de lui, il en était persuadé. Donc, j'affirme que ce n'est pas Jean Torquenié qui a tué le vicomte de Mortrée. Quel est le véritable assassin ? Il ne m'appartient pas, messieurs, de le rechercher. Un mystère impénétrable couvre cette malheureuse affaire. Il est certain pour moi que le crime a été commis par quelqu'un qui a voulu détourner les soupçons et les faire peser sur le garde-chasse, mon infortuné client. J'admets, si l'on veut, que le vicomte de Mortrée a été tué avec la carabine de Torquenié, mais j'affirme que ce n'est point Torquenié qui a fait feu. Je reconnais que Marianne est morte

empoisonnée, mais ma conviction me crie que ce n'est point Torquenié qui a versé le poison.

» Il a avoué, dites-vous ! Ah ! messieurs, je touche ici à un sujet brûlant. Ma parole convaincue va peut-être soulever d'ardentes protestations. Mais il est de mon devoir de parler, et je parlerai.

» Messieurs, nul plus que moi n'aime et ne vénère la magistrature. Je rends hommage aux talents des hommes éminents qui consacrent tous les efforts de leur intelligence, tout le feu de leur âme au service de ce qu'ils croient vrai et juste. Mais, comme toute chose humaine, la magistrature peut avoir ses imperfections. Le principal défaut de nos institutions judiciaires est la passion que déploie souvent le juge contre l'homme qui comparaît devant lui sous l'inculpation d'une faute ou d'un crime. Dès que ce malheureux s'assied en face de lui, entre deux gendarmes, le juge devient son ennemi.

» Le président. – Maître Rousseau, je ne puis laisser prononcer de telles paroles dans cette enceinte. Vous outragez la magistrature que vous prétendez respecter. Je vous prie de choisir un autre terrain pour votre défense.

» M^e Rousseau. – M. le président, j'avais prévu que mes paroles pouvaient être discutées, mais je ne m'attendais pas à une observation qui atteint les privilèges les plus sacrés de la défense. Du moment où je ne puis suivre mon argumentation, je renonce à la parole. Je vais prendre des conclusions et la cour voudra bien me donner acte de ce fait que ma plaidoirie a été interrompue et que j'ai dû quitter cette barre.

» M^e Rousseau se rassied et se couvre. Il est entouré de nombreux confrères qui le félicitent vivement.

» Le président, après avoir consulté ses assesseurs. – Maître Rousseau, veuillez vous lever et reprendre votre plaidoirie. La cour écoutera ce que vous avez à dire. La magistrature est au-dessus de toutes les insinuations, de tous les outrages.

» M^e Rousseau. – Je n'outrage pas, je constate ; je n'insinue pas, je prouve. Tout ce que je vais dire, je le dirai hautement, parce que je crois que c'est une vérité salubre et qu'il y a dans ce procès un enseignement profond.

» Je reprends la parole, mais je déclare que j'irai droit devant moi, sans m'inquiéter des préjugés que je pourrai froisser.

» Messieurs les jurés, c'est à vous surtout que je m'adresse. Lorsqu'un homme comparaît devant vous sur ce banc d'infamie, vous écoutez l'interrogatoire, l'accusation, la défense, puis vous prononcez suivant votre conscience. Si on vous dit que l'homme a avoué, vous le frappez sans hésiter ; vous n'avez plus ni préoccupations ni remords.

» Vous ne vous demandez jamais quelles scènes ont précédé le dénoûment du grand drame auquel vous assistez. Vous ne savez pas ce qui s'est passé entre le moment où le prévenu a été arrêté et celui où il paraît devant vous pour être jugé.

» Messieurs, nous sommes au milieu de novembre. C'est vers le milieu du mois de mai que ce malheureux a été jeté en prison. Six mois se sont écoulés, six mois de prison préventive, entendez-vous ? pendant lesquels il n'a pas eu un instant de repos. Le juge qui était chargé d'instruire cette affaire – je ne veux pas le nommer, – semble avoir eu son opinion faite depuis le premier jour. Selon lui, Torquenié était coupable, donc Torquenié devait avouer. Tel était le but unique qu'il a poursuivi avec une vigueur, avec une ténacité que j'entendais louer tout à l'heure, mais que, moi, je m'abstiendrai de qualifier.

» Messieurs, il faut tout dire. Ce magistrat a déployé contre le prévenu la plus implacable sévérité. J'ai su qu'il avait été trouver le geôlier-chef de la prison et qu'il lui avait demandé de diminuer la nourriture du prisonnier, afin de réduire et de dompter son énergie. (*Sensation.*) Il l'a harcelé tous les jours dans de longs interrogatoires où il le tenaillait de toutes les façons. Il allait même jusqu'à souffler aux témoins la façon dont ils devaient parler pour prendre l'accusé dans un réseau de preuves d'où il ne pût s'échapper.

Jean Torquenié a lutté ; pendant quatre mois il s'est défendu, il a défendu la mémoire de Marianne, il a protesté de son innocence. Mais enfin la force humaine a des bornes. Vaincu, énervé, hors de lui-même, accablé par tant de souffrances morales et physiques, Torquenié a demandé un matin à être conduit devant le magistrat instructeur. Celui-ci l'avait prévenu qu'il ne serait jugé que lorsque son affaire serait tout à fait instruite, c'est-à-dire lorsqu'il aurait avoué. Ce malheureux voulait en finir. Longtemps il avait

lutté pour sauver sa tête, pour défendre l'honneur de Marianne ; mais enfin il était à bout de forces, il se rendait. Le jugement, l'infamie, la mort, il acceptait tout, mais il ne pouvait plus supporter de pareilles tortures. Il a répondu *oui* à toutes les questions qu'il a plu au juge de lui poser. Voilà, messieurs, comment Jean Torquenié a avoué son double crime !

» Cette partie de la plaidoirie de M^e Rousseau produit une assez vive impression sur l'auditoire. Mais ces accusations semblent empreintes d'une singulière exagération, et les dénonciations contre un des magistrats les plus éclairés et les plus intègres du ressort de Rennes sont accueillies avec un sourire de doute par beaucoup de personnes, même par quelques-uns de ses confrères du barreau.

» On y voit un dernier et audacieux effort tenté par lui pour sauver son client.

» Il termine en adjurant le jury de prononcer un verdict d'acquiescement.

» La plaidoirie finie, le président résume les débats avec impartialité. Il proteste énergiquement contre l'étrange accusation par laquelle l'avocat a cru devoir terminer la défense de l'accusé. Si l'instruction a été longue, c'est parce que l'affaire était obscure et que le magistrat éminent qui était chargé de l'éclairer a voulu faire la lumière complète. Il y est parvenu et c'est un misérable moyen de défense que de venir prétendre que l'accusé n'a pas eu son libre arbitre, qu'il a avoué contraint et forcé, et que des moyens odieux ont été employés pour obtenir ses aveux. Le président, au nom de l'honneur de la magistrature, oppose un démenti formel à de pareilles allégations, et il regrette qu'un membre du barreau se soit fait l'écho de calomnies écloses dans le cerveau d'un criminel.

» Après le résumé, le jury se retire dans la salle de ses délibérations. Il en sort au bout d'une heure et rapporte un verdict affirmatif sur la double question du meurtre, mais mitigé par l'admission de circonstances atténuantes.

En conséquence, Jean Torquenié est condamné à la peine de vingt années de travaux forcés.

» En entendant cet arrêt, l'accusé pousse un sourd gémissement et tombe à demi évanoui. Les gendarmes l'emportent.

» M^e Rousseau se lève et, d'une voix forte, s'écrie :

» – Messieurs, vous venez de condamner un innocent !!

IX

Le lendemain, le jour était à peine levé lorsque Armand d'Arçay entra dans la chambre de Gérard.

– Eh bien ! lui dit-il en s'asseyant sur son lit, as-tu lu le procès ?

Le jeune peintre se frotta les yeux et resta un moment sans répondre.

– Attends. attends un peu que je me remette, dit-il. Voyons, où suis-je ? A Rennes, bon. De quel procès me parles-tu ? Ah ! j'y suis ! Saprelotte, sais-tu que j'ai été joliment empoigné, acheva-t-il en se réveillant tout à fait et en se mettant sur son séant. Il y a là-dedans un président qui m'a l'air d'une fameuse ganache et un brave homme d'avocat dont j'aurais voulu serrer la main.

– Tu juges cela en artiste, dit Armand, un peu froissé de la façon dont son ami s'exprimait au sujet d'un respectable conseiller de la cour de Rennes. Quant à l'avocat dont tu parles, c'était un assez pauvre personnage. Il vivait avec une femme dont il a eu un enfant.

– Diable ! diable, ceci est grave, dit Gérard, qui eut peine à réprimer un sourire.

– Enfin, tu ne m'as pas donné ton opinion sur ce procès. N'est-ce pas, dit-il avec feu, n'est-ce pas qu'il est bien évident que cet homme était coupable ?

– Il y a longtemps que tu n'as lu ces débats ? demanda Gérard sans répondre à l'interrogation de son ami.

– Oui, j'étais fort jeune quand j'ai parcouru ces pages de la *Gazette des Tribunaux*. J'avais quinze ans, je crois.

– Eh bien ! parcours-les de nouveau, mon cher ami.

Puis, redevenant très sérieux :

– Armand, lui dit-il, tu m’interroges en toute sincérité, parce que tu es un loyal cœur et que tu ne veux conserver aucun doute au sujet de cette grave affaire, où ton malheureux père a joué un rôle si important. Eh bien ! laisse-moi te faire part d’un fait qui m’a frappé.

Je venais de lire ces débats, j’étais encore sous le coup de l’émotion que j’avais ressentie et je feuilletais d’une main distraite le volumineux recueil du journal judiciaire, lorsque mes yeux rencontrèrent, par hasard, un fait divers inséré dans un numéro de l’année 1850 et qui racontait, en quelques lignes le terrible accident arrivé à ton pauvre père. Je ne sais pourquoi le rapprochement entre ces deux dates, entre ces deux événements me sauta aux yeux. Me permets-tu de t’exprimer toute ma pensée, mon cher Armand ?.

– Achève, dit le jeune avocat tristement, je devine ce que tu veux dire.

– M. d’Arçay a eu un accès de folie en 1850, fit Gérard d’une voix basse et hésitante. Qui pourra nous dire si en 1847. année de ce procès, il n’était pas déjà sous l’influence du mal qui devait terminer si douloureusement sa vie, s’il n’était pas en proie à une sorte de surexcitation malade, à une manie persécutante dont le malheureux Torquenié a été la victime ?

– Cette pensée que tu as eue, elle m’est venue à moi aussi cette nuit, dit Armand, en posant sa main brûlante sur le bras de son ami. Oh ! te dire les tortures que m’inflige une pareille idée !.

Armand posa sa tête dans ses deux mains avec une tristesse accablée.

– Je regrette presque maintenant d’avoir chassé cet homme. Je le ferai chercher aujourd’hui par toute la ville, j’aurai le courage de l’entendre de nouveau, je lui ferai répéter mot à mot cet interrogatoire, dont tous les détails doivent être encore présents à sa mémoire.

– Cet homme n’est plus ici, dit André Gérard.

Et alors il raconta à son ami la scène étrange dont il avait été témoin la veille, dans la petite île voisine des moulins.

Quand il eut terminé son récit, il vit d’Arçay rester quelque temps silencieux, immobile. Il était évident qu’un cruel combat se livrait en lui.

Puis, relevant soudain la tête :

– Il y a quelqu’un dans cette ville qui pourra me donner de précieux renseignements, s’écria-t-il tout à coup. Il faut que j’aie le trouver

Et il sortit d'un pas rapide, en proie à une profonde émotion.

Quelques minutes après, il frappait à la petite porte basse d'une très modeste maison située de l'autre côté de la place, près du tribunal.

Une femme vint lui ouvrir. Il demanda s'il pouvait parler à M. Loiseau. Sur la réponse affirmative qu'il reçut, il traversa un long couloir noir et humide, et entra dans une petite pièce située au bout de la maison et dont les fenêtres donnaient sur une étroite ruelle.

Au moment où il ouvrit la porte, il fut accueilli par un vacarme strident. Trois grandes cages remplies de serins étaient posées contre les murs. La fenêtre avait été également métamorphosée en cage, au moyen de deux grillages placés l'un à l'extérieur, l'autre à l'intérieur, et, dans cette volière improvisée, on voyait voltiger une autre légion de canaris. Tous ces oiseaux s'excitaient mutuellement à chanter, et les notes aiguës de leurs petits gosiers vrillaient horriblement les oreilles du malheureux qui avait l'imprudence de tomber dans ce bruyant intérieur.

Au milieu de la pièce était une table en chêne, et près de cette table un vieillard assis lisait tranquillement, sans paraître entendre ces cris. qui partaient de tous côtés comme des fusées assourdissantes.

En apercevant Armand, le petit vieillard se leva, ôta son petit bonnet de soie noire et resta bouche bée, comme s'il eût été profondément étonné de recevoir cette visite.

– Il y a longtemps, mon cher monsieur Loiseau, que je n'ai eu le plaisir de vous voir, dit Armand en prenant la chaise que le vieillard lui offrait.

– Et c'est bien aimable à vous de venir me visiter dans ma solitude, monsieur d'Arçay. Je ne sors plus depuis près de dix ans, depuis le grand malheur qui m'est arrivé... Ma pauvre petite fille !... Ma pauvre Brigitte !... Mais, à travers ma fenêtre qui donne sur la place, je vous voyais passer, je vous voyais grandir, puis devenir un homme, et je me disais que votre pauvre père aurait été bien heureux s'il avait pu vous apercevoir ainsi.

– Oui, je sais que vous étiez dévoué à mon père, dit Armand avec émotion.

– Eh ! que voulez-vous ? cher monsieur ; lorsque pendant de longues années on a navigué ensemble, on finit par être bien attachés l'un à l'autre.

J'éprouvais pour votre cher père une profonde vénération, et lui, de son côté, voulait bien avoir quelque estime pour son fidèle greffier.

– Vous avez exercé longtemps, n'est-ce pas, mon cher monsieur Loiseau ?

– Quinze ans, monsieur.

– Et vous vous êtes retiré il y a dix ans, dites-vous ?

– Oui, monsieur, après la mort de ma pauvre chère fille.

Ici les canaris, excités par ce bruit de voix insolite, redoublèrent leur tapage à un tel point que M. Loiseau courut chercher de grands voiles noirs dont il couvrit les cages.

– Excusez-les, les pauvres enfants, dit le vieillard en reprenant sa place, ils ne sont pas habitués à recevoir du monde. Vous êtes peut-être étonné, monsieur, de me voir vivre au milieu de ces oiseaux, seuls compagnons de ma solitude. C'est que, reprit-il d'un ton ému, ma mignonne m'a recommandé en mourant d'avoir soin de deux canaris qu'elle aimait ; je les ai si bien soignés et j'ai gardé avec tant de sollicitude leur progéniture que je me trouve aujourd'hui à la tête de plus de deux cents oiseaux. Ils sont un peu bruyants parfois. Mais je me figure que ma petite entend leurs chants de là-haut et je ne me plains jamais qu'ils gazouillent trop fort.

Armand laissa l'ancien greffier s'abandonner à ses souvenirs attendris. Il cherchait pendant ce temps-là comment il pourrait amener l'entretien sur le sujet qui le préoccupait, tout en évitant que le vieillard pût soupçonner le motif qui lui dictait ses questions.

Heureusement, un incident vint à son aide.

Tout à coup une tête brune, étrange, apparut de l'autre côté de la fenêtre, derrière les oiseaux gazouillants, et une main s'avança comme pour demander l'aumône.

– La police n'a donc pas encore ramassé cette mauvaise créature, murmura l'ancien greffier en jetant sur la jeune mendicante un regard de colère. Mendier à cet âge-là, c'est honteux. Elle a un métier pourtant, elle est à la fabrique Breton ; mais ça aime mieux rouler dans les ruisseaux que de travailler pour vivre.

– Quelle est cette fille ? demanda Armand.

– Ça, répliqua le greffier avec dédain, c’est la fille d’un scélérat que votre père a fait coffrer. Un nommé Torquenié. L’affaire a eu du retentissement dans le temps.

– C’était un an avant que mon père ne tombât malade, n’est-ce pas ? dit Armand en essayant de cacher l’émotion qu’il ressentait.

La mendiante, voyant qu’aucune fenêtre ne s’ouvrait, poursuivit son chemin d’un pas paresseux et lent.

– Non, deux ou trois ans, je crois, répondit le greffier Loiseau. Mais déjà à cette époque il ne se portait pas bien.

– A ! dit Armand dont le cœur battait.

– Il travaillait trop, voyez-vous, il faisait les choses avec trop d’ardeur ; c’est ce qui l’a tué. Ce procès-là lui a donné bien du mal. Il avait affaire à un rusé gredin qui ne voulait pas avouer. Quelquefois, pendant l’interrogatoire, je voyais votre père devenir rouge comme une braise. On aurait dit qu’il allait avoir un coup de sang... Tenez, je me rappelle qu’un jour – vous savez, sur le moment, je n’y ai pas fait attention, mais ça m’est revenu depuis, – eh bien ! un jour, il s’est levé tout à coup pendant qu’il interrogeait le prévenu, il s’est précipité vers la cheminée, a pris la pendule dans ses deux mains et a été la porter sur le balcon, en s’écriant : – Il y a dans cette machine-là un bruit qui me casse la tête.

Un autre jour, il a été chercher sa robe de juge et l’a mise en me disant : Il n’avoue pas, parce qu’il ne sait pas qui je suis. Mais quand j’aurai ma robe, il aura peur, il dira tout.

Je riais parce que je croyais qu’il voulait plaisanter ; mais, lorsque le malheureux événement est arrivé, j’ai compris que le pauvre cher homme avait depuis longtemps des idées un peu bizarres.

Armand était comme atterré par ce qu’il venait d’entendre. Il changea la conversation, parla au vieux greffier des oiseaux de sa fenêtre et des fleurs de son jardin, puis il prit congé de lui, et le digne vieillard ne songea pas à se demander pourquoi le fils de l’ancien juge était venu le déranger dans sa solitude.

X

Lorsque Armand d’Arcay rentra chez lui, on était sur le point de se mettre à table. Marguerite lui tendit son front et lui dit :

– J’espère, mon ami, que vous serez gai aujourd’hui et que je ne verrai plus sur votre visage cette expression soucieuse qui l’attristait hier.

Il y avait un nouvel hôte chez madame d’Arçay. C’était le comte de Trémeillan, qui était de retour et venait chercher sa fille pour la ramener au château d’Albrays.

André Gérard retrouva le personnage froid et sévère dont sa mémoire d’enfant avait conservé le souvenir. Il regardait cette tête pâle aux traits fins et distingués, ces yeux dont le regard était comme éteint, cette bouche aux lèvres minces et dédaigneuses, et il se disait que les longues années qui s’étaient écoulées depuis qu’il n’avait vu le comte de Trémeillan ne semblaient pas avoir mordu le bronze de son visage. Ses cheveux blonds étaient seulement d’une teinte plus effacée. Peut-être cette conservation étonnante tenait-elle à la vie calme que le comte menait depuis longtemps. Peut-être aussi les émotions de sa jeunesse, ses aventures politiques l’avaient-elles rendu de bonne heure un vieillard, de sorte que, vieux avant l’âge, il s’était conservé le même durant de longues années.

Après le déjeuner, il partit avec Marguerite. Les deux amoureux se firent des adieux tendres et souriants. Armand promit à sa fiancée d’aller dîner le lendemain au château d’Albrays.

– Dis donc, il n’est pas gai ton futur beau-père, dit Gérard à son ami, tandis qu’ils se promenaient dans le jardin en fumant un cigare.

– C’est une nature froide et austère.

– Cela se voit. Un vrai bonhomme de glace. Il a l’air d’être construit en boules de neige.

– C’est un homme à principes sévères. Malgré cette apparence glaciale, il a eu de singuliers moments d’exaltation. Il a été se battre en Vendée pour la duchesse de Berry. Il avait un costume copié sur celui de la Rochejacquelein. Aussi, les bleus d’alors, c’est-à-dire les fantassins du bon Louis-Philippe, l’ont-ils pris dans le premier coup de filet. Il n’a jamais voulu revêtir un déguisement pour s’enfuir ; il rêvait la gloire de la guillotine. Il n’a eu que quelques mois de prison.

– Pauvre homme ! On voit bien sur son visage qu’il n’a jamais pu se consoler de n’avoir pas été guillotiné.

– Ne plaisante pas, mon cher André. Il y a une cause plus grave et plus sérieuse à la tristesse que tu remarques sur les traits de M. de Trémeillan. Il a été frappé, il y a de longues années, par la perte la plus cruelle : celle de sa femme qu’il adorait, et qui était la plus belle et la plus sainte des créatures. Jamais il ne s’est consolé de cet irréparable malheur.

Le lendemain, madame d’Arçay et son fils allèrent dîner au château d’Albrays, situé à deux lieues de Rennes, dans un ravissant pays verdoyant et pittoresque.

Bien qu’il fût tout entier aux préoccupations de son amour, Armand ne put s’empêcher de tressaillir lorsque la voiture passa devant une petite maison couverte de lierre et entourée de peupliers, placée à l’entrée de l’avenue du château. C’était la maison du garde.

C’était là que vingt ans auparavant s’étaient passées plusieurs scènes du drame mystérieux dont son esprit était si frappé depuis trois jours. Il montra cette humble maison à André Gérard. Quelques minutes après, ils descendaient de voiture devant le perron du château. Marguerite, plus délicieusement jolie que jamais dans l’amazone qui serrait sa taille, vint au devant d’eux. Ses beaux yeux rayonnaient de bonheur.

– Je descends de cheval, dit-elle ; excusez-moi, dans quelques minutes je suis à vous.

Le comte de Trémeillan venait de se montrer en haut du perron, et il offrait son bras à madame d’Arçay. Marguerite lui laissa faire les honneurs et courut changer de toilette.

La petite fée avait dit vrai ; quelques instants après, le coup de baguette était donné et Marguerite de Trémeillan portant une fraîche toilette de mousseline semée de fleurs Pompadour, faisait son entrée, souriante, dans le grand salon du château.

Plusieurs personnes étaient réunies dans ce salon. Outre madame d'Arçay, Armand et Gérard, on y remarquait quelques voisins de campagne du comte et le vieux curé du village de Bonnières, qui attendait l'heure du dîner en faisant un tric-trac avec M. de Rigny, le propriétaire actuel du château des Marnes.

Marguerite avait entraîné Armand dans l'embrasement d'une haute fenêtre ; leurs regards émus embrassaient l'horizon, où le soleil couchant jetait des teintes fauves. La fenêtre était ouverte, et les parfums du jasmin et du réséda les entouraient d'une atmosphère embaumée. Ils se perdaient ainsi en un long rêve d'amour ; ils oubliaient la terre, ils étaient dans le ciel.

Ils s'aimaient tant et depuis si longtemps ! Il ne se rappelaient jamais sans une tendre émotion leur première rencontre.

C'était dans un de ces chemins creux de Bretagne, véritables nids de feuillage et de mousse, qu'animent le gazouillement des oiseaux et le murmure rapide d'un ruisseau courant dans l'herbe.

Armand avait dix-huit ans. Son enfance avait été assez malade. C'était un grand jeune homme pâle, aux yeux brillants et dont la taille trop frêle se pliait un peu. Le médecin lui avait ordonné beaucoup d'exercice. Madame d'Arçay le faisait monter à cheval, tirer l'épée et chasser. Mais, lorsqu'il chassait, Armand emportait toujours un livre dans son carter, et, dès qu'il arrivait au pied d'un arbre touffu ou près d'une source claire, il s'asseyait, prenait son livre, appuyait son fusil contre un tertre et se mettait à lire et à rêver jusqu'au soir.

Donc, par un beau jour de septembre, Armand, chassait » ainsi dans un des chemins creux du pays de Bonnières, lorsque le silence de sa solitude fut tout à coup troublé par le hennissement d'un cheval.

Il releva brusquement la tête et aperçut devant lui un petit poney gris, monté par une jeune fille de quinze ans à peine. Comme Armand s'était installé pour lire sur une large motte de gazon qui occupait le milieu du chemin, la jeune amazone ne pouvait passer sans le déranger.

Armand se leva, ôta son fusil, qui barrait la route, et salua la jeune fille. Mais celle-ci retint son cheval prêt à poursuivre son chemin.

– Pardon, monsieur, quelle heure est-il ? demanda-t-elle à Armand sans le moindre signe d’embarras.

– Quatre heures, mademoiselle, répliqua le jeune homme après avoir consulté sa montre.

– J’ai deux heures pour rentrer au château, c’est beaucoup plus qu’il ne m’en faut, reprit Marguerite de Trémeillan. Toby a bien chaud et moi aussi, dit-elle en rejetant ses cheveux noirs bouclés que la course qu’elle venait de faire avait ramenés sur son front. Il fait ici une fraîcheur délicieuse. J’ai bien envie de faire une halte. Vous permettez, monsieur ?

Et sans façon elle jeta la bride au jeune homme et sauta lestement à terre.

– Vous chassiez ? demanda-t-elle à Armand après s’être assise près de lui sur le tertre de gazon. Elle jeta un coup d’œil sur le carnier vide qui reposait un peu plus loin contre une souche, et un petit sourire moqueur apparut au coin de sa lèvre rose. Vous revenez bredouille ? ajouta-t-elle.

Puis, comme si elle eût craint que sa raillerie n’eût offensé le jeune chasseur :

– Il n’y a guère de gibier par ici. Il faut aller pour en trouver dans le haut du pays, où l’on vient de couper les blés noirs. Il y a là du perdreau en masse. Moi, j’adore la chasse. Mon père m’a acheté cette année un petit fusil et je vais le matin dans le parc avec le garde. J’ai déjà tué deux lapins.

Elle regarda le jeune homme avec une expression triomphante.

Ils causèrent. Armand avoua qu’il avait peu de goût pour les exercices violents. Elle lui demanda ce qu’il faisait, qui il était. En apprenant qu’il commençait ses études de droit et qu’il se préparait à être avocat, elle eût une petite moue significative.

– Moi, dit-elle, si j’avais été homme, j’aurais voulu être soldat.

Lorsqu’il lui eût dit son nom, elle frappa joyeusement dans ses mains.

– Mais vous êtes notre voisin ! s’écria-t-elle. Le parc d’Albrays touche à celui du Mesnil. L’autre jour j’ai failli aller chez vous. Il y avait une brèche dans le mur, et un renard venait de sauter par cette brèche. Je voulais le poursuivre, mais le garde m’a dit de ne pas aller par là, parce que vous pourriez nous faire un procès.

Armand l'assura qu'il serait trop heureux si elle voulait bien venir chasser dans son parc.

– Mon père ne voit personne, dit-elle, il est très seul et souvent je m'ennuie un peu. Je serais bien contente si vous veniez au château. Vous verrez, je vous ferai aimer le cheval et la chasse. Vous monterez Toby, il est très doux. Moi, j'irai sur la jument noire.

Elle eût un regard de protection tout à fait adorable en prononçant ces derniers mots d'un air décidé.

Lorsqu'elle le quitta au trot rapide de son petit cheval, car elle s'était attardée en causant ainsi, Armand sentit en lui un vide étrange. Il lui semblait que cette jeune fille emportait une moitié de lui-même.

Ils se ravirent, car Armand décida sa mère à faire une visite à son voisin le comte de Trémeillan, en lui donnant pour prétexte qu'il y avait au château une bibliothèque qu'il désirait bien connaître. Madame d'Arçay consentit à cette démarche, bien que depuis la terrible maladie de son mari, elle restât rigoureusement cloîtrée chez elle.

Ces deux enfants trouvèrent dans leur intimité de chaque jour de profondes délices.

Leurs deux natures, pourtant dissemblables, s'harmonisaient admirablement.

Le comte de Trémeillan, qui depuis la mort de sa femme, semblait plongé dans une sorte de rêverie continuelle, ne s'occupait guère de sa fille.

Aussi s'était-elle développée librement, sans contrainte. Elle n'avait rien de l'insupportable gaucherie des jeunes filles élevées dans les villes et qui suivent jusqu'à vingt ans un cours d'hypocrisie raffinée.

C'était une nature franche, spontanée, généreuse, ignorant le mal, et par conséquent très indulgente et très bonne.

Mais c'était aussi un cœur d'une exquise tendresse. Elle souffrait un peu de l'isolement où elle se trouvait. Sa mère était morte quelques mois après sa naissance. Son père l'intimidait par son attitude froide et réservée.

La ruine de ses espérances politiques et la mort de sa femme avaient jeté le comte de Trémeillan dans une sorte de mélancolie noire qui rendait sa société bien triste pour une si jeune fille, dont l'âme était enthousiaste, dont le cœur s'épanouissait, avide d'aimer et d'être aimé.

Ce que son père ne pouvait ou ne voulait lui donner, l'amour d'Armand le lui donna et la paya au centuple des privations de tendresse que l'inexplicable indifférence du comte lui infligeait depuis son enfance.

Madame d'Arcay s'était vite aperçue de l'inclination que son fils éprouvait pour leur jolie voisine. Mais, comme elle adorait Armand et appréciait les charmantes qualités de Marguerite, elle encourageait ce jeune amour loin d'en contrarier les penchants.

Armand allait tous les jours au château d'Albrays, sous prétexte d'étudier dans la grande bibliothèque aux solives noires qui occupait toute une aile du château.

En réalité, il passait de longues heures dans le parc avec Marguerite. M. de Trémeillan s'inquiétait peu de ce que faisait sa fille. Mais elle était sous la sauvegarde de l'amour le plus pur, le plus délicat, et elle était mieux gardée ainsi que si elle avait eu autour d'elle de sérieux chaperons et des duègnes rigides.

Ils s'aimaient, sans même bien connaître toute la force de la tendresse qui les unissait l'un à l'autre. Il fallut une épreuve pour leur ouvrir les yeux. Cette épreuve fut une longue et dangereuse maladie que fit Armand à l'âge de vingt ans. Lorsque Marguerite ne le vit plus venir chaque jour, lorsqu'elle n'entendit plus son pas impatient retentir dans le grand vestibule, lorsqu'elle s'en alla seule sous les ombrages du parc, n'ayant plus auprès d'elle le compagnon avec lequel elle échangeait si doucement ses pensées ; lorsqu'elle se sentit prise d'une douloureuse anxiété, qui la rendait parfois pâle comme une morte, en songeant que ce cher compagnon était loin d'elle, souffrant, exposé à tous les dangers d'une sérieuse maladie, – alors, elle comprit combien cette intimité de chaque jour l'avait attachée à Armand, elle comprit qu'elle l'aimait de toutes les forces de son âme et que, s'il mourait, elle ne pourrait pas lui survivre.

Lui, de son côté, ne pensait qu'à elle ; il parlait d'elle dans le délire de sa fièvre, il l'appelait en tendant ses deux bras, il aurait voulu l'avoir près de lui, et il souffrait autant de son absence que du mal qui l'accablait.

Marguerite avait deviné ce qui se passait dans l'âme de son ami. Ne pouvant le voir ni lui consacrer ses soins, ce qui la désolait, elle avait du moins voulu qu'il eût son image.

Elle avait envoyé à madame d'Arçay un petit portrait qu'on avait fait d'elle deux ans auparavant, lorsqu'elle était encore une enfant. Et la bonne mère, comprenant ce qui par dessus tout faisait souffrir son fils, avait placé ce portrait près du chevet du malade, de façon que ses regards pussent constamment se fixer sans fatigue sur ces traits adorables et sur ces yeux qui semblaient lui sourire.

Armand entra en convalescence. Mais à peine fut-il guéri qu'il arriva dans sa vie une triste complication. L'état de son malheureux père empirait rapidement. Sa folie, qui pendant de longues années, s'était révélée par des bizarreries, par d'étranges idées fixes, devenait maintenant une sorte d'état comateux, un sombre assoupissement dont rien ne pouvait le tirer. On eût dit une mort anticipée ; il ne parlait plus, il ne bougeait plus. Le médecin pensa que le soleil du Midi pourrait faire durer un peu plus longtemps cette misérable existence et conseilla à madame d'Arçay d'aller se fixer à Nice ou à Menton.

Pour Armand c'était interrompre ses études de droit au moment où il était sur le point d'en recueillir les fruits. C'était surtout se séparer de Marguerite de Trémeillon pour un temps qui pouvait être fort long. Mais le devoir lui commandait de s'éloigner ; il partit. La veille de son départ, Marguerite et lui allèrent à la tombée du jour dans la petite chapelle du château d'Albrays, et là, agenouillés devant l'autel où brillait une lueur faible comme une étincelle, ils se promirent un éternel amour, ils se jurèrent d'être un jour l'un à l'autre.

L'absence d'Armand dura trois ans. M. d'Arçay mourut à Bordighera. Armand eut la douleur de voir les yeux égarés de son malheureux père se détourner de lui au moment suprême. Depuis qu'il était tombé malade, c'est-à-dire depuis près de vingt ans, il n'avait pas eu un moment lucide. Il n'avait jamais reconnu ni sa femme ni son fils !

Madame d'Arçay et Armand revinrent au Mesnil avec la dépouille mortelle de l'ancien juge. Pendant plus d'un an, ils furent plongés dans un deuil profond et dans une affreuse douleur. Le pauvre Armand avait toujours espéré contre toute espérance. Il ne pouvait croire que la folie de son père, qui était douce et innocente, ne guérirait jamais.

Il chercha dans l'étude un peu de distraction à son profond chagrin. Il se fit recevoir avocat. Marguerite lui apporta aussi les consolations de son âme tendre, les ressources de son cœur plein de force et de courage.

Madame d'Arçay, qui toute sa vie s'était dévouée à son mari, se dévoua maintenant à son fils. Elle fit bâtir son hôtel de Rennes et par un sentiment de délicatesse auquel les jeunes gens furent profondément sensibles, elle les consulta sur tous les aménagements du nouvel hôtel, comme si elle eût voulu leur indiquer que c'était pour eux deux que cette maison s'élevait.

Enfin, elle fit la grande démarche qu'Armand attendait avec tant d'impatience et que les tristes événements des dernières années avaient retardée. Elle alla demander au comte de Trémeillan la main de sa fille pour son fils Armand. Ce ne fut pas sans quelque émotion qu'elle remplit cette mission décisive. Elle connaissait les idées arrêtées du comte de Trémeillan. Elle savait qu'il poussait aux dernières limites la vanité de son nom, qu'il était plein de préjugés hautains qui lui faisaient mépriser toute profession quelle qu'elle fût ; elle craignait donc que le vieux gentilhomme ne voulût pas accorder la main de sa fille à un avocat, et elle prévoyait pour son cher Armand une douleur qui peut-être allait briser sa vie.

Ce fut d'une voix bien émue que la bonne Madame d'Arçay prononça la formule sacramentelle devant ce vieillard au regard dur qui semblait toujours perdu dans un rêve d'un autre âge.

A sa grande surprise, cette froide figure n'exprima aucun mécontentement. M. de Trémeillan étouffa un léger bâillement, se redressa un peu sur sa chaise et dit d'un ton distrait :

– Oui, je savais que ces enfants s'aimaient. C'est bien. Ce mariage, se fera quand vous voudrez. Mon notaire vous dira le chiffre de la dot que je donne à ma fille.

XI

Le comte de Trémeillan recevait rarement. Il éprouvait pour ses semblables une sorte de défiance et de haine et il se renfermait toujours dans sa solitude bourrue de misanthrope. Cependant, de loin en loin, il invitait à dîner deux ou trois de ses voisins et le curé de Bonnières, pour qui il avait une grande estime.

Après le dîner, Armand prit à part M. de Rigny, le propriétaire actuel du château des Marnes qu'il avait acheté après la mort malheureuse du jeune vicomte de Mortrée. Il voulut le faire causer sur l'ancien maître du château. Mais, dès qu'il eut prononcé le nom de Marcellin de Mortrée, M. de Rigny prit un air effaré et le supplia de ne jamais prononcer ce nom devant son futur beau-père.

– Et pourquoi cela ? demanda Armand qui avait entendu parfois parler de la haine qui divisait M. de Trémeillan et le jeune vicomte de Mortrée, mais qui n'avait jamais songé jusqu'alors à s'enquérir des motifs de cette haine.

– Venez fumer un cigare sur le balcon, dit le prudent M. de Rigny en entraînant Armand sur une terrasse, je vais vous dire cela en deux mots.

Quand ils furent seuls, le maître du château des Marnes dit à Armand que le vicomte de Mortrée avait eu la faiblesse d'abandonner les idées et les principes de sa famille. Son père lui avait déjà montré le mauvais exemple. Pendant la Révolution, il avait acheté du bien d'émigré pour arrondir ses terres, et les gentilshommes du pays ne lui avaient pas pardonné cette mauvaise action. Le vicomte Marcellin avait été beaucoup plus loin. Il affichait des idées d'impiété ; il ne croyait ni à Dieu ni à diable. Enfin, il avait accepté du gouvernement de 1830, les fonctions de maire du petit village de Bourrée. Le comte de Trémeillan l'ayant rencontré un jour dans

un château voisin, lui avait tourné le dos et il lui avait même déclaré que, s'il le trouvait jamais en face de lui, il lui jetterait son gant à la figure. Il l'appelait traître, apostat et lui donnait encore des noms plus injurieux. Il avait pour ce jeune homme une antipathie profonde.

Le comte de Rigny en était là de ses confidences lorsque Marguerite de Trémeillan vint chercher son fiancé, en lui faisant doucement le reproche de l'abandonner.

Ils descendirent dans le parc. Il faisait une nuit délicieuse. Les premiers rayons de la lune qui se levait glissaient à travers les grands arbres immobiles et éclairaient les vapeurs blanches que la rosée du soir faisait sortir des vastes pelouses du château. Ces vapeurs indécises avaient quelque chose de fantastique. Elles s'accrochaient dans les herbes hautes et prenaient des formes d'une étrange fantaisie.

Armand et Marguerite marchaient lentement sous l'impression de cette poésie pénétrante qui se dégage aux premières heures de la nuit, lorsque la lune répand sur toutes choses sa lumière paisible.

A peine furent-ils entrés dans le parc, que Marguerite de Trémeillan dit à son fiancé,

– Avez-vous songé, mon Armand, à l'anniversaire qui tombe aujourd'hui ?

Armand releva la tête, un peu surpris, et réfléchit un instant. Puis, ayant une inspiration subite :

– Oui, dit-il en pressant tendrement le bras de sa compagne, comme s'il eût voulu lui donner du courage. Oui, je me rappelle. C'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort de votre pauvre mère.

– C'est pour cela que je vous ai demandé de venir dîner au château. Je n'aurais pas voulu être seule un jour comme celui-ci. Je l'aime tant cette pauvre maman que je n'ai jamais connue !.

Et une larme vint trembler au bout de ses beaux cils, tandis qu'elle baissait la tête en poussant un faible soupir.

Elle avait pris une petite allée sombre, taillée dans une épaisse charmille.

– Avant de vous connaître, Armand, je venais tous les jours faire un pèlerinage de ce côté. Ces arbres ont vu bien souvent mes larmes, bien souvent ils ont entendu mes soupirs. C'était si triste pour moi de ne pas

avoir une mère à qui je pusse dire toutes mes pensées de jeune fille. Mais vous êtes venu, cher séducteur bien-aimé, c'est vous qui avez eu mes confidences et ce pauvre tombeau a reçu moins souvent mes visites !

Comme elle achevait ces paroles, ils venaient d'entrer dans une petite clairière ronde entourée de hauts sapins aux pointes effilées. Au milieu de cette clairière, où les rayons de la lune jetaient des nappes de lumière blanche, se dressait un tombeau très simple, composé d'une sorte de grand sarcophage de marbre élevé sur une marche de pierre noire.

Une inscription annonçait que le corps d'Anne-Louise-Thérèse, comtesse de Trémeillan, avait été déposé là le 2 septembre 1850.

Les deux jeunes gens marchaient lentement vers le tombeau, serrés l'un contre l'autre avec une émotion profonde.

– Nous allons nous marier bientôt, murmura la voix tremblante de Marguerite à l'oreille de son fiancé. Il faut demander à notre pauvre maman sa bénédiction.

Ils s'agenouillèrent sur le rebord de la pierre noire et appuyèrent leur front sur le sarcophage.

Ils restèrent longtemps ainsi dans un profond silence, tout entiers aux sentiments poignants que faisait naître en leur âme la poésie mystérieuse de cette tombe.

Après avoir longtemps prié, Marguerite de Trémeillan releva la tête.

Mais aussitôt, un cri d'effroi sortit de sa gorge et elle se leva pâle et terrifiée.

Une forme noire se dressait de l'autre côté du tombeau et, sous le capuchon qui les cachait en partie, deux yeux fixaient sur elle un regard sombre.

Armand s'était levé aussi en entendant le cri de frayeur de sa fiancée. Il s'élança vers cette apparition singulière. Mais Marguerite, qui s'était remise et qui avait reconnu cette forme indécise, l'arrêta avec un cri.

– Ne la touchez pas, s'écria-t-elle, c'est la Terreuse !

Marguerite et Armand reprirent le chemin du château. En quittant la petite clairière où était le tombeau, Armand se retourna. Il vit la Terreuse toujours immobile à la même place.

Plusieurs fois, il avait aperçu dans le parc d'Albrays cette vieille femme ramassant du bois mort, et il se rappelait que Marguerite lui avait dit un jour en la lui montrant :

– Voici la seule ennemie que j'aie dans le pays. J'ai eu beau faire du bien à cette femme, elle n'a jamais eu pour moi que des paroles de haine. Je crois d'ailleurs que la pauvre créature n'a pas tout son bon sens.

Ils marchèrent quelques instants en silence. Bien qu'ils eussent tous deux un esprit solide et une âme courageuse, l'apparition imprévue de cette vieille femme les avait un peu troublés.

– Que pouvait faire la Terreuse à cette heure, en cet endroit ? demanda Armand, comme s'il eût répondu aux préoccupations qui, à cet instant même, agitaient sa jeune compagne.

– Voici plusieurs fois que je la vois près de la tombe de ma mère au jour anniversaire de sa mort. Je crois qu'elle n'aimait pas non plus ma pauvre maman. C'est inexplicable. Il paraît pourtant qu'elle a donné à mon père des preuves de dévouement extraordinaires.

Quelques minutes après, ils rentraient au salon.

Le curé avait repris, avec M. de Rigny, sa partie de tric-trac ; le comte de Trémeillan, assis devant une large fenêtre ouverte, fixait dans la nuit son regard rêveur et immobile.

Marguerite se mit au piano. M. de Rigny ayant été battu, Armand prit sa place en face du vieux curé de Bonnières. Celui-ci profita avec un joyeux empressement de toutes les distractions que causait à son jeune adversaire la voix de Marguerite qui s'élevait pure et bien timbrée dans le silence de cet immense salon.

Armand s'était rencontré plusieurs fois avec ce vieillard chez le comte de Trémeillan. Il avait toujours été frappé de son humeur douce, de sa grande indulgence, de sa charité vraiment chrétienne.

– Monsieur le curé, lui dit-il tout en jouant, il y a longtemps, n'est-ce pas, que vous êtes à Bonnières.

– Il y a vingt-cinq ans, mon cher monsieur Armand, répondit le vieux curé. Cela commence à compter.

– C'est une bonne population n'est-il pas vrai ?

– Excellente.

– Ce doit être une agréable mission que celle de pasteur d’un troupeau si docile. J’ai vu l’autre jour le fils d’un de nos fermiers, qui est curé dans les environs de Paris. Il est bien malheureux, sans compter que ses paroissiens jouent facilement du couteau. C’est une détestable population de carrières. Il me disait qu’il n’aimait pas rentrer chez lui à la nuit tombante.

— Ah ! voilà une crainte que je n’ai jamais eue, moi, dit le curé en jetant ses dés avec un mouvement d’insouciance gaieté.

– Je suis sûr que depuis que vous êtes à Bonnières, il n’y a pas eu un seul délit commis par ces braves gens, si ce n’est peut-être quelque petit délit de chasse.

La figure du curé devint grave et prit une expression qu’Armand ne lui avait pas encore vue.

– Mon cher monsieur, répliqua le vieux pasteur, sachez que le moindre curé du plus petit et du meilleur village de France reçoit des confidences à faire dresser les cheveux sur la tête. Il y a des crimes ignorés dans les bourgades les plus paisibles et les plus vertueuses en apparence.

Le curé poussa un soupir, passa rapidement la main sur son front, comme s’il eût voulu bannir un souvenir odieux et continua à jouer silencieusement.

XII

Quelques jours se passèrent. Armand ne parla plus à son ami André des préoccupations qui, pendant quelque temps, l'avaient si cruellement obsédé.

Mais, bien que le jeune avocat gardât le silence, André devinait les pensées qui s'agitaient en lui. Plusieurs fois, il l'avait vu plongé dans la lecture de la Gazette des Tribunaux ; d'autres fois, il l'avait surpris feuilletant des liasses de papiers jaunies qu'il avait rapportées un matin de chez M. Loiseau, l'ancien greffier du tribunal. Il était évident qu'Armand ne pensait qu'à cette malheureuse affaire Torquenié, qu'il tâchait de se faire une opinion et de dégager la vérité des voiles qui la couvraient.

Un soir, pendant le dîner, il annonça à sa mère et à André qu'il allait faire une courte absence.

– J'ai besoin d'aller à Paris, dit-il ; mon mariage aura lieu à la fin du mois et il faut que je fasse quelques emplettes.

Quand il fut seul avec André, il lui avoua le véritable but de son voyage.

– Je vais à Evreux, lui dit-il ; je me mettrai à la recherche de ce malheureux Torquenié, je l'interrogerai de nouveau. Plus je réfléchis à cette triste affaire, plus je la vois obscure et mystérieuse. Je ne puis vivre avec l'inquiétude qui me tourmente. Si pourtant cet homme était réellement innocent !.

C'était la première fois qu'il émettait ce doute. Il fallait qu'un grand revirement se fût fait dans son esprit depuis quelque temps.

Deux jours après, Armand arrivait à Evreux. Mais la difficulté était de trouver l'homme qu'il cherchait. Il alla demander quelques indications à la police. Il apprit que le condamné libéré Torquenié avait été employé dans

une grande fabrique de boutons du faubourg. Il était entré là comme homme de peine, mais au bout de deux jours, il avait dû s'en aller.

Le patron ayant su qui il était, l'avait mis à la porte. Il avait essayé encore de gagner sa vie en faisant les plus misérables métiers ; ses mauvais antécédents le faisaient partout repousser. Le commissaire, pour l'empêcher de mourir de faim, l'avait autorisé à louer un petit orgue et à mendier dans la ville. Mais les autres pauvres, particulièrement ceux qui étaient en faction à la porte de la cathédrale, s'étaient plaints qu'un misérable qui sortait du bain vînt leur disputer le chétif morceau de pain qu'ils devaient à la charité publique. Ils l'avaient chassé de tous les endroits où il essayait de stationner. Déjà les gamins de la ville le connaissaient, le montraient au doigt et le poursuivaient de leurs injures.

– Mon Dieu ! ajouta le commissaire, la police ne devrait peut-être pas faire un pareil aveu, puisqu'elle est chargée de surveiller cet homme ; mais je vous avoue, monsieur, que depuis deux jours nous ne savons ce qu'il est devenu. Il ne serait pas impossible qu'il eût été se jeter dans la rivière, car, d'après ce qu'on m'a dit, il était réduit à la dernière misère. Ma foi, la perte ne serait pas grande, ajouta-t-il en guise de conclusion. C'est une plaie pour nous que ces gens-là !

Armand quitta le commissaire de police très indécis et très troublé. L'idée que ce malheureux mourait ainsi de faim et de misère, en proie aux horribles tentations du suicide, lui causait une angoisse étrange. D'après ce qu'il venait d'apprendre, il vit que de plus longues recherches seraient inutiles et que, la police ignorant le sort de cet homme, il lui serait bien impossible de le découvrir, à lui seul, dans cette ville inconnue.

Il n'avait donc plus qu'à reprendre le chemin de fer et à retourner à Rennes.

Néanmoins, ce ne fut pas sans un certain regret qu'il s'achemina, le soir, vers la gare et qu'il renonça à l'espoir de retrouver Jean Torquenié. Bien que l'innocence de cet homme lui parût assez mal démontrée, c'eût été pour lui une satisfaction de l'interroger, d'essayer de lire dans son âme et de se faire une opinion personnelle sur ce drame qui prenait des proportions étranges et mystérieuses.

Ce fut en roulant ces pensées dans son esprit, qu'Armand d'Arçay suivit la route assez longue qui conduit à la gare située en dehors de la ville.

Il faisait nuit noire. Devant lui marchait un homme chargé de son léger bagage.

Ils longeaient le mur du parc d'une grande propriété, lorsque tout à coup Armand vit une sorte d'ombre sortir d'un angle obscur et en même temps une voix éteinte murmura à son oreille : –

– Monsieur, pour l'amour de Dieu, donnez-moi de quoi acheter du pain.

L'homme qui portait le bagage d'Armand s'était retourné ; il y avait à quelque distance un reverbère fumeux qui éclairait faiblement cette partie du chemin.

Cette lumière, tout indécise qu'elle fût, suffit néanmoins au porteur du bagage pour reconnaître l'homme qui mendiait.

– A ! pour Dieu ! monsieur, ne lui donnez rien, dit-il vivement en s'adressant à Armand. Savez-vous ce que c'est que ce vagabond ? Il est venu l'autre jour chez nous, au *Grand-Cerf*, et le patron de l'hôtel nous a bien défendu de lui donner le moindre morceau de pain. Il a été au bain, le mauvais gueux !

L'homme avait fait un mouvement en arrière et, obéissant sans doute à un sentiment de honte, il avait été se réfugier dans le trou noir qui lui servait d'abri.

Mais Armand s'approcha de lui.

– Est-il vrai que vous ayez été au bain ? lui demanda-t-il.

Le mendiant ne répondit pas.

Il y eut un silence de quelques instants.

– N'êtes-vous pas Jean Torquenié ? poursuivit Armand d'une voix plus basse.

– Vous me connaissez ! dit l'homme avec un accent indicible de surprise ou d'effroi.

– Oui, et je vous cherche. Suivez-moi.

– Où cela ?

– A la ville ; j'ai à vous parler.

– Hélas ! monsieur, je ne pourrai pas marcher si loin.

– Eh bien ! j'aperçois ici près une auberge. Vous allez m'y suivre.

Armand prit les devants. L'homme marcha derrière lui d'un pas traînant, en s'appuyant sur un échelas de vigne. Il paraissait exténué.

L'auberge qu'Armand avait aperçue était une sorte de mauvais cabaret borgne où se réunissaient les ouvriers du chemin de fer ou les paysans des environs en attendant le train.

La salle était basse et enfumée. Deux ou trois buveurs cuvaient l'eau-de-vie de cidre dans les coins, avec des poses de brutes au repos.

Une vieille femme tricotait un bas noir derrière le tréteau branlant qui servait de comptoir.

Armand paya l'homme qui avait porté sa valise, sans paraître remarquer les gestes d'étonnement de ce garçon et les regards stupéfaits qu'il jetait sur lui ainsi que sur son étrange compagnon.

Puis il alla trouver la vieille cabaretière et lui demanda de lui donner une salle où il pût être seul.

La femme se dérangea en grognant, alluma une chandelle et introduisit Armand dans une sorte d'excavation noire où il y avait une table et deux bancs assujettis dans la terre avec de gros piquets.

Elle posa sur cette table une bouteille de vin et deux verres, et se retira.

Armand fit signe à Jean Torquenié de s'asseoir en face de lui.

– Vous ne me reconnaissez pas ? demanda-t-il à l'ancien forçat en se tenant debout.

Celui-ci releva la tête.

Armand ne put s'empêcher de tressaillir en regardant ce misérable visage.

Il était encore plus hâve, plus décharné que lorsqu'il l'avait vu à Rennes, quinze jours auparavant.

Les yeux étaient bordés d'un cercle rouge ; la lèvre inférieure pendait, une sorte de couche jaune et terreuse était répandue sur la peau, les regards étaient fiévreux et brillaient étrangement.

Torquenié fixait les yeux sur le jeune avocat, mais il ne paraissait pas le voir.

Il appuya une de ses mains crispées dans le creux de son estomac et murmura :

– J'ai faim.

Armand entr'ouvrit la porte et dit à la femme d'apporter du pain.

Le malheureux se jeta sur ce pain avec un mouvement de bête fauve et le dévora rapidement sans relever la tête, les deux mains près de sa bouche, afin d'aller plus vite.

Armand lui versa un verre de vin qu'il but avec la même avidité.

Au bout de quelques instants, lorsque la faim du pauvre Torquenié fut un peu calmée, Armand renouvela sa question :

– Me reconnaissez-vous ?

Jean Torquenié fit un signe négatif.

– Vous êtes venu me trouver à Rennes il y a quinze jours, reprit d'Arçay. Vous m'avez demandé de vous assister, prétendant que la justice s'était trompée à votre égard.

Torquenié ne le laissa pas achever ; il fit un brusque mouvement pour se reculer.

– A ! vous êtes le fils du juge ? dit-il. Et il jeta sur lui un mauvais regard.

– Écoutez, dit Armand en se rapprochant de lui, je veux bien oublier ce qui s'est passé entre nous, les outrages que vous avez proférés contre une mémoire chère et sacrée. Vous avez été malheureux, et l'on doit être indulgent envers ceux qui souffrent. Si vous êtes coupable, vous avez durement expié votre double crime.

– Je suis innocent ! dit Jean Torquenié avec l'accent poignant et l'énergie farouche qu'il mettait toujours dans cette affirmation.

– Il faut le prouver.

– Oui, je le prouverai, dit l'homme en appuyant son poing sur la table. Depuis que je suis ici, en proie à toutes les luttes, à toutes les misères, à toutes les injures, j'ai eu plus d'une fois l'envie d'en finir avec cette horrible vie. Mais toujours j'ai été soutenu par cette idée : faire reconnaître mon innocence, lever haut la tête, redevenir un homme enfin. Oh ! ce que j'ai souffert ici !!

Il mit sa tête dans ses deux mains crispées et resta un instant accablé.

– J'ai voulu travailler pour gagner de l'argent et payer un avocat. Partout j'ai été repoussé, injurié. ce pain est le premier que je mange depuis trois jours. Oui, depuis trois jours, je rôde autour de la ville comme une bête sauvage, n'osant pas m'approcher des autres hommes. Comment faire, mon

Dieu ! pour arriver à prouver à la justice qu'elle s'est trompée ? L'autre jour, en sortant de chez vous, humilié, désespéré, j'ai été frapper à la porte d'un autre avocat. Quand je lui ai dit ce qui m'amenait, il m'a parlé d'argent. J'avais dix sous sur moi ! Ah ! si M. Rousseau vivait encore ! Il me connaissait, celui-là. Il savait que j'étais la victime d'une affreuse erreur, il se serait dévoué pour moi. Oh ! le bon et généreux cœur !

– Votre ancien avocat est mort ?

– Je le crois. Peu après mon arrivée au bagne, je lui ai écrit, il m'a répondu. Pendant trois ans à peu près, nous avons échangé des lettres. Il me disait toujours d'espérer, qu'il croyait être sur une bonne piste, qu'il ne m'abandonnerait pas et qu'il ferait tout au monde pour me sortir de là. Puis, il est resté plusieurs mois sans m'écrire. Mes lettres ne recevaient plus de réponse. J'ai pensé qu'il fallait qu'il fût mort pour m'oublier ainsi. J'ai écrit, plusieurs années après, à un homme de Rennes que je connaissais, en le suppliant de s'informer de M. Rousseau. Il m'a répondu qu'on ne savait dans la ville ce qu'il était devenu. Alors j'ai perdu tout espoir. J'ai compris que j'étais seul au monde ; j'ai été plus malheureux que jamais.

Jean Torquenié poussa un grand soupir et retomba dans son accablement.

Armand d'Arçay jeta sur lui un regard rapide. Il sembla faire appel à tout son courage et prendre une résolution décisive qui lui coûtait beaucoup.

– Si vraiment vous êtes innocent, dit-il d'une voix lente et basse en se penchant vers Jean Torquenié, je serai pour vous ce qu'eût pu être l'avocat dévoué dont vous parlez. Je consacrerai tous mes efforts à vous faire rendre justice, je vous le jure. Ma parole, mon talent, les influences dont je puis disposer, je mettrai tout en œuvre pour vous arracher à l'infamie, à la misère. Mais, à partir de ce jour, je serai votre juge, je referai l'enquête moi-même, j'entendrai les témoins qui survivent, je chercherai la clef de ce mystère obscur et je ne demanderai votre réhabilitation que si je suis pleinement convaincu de votre innocence.

A mesure qu'Armand parlait, la physionomie pâle et abattue de l'ancien forçat s'était éclairée.

– Mais alors, si vous faites cela, je suis sauvé ! dit-il avec une sorte d'explosion de joie. A ! monsieur, ajouta-t-il, songez à tout ce que j'ai souffert, à la dureté du juge qui m'a interrogé, et pardonnez-moi, si je me

suis emporté, si je l'ai maudit !. Vous êtes bon, je le sens, je le vois. Vous m'avez donné du pain quand je mourais de faim, vous m'avez rendu un peu d'espérance. Oh ! je veux vivre maintenant, je veux vivre !. Que dois-je faire, monsieur ? Parlez, interrogez-moi, je me souviens de tout comme si c'était hier. Songez donc, pendant vingt ans je n'ai pensé qu'à cela, et les moindres détails de cet affreux événement, je les ai tous présents à l'esprit.

– Vous êtes trop faible pour que je prolonge cet entretien, et moi-même, avant de vous interroger, j'ai besoin de réfléchir et de me remettre toute cette affaire dans la mémoire. Je vais m'occuper de vous faire venir à Rennes. Vous serez ainsi toujours à ma disposition, et cela facilitera mon enquête. En attendant, prenez cet argent, dit-il en tirant une bourse de sa poche. Vous habitez une auberge, celle-ci ou une autre, et vous m'enverrez votre adresse. Je m'appelle Armand d'Arçay, et, à Rennes, tout le monde me connaît. Dès que j'aurai obtenu l'autorisation nécessaire, je vous préviendrai et vous viendrez en Bretagne.

Ne me remerciez pas, ajouta le jeune avocat en se levant ; si vous êtes innocent, je n'aurai fait que mon devoir. Si vous êtes coupable et si vous avez menti, j'aurai bien vengé la mémoire de mon pauvre père en vous rendant le bien pour le mal.

En achevant ces mots, Armand d'Arçay jeta sa bourse sur la table et sortit de l'auberge, laissant le malheureux Torquenié comme ébloui de ce qui venait de se passer.

XII

Le jour même de son arrivée à Rennes, Armand alla trouver un conseiller à la cour, ancien ami de son père, et lui demanda quelles seraient les formalités à remplir pour faire mettre en surveillance à Rennes un pauvre diable d'ancien forçat auquel il s'intéressait.

– Vous trouvez donc qu'il n'y a pas assez de coquins dans notre ville ? répliqua assez brusquement ce magistrat.

– Je suis sûr que cet homme se conduira bien, répondit Armand.

– Vous y tenez beaucoup ?

– Oui, beaucoup, mon .cher monsieur Dubourg.

Le conseiller prit une note sur son bureau.

– Comment s'appelle cet homme ? demanda-t-il.

– Jean Torquenié.

M. Dubourg parut chercher dans ses souvenirs.

– C'est une des dernières affaires que mon ami d'Arçay a instruites. et elle a été menée de main de maître. Il est assez singulier de voir le fils s'intéresser à l'homme que le père a fait condamner.

– Torquenié était le garde-chasse de M. de Trémeillan et vous savez, monsieur, que je dois épouser prochainement mademoiselle de Trémeillan.

Le conseiller parut admettre cette explication.

– Après tout, dit-il, cet homme ne peut être dangereux, C'est un criminel par amour, espèce ridicule et douce tout ensemble. Il serait à désirer que le gouvernement ne nous envoyât pas des coquins plus nuisibles. Mais, voyez-vous, mon cher, ajouta le conseiller avec un soupir, l'empereur- est comme vous, il est trop bon.

Armand ne demanda pas à M. Dubourg à quel fait il faisait allusion, ni pourquoi il prononçait le nom de l'empereur à propos d'un forçat libéré.

Il remercia en quelques mots le conseiller Dubourg et se leva pour sortir.

Mais, au moment d'atteindre la porte, il parut se raviser.

– A propos, mon cher monsieur, dit-il en revenant vers le bureau du magistrat, vous qui avez connu tous les détails de cette affaire Torquenié, pourriez-vous me dire ce qu'est devenu le défenseur de l'accusé ?

– Comment ! Rousseau ! dit le conseiller en relevant vivement la tête. A ! çà, j'espère bien que vous n'allez pas aussi vous intéresser à celui-là ? ajouta M. Dubourg, qui devint tout rouge et dont les regards s'allumèrent d'une flamme vive.

– J'ai entendu dire qu'il était mort.

– Lui !. Est-ce que ces gens-là meurent jamais ? s'écria M. Dubourg avec irritation. Non, certes, il n'est pas mort !... Et je vous dirai même que, pour le plus grand plaisir des bons cœurs qui, comme vous s'intéressent aux criminels, on vient de nous rendre sa précieuse personne.

Armand d'Arcay regarda le conseiller Dubourg d'un air si étonné que celui-ci comprit qu'une explication était nécessaire.

– Rousseau était un homme dangereux ; nous l'avons expédié pour l'Afrique en 1852. Mais l'empereur a trouvé bon de lui faire grâce ; il est revenu à Rennes depuis quinze jours. Si vous voulez aller lui mettre une carte, il demeure dans la maison de Loiseau, l'ancien greffier, rue des Canettes.

Quelques minutes après, Armand d'Arcay pénétrait dans un corridor étroit et sombre. Une porte était entr'ouverte dans ce couloir et un gazouillement assourdissant se faisait entendre.

Une vieille femme sortit d'une sorte de trou noir qui servait de cuisine.

– Que désirez-vous ? fit-elle en venant rôder autour d'Armand comme un chien hargneux.

– C'est bien ici que demeure M. Rousseau ? demanda le jeune avocat.

– Oui, au troisième, à gauche.

Armand gravit les échelons d'un escalier droit dont les marches étaient usées et branlantes, et arriva au troisième étage. Une baie pratiquée dans le

toit projetait un peu de lumière sur cette partie de l'escalier, dont les deux premiers étages étaient plongés dans l'ombre.

Une porte basse occupait le panneau de gauche.

Armand d'Arçay frappa à cette porte.

Personne ne répondit. Il frappa de nouveau, plus fort.

Alors la porte s'ouvrit lentement avec précaution.

Un vieillard, enveloppé frileusement dans une robe de chambre usée qui dessinait l'affreuse maigreur de son corps, avait une de ses mains posée sur le loquet de la porte. De l'autre main, il tenait une paire de pincettes.

– M. Rousseau ? demanda Armand d'Arçay.

– C'est... c'est moi, répondit le vieillard d'une voix basse et hésitante.

Et comme il restait immobile derrière la porte entr'ouverte, jetant un regard soupçonneux sur l'étranger qui se présentait ainsi à lui :

– Monsieur Rousseau, dit Armand, je vous prie de vouloir bien me recevoir et m'entendre. Il s'agit peut-être d'une bonne action à accomplir.

La porte s'ouvrit un peu plus grande et le vieillard s'effaça pour laisser passer Armand.

Le jeune avocat, après avoir suivi un étroit couloir, entra dans une petite chambre pauvrement meublée dont les carreaux dérougis étaient jonchés de livres et de dossiers couverts de poussière. Un mauvais fauteuil boiteux était placé près d'un feu assez vif.

M. Rousseau vint tomber dans ce fauteuil, remua le feu et présenta ses deux mains à la flamme.

Armand avait pris une chaise en face de lui. , Il ne savait s'il rêvait. Il ne pouvait croire que ce petit vieillard, accablé et souffreteux fût cet homme si fier, si ardent, dont il avait dans son enfance entendu vanter le beau talent, l'éloquence toute brûlante de passion.

De longues mèches grisonnantes tombaient tristement sur un front proéminent, sillonné de rides. Les yeux étaient sans regard, la bouche sans expression. Un frisson douloureux agitait tout son corps.

– Monsieur, dit Armand, lorsque, le premier mouvement de surprise passé, il put être assez maître de lui-même pour commencer l'entretien ; monsieur, vous allez peut-être trouver bien indiscrete et bien extraordinaire la démarche que je viens faire auprès de vous.

Après une pause et voyant que son interlocuteur restait toujours immobile, comme absorbé, et le front penché vers la flamme, il reprit :

– Vous avez été autrefois avocat dans cette ville et, en cette qualité, vous avez défendu un pauvre diable que votre talent n’a pu sauver du bagne. Je veux parler de Jean Torquenié.

A ce nom, le vieillard tressaillit et passa sur son front une de ses mains tremblantes.

– Oui, je me souviens, en effet. Pourquoi me demandez-vous cela, monsieur ?

Armand d’Arçay eut une impression douloureuse. La décrépitude intellectuelle du malheureux qu’il avait devant lui semblait aussi avancée que sa décrépitude physique. Les mots s’échappaient péniblement de ses lèvres, hachés par un affreux bégaiement.

– Cet homme est sorti du bagne ; il se prétend innocent.

– Cela est vrai ; la justice a commis là une infamie. dit le vieil avocat, dont le regard éteint parut s’animer d’une flamme d’autrefois.

Tout choqué qu’il fût par cette affirmation vigoureuse, Armand d’Arçay n’en laissa rien paraître.

– Il se prétend victime d’une erreur judiciaire et veut poursuivre sa réhabilitation.

– Il a raison, il a bien raison, dit le vieillard.

Et l’animation qu’il se donnait faisait paraître encore plus douloureux son vice de parole. Il faisait des efforts inouïs pour s’exprimer et ses lèvres, jadis si éloquentes, se tordaient en de pénibles convulsions.

– Oui, il a raison... Il faut que cet homme meure réhabilité... Qu’on lui rende l’honneur... Ah ! si je pouvais... moi... s’ils ne m’avaient pas tué !

Il fit un geste désespéré ; une sorte de sifflement rauque sortit de sa gorge, et il retomba lourdement dans son fauteuil d’où il avait voulu se lever.

– Cet homme m’a choisi pour son avocat, poursuivit Armand. J’ai accepté de le défendre, mais à la condition que son innocence me serait clairement démontrée.

– Vous faites bien... il ne faut défendre que des causes justes, dit le vieillard en relevant sa taille courbée par l’âge et la maladie.

– J’ai pensé, monsieur, que vous pourriez peut-être me donner sur cette affaire quelques indications utiles.

– Plus que des indications... je vous donnerai des preuves, dit M. Rousseau en regardant le jeune homme.

– Monsieur, je dois tout vous dire, poursuivit Armand. Je veux que vous sachiez qui je suis. Je me nomme d’Arçay ; je suis le fils du juge qui a instruit l’affaire Torquenié.

M. Rousseau regarda Armand sans étonnement.

– Vous avez eu là une bonne pensée, monsieur, dit-il. Vous faites votre devoir... Votre père a cruellement tourmenté cet homme... C’est à cause de votre père qu’il a été déshonoré... qu’il a passé vingt ans de sa vie au bagne... Je n’avais pas compris tout d’abord l’acharnement qu’il déployait contre cet infortuné Torquenié... J’avoue que je l’ai durement accusé... Sa conduite me paraissait infâme... Ensuite, j’en ai eu l’explication... Votre père est devenu fou deux ans après cette affaire... J’ai su que, lorsqu’il l’avait instruite, il n’avait déjà plus sa raison... Torquenié a été la victime d’un fou... et d’un grand criminel.

L’effort que M. Rousseau avait fait pour parler semblait l’avoir épuisé. Armand resta quelques instants sans lui adresser de nouveau la parole. Lui-même était comme atterré par ce qu’il venait d’entendre.

Le vieil avocat avait affirmé avec assurance ce qui, pour lui, n’était qu’une hypothèse douloureuse à laquelle son esprit refusait de croire. Il déclarait formellement que M. d’Arçay avait instruit cette affaire avec l’acharnement d’un monomane, l’inconscience d’un fou !

Après un silence, Armand reprit :

– Si, en effet, les preuves que vous m’annoncez sont concluantes, je vous promets, monsieur, de défendre Jean Torquenié avec toute l’ardeur, sinon avec tout le talent que vous auriez mis vous-même au service de cette cause.

– Revenez me voir après-demain, monsieur, voulez-vous ? Je mets quelques dossiers en ordre, acheva-t-il en désignant les liasses poudreuses qui jonchaient les carreaux de sa chambre. Cela a besoin d’être rangé... au retour d’une si longue absence !

Armand se leva et prit congé du vieil avocat, après lui avoir promis de revenir le surlendemain, à deux heures.

XIII

Le mariage d'Armand d'Arçay devait avoir lieu prochainement.

Les joies de ses fiançailles ne lui firent pas oublier cependant le malheureux auquel il avait promis son appui. Il avait mis André Gérard au courant de son voyage d'Evreux et de l'entretien qu'il venait d'avoir avec le vieux proscrit. Le peintre avait vivement félicité son ami de sa généreuse résolution.

André était rappelé à Paris par ses travaux. Avant de partir, il promit à Armand de revenir pour assister à son mariage :

– J'espère bien aussi, ajouta-t-il, entendre prochainement tes débuts dans l'affaire Torquenié. As-tu de la chance de commencer par un pareil procès ! Quel coup de tam-tam ! Toute la France en retentira !

Armand consacra la journée qui suivit à Marguerite de Trémeillan. Il alla au château d'Albrays. Pendant tout ce beau jour d'été, chaud et parfumé, ils marchèrent l'un près de l'autre dans les allées du parc, se rappelant le passé et rêvant de l'avenir.

Lorsque la jeune fille était fatiguée, ils s'asseyaient sur un banc de pierre que l'eau tombant des arbres avait rendu verdâtre et ils causaient longuement, sans s'apercevoir que le jour fuyait.

– Oh ! comme je vais être heureuse près de vous ! disait Marguerite en appuyant sa tête sur l'épaule d'Armand. Quel changement dans ma vie !

– Cher ange adoré !. Vous n'avez donc pas été heureuse jusqu'à présent ?

– Si, toutes les fois que vous étiez près de moi, répondit la jeune fille en fixant sur lui ses beaux yeux si francs et si doux. Le reste du temps, je tâchais de m'étourdir, je montais à cheval, je courais dans ce parc comme

un garçon, le fusil à la main. Mais ensuite, quand il fallait rentrer au château.

Elle n'acheva pas, et un léger frisson courut sur ses épaules, dont on apercevait la blancheur à travers son corsage de mousseline rose.

– Oui, je comprends, dit Armand, qui parut s'associer à la pensée qui avait attristé le front de sa fiancée.

– Oh ! si je ne vous avais pas rencontré, dit-elle en joignant les mains. Si je n'avais pas été soutenue par votre affection, par l'idée qu'un jour je vivrais d'une autre vie ! Simon cœur n'avait pas été plein de vous !

Elle reprit après un léger silence :

– Comprenez-vous ce que doit souffrir une nature comme la mienne, avide de dévouement, de tendresse, ayant besoin de gaieté et d'expansion, en face de ce visage triste et sévère ?

Et, d'un geste, elle désigna le château où le comte de Trémeillan, son père, gardait près d'une fenêtre ouverte son immobilité de statue.

– Jamais un mot de tendresse, jamais une caresse. une sorte de politesse froide, comme il aurait pu en marquer à une étrangère. Oh ! ce n'est pas vivre, cela ! Il ne m'aime pas ! et moi, ajouta-t-elle tristement, je n'ai jamais senti pour lui l'affection tendre qu'on doit avoir pour ses parents, que j'aurais eue, par exemple, pour ma pauvre mère, si elle eût vécu.

– Ne pensez plus à cela, chère Marguerite adorée, dit Armand en lui prenant les deux mains. Songez que votre père a été réellement bon le jour où, sans presque me connaître, il m'a accordé votre main. Il a un caractère réservé et sévère, comme tous ceux qui sont en proie à une idée fixe. La passion politique a brisé une à une toutes les fibres de son cœur et desséché en lui tout sentiment tendre. Mais vous voyez pourtant qu'il a su se montrer bon père, lorsqu'il s'est agi de votre bonheur. J'avoue que j'espérais à peine une si favorable réponse, le jour où j'ai eu l'audace de demander votre main. Je connaissais ses préjugés sur la noblesse ; or, je n'ai pas la prétention de remonter aux croisades. Ma fortune est loin d'être égale à la vôtre. Il faut, par conséquent, qu'il ait été touché par notre inclination réciproque, et pour assurer votre bonheur, ma chère Marguerite, il n'a pas hésité à sacrifier quelques-unes de ses plus chères idées.

– Vous avez raison, mon Armand. Tenez, parlons d’autre chose, dit Marguerite qui avait écouté d’une oreille distraite les paroles de son fiancé.

Ils eurent bien vite oublié le comte de Trémeillan et ne songèrent plus qu’à s’aimer.

Armand avait promis à sa mère de revenir dîner à Rennes. Le jour baissait. Il était temps de partir.

Il reconduisit donc Marguerite au château et lui dit qu’il reviendrait la voir le lendemain dans la matinée, sa journée étant prise par un rendez-vous d’affaires.

Marguerite sourit.

– J’espère, dit-elle, qu’on ne dira pas que j’épouse un avocat sans cause. Oh ! quel plaisir j’aurai à vous entendre plaider !... A demain donc, cher, bien cher ami.

Elle inclina son front, sur lequel Armand mit un long baiser, puis il monta dans son petit phaéton et disparut bientôt à l’angle d’une allée.

Marguerite, debout sur la première marche du perron, le suivit quelques instants des yeux. Quand les arbres du parc le lui cachèrent, elle poussa un soupir un peu triste et gravit lentement les marches de pierre qui conduisaient à la salle à manger du château.

En passant devant la maison de garde située au bout du parc d’Albrays, Armand d’Arçay ralentit l’allure de son cheval. Il examina avec attention cette petite maison enfouie maintenant dans le lierre, son jardin, sa haie vivo, comme s’il eût voulu demander à ces témoins muets le secret qui, depuis quelques jours, préoccupait si profondément son esprit.

A quelques pas de là, il aperçut une vieille femme qui ramassait du bois mort sur le bord de la route. Elle était vêtue de la longue pelisse noire à capuchon qui est le vêtement de deuil des femmes Bretonnes.

Cette femme ayant relevé la tête un instant pour le regarder passer, Armand reconnut la Terreuse, cette créature étrange et à moitié folle qu’il avait rencontrée plusieurs fois aux environs du château et qui avait causé à Marguerite de Trémeillan une si vive impression de terreur le soir où elle l’avait aperçue près de la tombe de sa mère.

Le rôle que cette vieille femme avait joué, vingt ans auparavant, dans le procès Torquenié, et l’importance de sa déposition devant la cour donnèrent

à penser à Armand qu'il aurait peut-être besoin d'interroger ses souvenirs dans l'enquête qu'il se proposait de faire.

Il arrêta son cheval et descendit, comme pour arranger un trait.

Il était à deux pas de la Terreuse, mais celle-ci ne parut pas faire attention à lui.

– Vous ramassez déjà votre provision de bois, la mère, dit-il tout en feignant de remonter le harnais. L'hiver est encore loin cependant.

La femme tourna le dos et ne répondit pas.

Sans se décourager, Armand poursuivit :

– C'est dur, à votre âge, d'aller ainsi sur la route. Vous n'avez donc personne qui puisse vous aider ? Vous êtes seule au monde ?

– Qu'est-ce que cela vous fait, murmura la Terreuse avec un grognement de chien hargneux.

– Je vous ai souvent aperçue près du château. Vous savez que j'épouse bientôt mademoiselle de Trémeillan. Je veux vous faire mon cadeau de noce...

Il tira quelques pièces d'or de sa poche. Mais la Terreuse eut un vif mouvement de répulsion.

– Je ne demande pas l'aumône, dit-elle durement, gardez votre argent.

Puis, paraissant soudain se radoucir et s'approchant lentement d'Armand.

– A ! c'est vous l'avocat ?. fit-elle en le regardant avec attention. Le maître m'a parlé de vous. Vous l'aimez bien, n'est-ce pas ?

– Qui cela ?

– Le maître.

– J'aime beaucoup sa fille, dit Armand en souriant.

– Il faut aussi aimer le comte... Il faut empêcher qu'on lui fasse du mal.

– Et qui voudrait donc lui en faire ? demanda Armand surpris par ces paroles.

– Personne, personne, murmura la vieille femme avec mauvais humeur. Ma pauvre tête est un peu faible. Je suis si vieille !

Elle fit un pas pour s'éloigner.

– Vous demeurez près d'ici ? demanda encore Armand, qui voulait la retenir.

– Là.

Et de son bâton étendu elle désigna l'ancienne maison du garde-chasse.

Elle voulut continuer sa route en traînant derrière elle le fagot qu'elle avait fait.

– Vous êtes brave, dit Armand. Vous n'avez donc pas peur des revenants ?

La Terreuse laissa tomber son fagot et se retourna brusquement.

– Pourquoi ?. Quels revenants ?... Qu'est-ce que vous dites donc ? demanda-t-elle en fixant sur le jeune avocat ses yeux noirs et perçants qui luisaient sous son capuchon noir.

– Autrefois, il y a eu une femme empoisonnée dans cette maison.

– Les morts sont bien morts... Pourquoi reviendrait-elle ?.. Pourquoi ?

Elle paraissait en proie à une réelle émotion, et son visage noir et ridé, avait des contractions nerveuses.

Armand remarqua cette agitation étrange. Il connaissait les superstitions des gens de la campagne et les légendes qui trouvent si facilement créance auprès des paysans bretons.

– On m'a dit, fit-il en baissant la voix d'un air mystérieux, qu'on la voit quelquefois rôder autour de la maison au clair de lune.

– Hein ? qui cela ? De qui parlez-vous ? Je n'ai jamais rien vu... rien, rien, entendez-vous ?

– D'autres ont pu la voir. Je vous parle de Marianne, la femme de Jean Torquenié. Vous l'avez connue, c'est vous qui l'avez soignée.

– Eh bien ! est-ce qu'elle ne dit pas que je l'ai bien soignée ? fit la vieille femme, qui avait retrouvé son énergie et qui regardait maintenant Armand en face, les yeux dans les yeux.

– Elle dit que ce n'est pas son mari qui l'a empoisonnée.

– Je n'ai jamais entendu parler de cela. Si quelqu'un l'avait rencontrée, je l'aurais bien su, dit la Terreuse en regardant Armand d'un air défiant. Pourquoi venez-vous me parler de ces vieilles histoires ? J'ai oublié tout cela.

Elle se retourna et marcha à pas lents vers sa maison. Un jeune paysan aux cheveux ébouriffés, qui habitait avec elle, vint prendre son fagot et l'aïda à franchir les marches du petit perron.

Armand remonta dans sa voiture et revint à Rennes au grand trot.

XIV

Le lendemain, Armand d'Arçay fut exact au rendez-vous que lui avait donné M. Rousseau.

Il trouva l'ancien avocat au coin de son feu, brûlant ses mains à la flamme, bien qu'il fit au dehors un radieux soleil d'été.

Armand se sentait ému en abordant cet homme, qui avait tant souffert et qui portait sur tout son être les traces cruelles de ses longues tortures.

Bien qu'il eût entendu dire, dans son enfance, beaucoup de mal des opinions et de la façon de vivre de l'ancien avocat ; bien que son éducation un peu étroite l'eût éloigné des principes que M. Rousseau professait, il ne partageait pas cependant l'admiration du conseiller Dubourg pour les institutions impériales ni sa haine féroce contre les vaincus de Décembre.

Il considérait M. Rousseau comme un malheureux égaré qui avait trop cruellement expié ses erreurs en souffrant pendant de longues années dans le désert de Lambessa et en sacrifiant à ses opinions, son avenir, son talent, sa santé. Le cœur bon et généreux d'Armand d'Arçay n'éprouvait, devant une telle infortune, que des sentiments de triste commisération.

Dès qu'Armand l'eut salué et se fut assis, M. Rousseau prit dans un petit meuble à sa portée une liasse de papiers jaunis et les mit sur ses genoux.

– Voici, dit-il de sa voix affaiblie et cruellement hésitante, des notes... que j'avais recueillies... autrefois sur cette affaire Torquenié. Elles pourront vous servir.

Il posa sur le dossier une de ses mains maigres et tremblantes.

– Mais, avant tout, dit-il, je serais bien aise de savoir si les principaux acteurs de ce drame vivent encore.

– Je vous ai dit que j’avais vu Torquenié. e ne sais trop ce que sont devenus les témoins qui ont été entendus dans le procès. L’un d’eux it encore cependant : c’est la Terreuse.

– A ! fit Rousseau, témoignage important. t le comte de Trémeillan, est-il encore de ce monde ?

– Assurément. Je dois même épouser bientôt mademoiselle de Trémeillan. M. Rousseau fixa son regard sur le jeune avocat.

Ce regard avait une expression indéfinissable de surprise et d’intérêt.

– Ah !... vous allez épouser... mademoiselle de Trémeillan, fit-il.

Il baissa les yeux et resta quelque temps sans parler.

Puis il défit la liasse du dossier qu’il avait sur ses genoux et parcourut d’un air distrait les diverses pièces qui le composaient, comme s’il eût senti le besoin de se recueillir avant de continuer cet entretien.

– Si votre mariage est si prochain, dit-il enfin, vous... n’aurez guère le temps de vous occuper de ce... pauvre diable. Vous feriez peut-être mieux... de confier ce dossier à un de vos. confrères.

– Vous me l’avez dit vous-même hier, monsieur, il est de mon devoir de défendre cet homme, s’il est innocent, et d’obtenir sa réhabilitation. J’aime tendrement ma fiancée ; en l’épousant, j’aurai le bonheur de réaliser le rêve de ma vie. Mais j’espère pouvoir concilier mon amour et mon devoir...

– Vous croyez ?

M. Rousseau mit dans ces deux mots une expression de doute qui blessa un peu Armand d’Arçay.

– Pourquoi semblez-vous douter de moi, monsieur ? Croyez-vous que nous ne sachions pas aussi, nous autres, comprendre toute l’austérité du devoir ?

– Je ne dis pas cela, fit M. Rousseau avec douceur. Je vous crois animé de... bonnes intentions ; vous avez du cœur, je le devine... Mais il y a des circonstances... imprévues... terribles... qui peuvent faire fléchir les... meilleures résolutions.

– Que voulez-vous dire, monsieur ? Je ne vous comprends pas.

Le vieil avocat resta encore quelques instants silencieux. Il tisonnait son feu avec des mouvements nerveux qui démontraient une certaine préoccupation.

Il se leva, fit quelques pas dans la chambre en se traînant difficilement.

Puis, venant se planter tout à coup devant Armand :

– Ainsi, dit-il, vous êtes bien décidé à re rendre cette affaire Torquenié, à rechercher s véritables assassins de Marcellin de Mortrée ; de Marianne, et à les déferer à la justice, afin de prouver l’innocence de... ce malheureux. –

J’y suis fermement décidé, oui, monsieur. Mais pourquoi ces questions ? Me priez-vous donc pour un enfant ? Ne suffit-il pas que je vous aie donné à cet égard une affirmation formelle ? Vous-même vous me l’avez dit hier, monsieur. Si mon pauvre père a réellement arraché à cet homme de faux aveux l’intimidant, on ne doit en accuser que la terrible maladie qui le minait déjà lorsque l’instruction de cette affaire lui a été confiée. Il a agi sans discernement ; il n’a pas été coupable.

– Et s’il l’avait été ? demanda M. Rouscau en croisant les bras et en attachant toujours sur Armand son regard pénétrant. Le jeune homme tressaillit et devint horriblement pâle. Il répondit néanmoins d’une voix assurée :

– Je considérerais mon devoir comme plus impérieux encore. Je défendrais cet homme.

– Bien, monsieur, c’est bien cela. dit M. Rousseau avec chaleur. Vous avez une âme bien trempée... Vous êtes courageux... Je vais vous dire tout ce que je sais... de cette affaire... Ce que vous découvrirez vous causera peut-être... de cruelles surprises... Mais j’ai hâte de vous affirmer que mon opinion sur votre père... est bien celle que je vous ai dite hier... Il a été l’instrument involontaire des véritables coupables. Il les a servis sans être le moins du monde leur complice... Il ne peut être rendu responsable de ce qu’il a fait.

XV

Armand était profondément étonné de ce qu'il venait d'entendre, très intrigué de savoir où M. Rousseau voulait en venir et pourquoi il prenait tant de précautions avant de s'ouvrir à lui.

Il se sentait pris d'une sorte de vague inquiétude qui lui causait une angoisse pénible.

Il pressentait un malheur.

Il ne pouvait soupçonner cependant toute l'étendue de l'infortune qui allait l'accabler. —

Après s'être recueilli quelques instants, comme pour rassembler ses forces, M. Rousseau prit la parole.

Son récit fut long, et le bégaiement dont le malheureux était affligé le rendit plus long encore.

Nous le résumons aussi brièvement que possible.

— Monsieur, dit l'ancien avocat, je suppose que vous avez lu attentivement les débats de l'affaire qui nous occupe. La *Gazette des Tribunaux* en a publié autrefois un compte rendu assez exact, du moins quant aux faits. Je ne parle pas des appréciations plus ou moins justes dont le rédacteur a cru devoir accompagner les incidents de l'audience.

Armand dit qu'il avait lu à diverses reprises ces débats et qu'il se rappelait parfaitement dans leurs moindres détails, les interrogatoires de l'accusé et des témoins.

— Bien. Commençons donc par le point de départ, l'acte d'accusation. On y trouve déjà les traces de partialité et de partis pris que nous aurons à relever à chaque instant dans cette affaire. Quelle est la base de l'accusation ? Un bruit vague, une calomnie racontée à l'oreille par des

commères de village et propagée par quelques coquins qui avaient eu à se plaindre de la sévérité que Torquenié apportait dans son service. Tout l'échafaudage de l'accusation est bâti sur cette rumeur. Et alors, qu'arrive-t-il ? On veut rendre vraisemblable la fable qu'on a adoptée. Pour cela, on dénature les faits, les caractères. On représente le vicomte de Mortrée, qui était l'honneur, la loyauté en personne, comme un débauché vulgaire, un don Juan pervers, qui payait les soins et l'hospitalité d'un brave garçon en séduisant sa femme. Marianne, cette pauvre Marianne, si tendre, si passionnément attachée à son mari, devient une coquette qui se laisse éblouir par l'amour d'un gentilhomme. Torquenié avait le caractère franc et le parler un peu vif. On en fait un homme violent, jaloux, haineux, capable de tous les crimes.

La passion politique s'en mêle. Le vicomte de Mortrée s'est attiré la haine des hobereaux des environs et des classes bien pensantes de Rennes par l'indépendance de ses idées et l'admiration qu'il porte aux choses et aux hommes de la Révolution. Les magistrats partagent ces préjugés, cette aversion pour le jeune et courageux champion des idées nouvelles. Ils saisissent avec joie cette occasion de le montrer sous d'odieuses et ridicules couleurs.

Ce n'est pas que je veuille excuser absolument le vicomte Marcellin. Il a été coupable sans doute. Mais sa faute est de celles qu'on peut pardonner, et, s'il a aimé une femme, il n'a pas lâchement souillé l'honneur de l'homme qui l'avait recueilli et soigné.

Mais laissons ces considérations générales. Arrivons aux faits. Ce que je vais vous dire, je ne l'ai pas appris en un jour. Il m'a fallu beaucoup de temps ; j'ai dû m'entourer de grandes précautions pour ne pas donner l'éveil aux vrais coupables. Et puis, les devoirs de ma profession et les luttes politiques auxquelles j'ai été mêlé ne m'ont malheureusement pas permis de suivre activement cette affaire. Autrement, avant que n'arrivassent les funestes événements qui m'ont jeté en exil, j'aurais eu la consolation de tirer Torquenié du bagne et d'y envoyer à sa place ceux qui l'ont mérité.

J'ai toujours eu certains soupçons vagues qu'il m'était bien difficile d'éclaircir. Il était évident que le vicomte Marcellin de Mortrée dirigeait

fréquemment ses promenades du côté du château d'Albrays et qu'il entraît quelquefois dans le parc à la nuit tombante.

Mais était-ce bien avec Marianne Torquenié qu'il avait des rendez-vous ?

Enfin, un jour, un événement heureux, un hasard, si vous voulez, me mit sur une trace sûre et me permit de voir que mes soupçons étaient bien fondés.

Vous savez que de temps en temps le Domaine fait vendre dans les différents palais de justice de France les pièces à conviction des procès jugés pendant une certaine période.

Un matin, en entrant au Palais, l'affiche qui annonçait cette vente frappa mes regards, et je pensai qu'en me rendant acquéreur des objets qui avaient été produits à l'audience le jour de ces tristes débats, je pourrais y trouver quelques indications qui peut-être avaient échappé à la justice.

J'achetai, en effet, toutes les pièces à conviction de l'affaire Torquenié, et, rentré chez moi, je les examinai attentivement.

Maintenant, faites appel à vos souvenirs. Vous rappelez-vous que l'acte d'accusation parle, tout à fait incidemment et comme par hasard, d'un certain petit livre bleu qui fut trouvé dans la poche du pantalon de Marcellin de Mortrée le jour où il a été assassiné ? C'était un volume dépareillé de Balzac, un fragment de son chef-d'œuvre : *le Lys dans la vallée*.

J'eus l'idée que ce livre renfermait peut-être un billet, une note, un signe quelconque qui pourrait m'être utile. Vous savez que, lorsque l'esprit est surexcité par la recherche d'une solution difficile, il acquiert une singulière perspicacité.

Je feuilletai attentivement le volume que j'avais entre les mains. Je n'y découvris absolument rien. C'était un livre comme les autres, fatigué par un long usage, mais les marges étaient intactes et je ne trouvai aucun billet entre les pages.

Je me laissai aller à relire une partie de cette œuvre admirable. Je m'abandonnai peu à peu aux séductions du poète et je lus longtemps au coin de mon feu, oubliant pour quelques instants ce qui préoccupait mon esprit.

Il faut croire cependant que je songeais malgré tout à l'enquête que j'étais en train de faire et que l'histoire touchante de madame de Mortsau

n'occupait pas exclusivement ma pensée, car j'eus tout à coup dans mon fauteuil un soubresaut violent, comme si la vérité que je cherchais m'était apparue tout à coup.

Voici l'explication de l'émotion que je ressentis et qui fut pour moi comme la sensation violente d'un coup de foudre :

J'avais aperçu sur la page que je lisais quelques petits points noirs presque imperceptibles qui mouchetaient les blancs entre les lignes. Ces points étaient placés au-dessous d'un certain nombre de lettres. J'eus l'idée de réunir quelques-unes de ces lettres.

Je vis qu'elles formaient des mots.

Comprenez-vous, maintenant, ce que je ressentis ? Ce livre trouvé dans la poche du comte de Mortrée servait évidemment à une correspondance secrète, correspondance amoureuse, probablement.

Mais avec qui le jeune gentilhomme correspondait-il ?

Je réunis sur une feuille de papier, en suivant, toutes les lettres marquées d'un petit point noir. Ce travail facile une fois achevé, j'obtins la page que je vais vous lire.

Vous verrez, d'après le style et les pensées, que ce n'est pas précisément là la lettre d'une femme d'humble condition.

M. Rousseau prit une feuille dans le dossier qu'il avait devant lui et lut ce qui suit :

« Je ne fais que penser à vous, mon ami. Votre image est si profondément gravée en moi que je ne puis m'en détacher. A chaque instant, je crois entendre le son de votre voix, j'entends retentir à mon oreille ces mots d'amour que vous murmuriez à mes pieds avec un accent si passionné durant cette belle soirée que nous avons passée ensemble sous les ombrages du parc. Vous m'estimez assez pour savoir que je ne suis pas une femme vulgaire. Écoutez donc bien ce que j'ai à vous dire. Je ne vous demande que de me juger avec indulgence. Ce que vous allez lire vous rendra fou de joie, et vous ne pourrez être sévère pour celle qui vous aime d'une si immense tendresse.

» Marcellin, je n'ai point la vertu de madame de Mortsauf. Mais je n'ai pas d'enfants, moi. Et si la victime de Clochegourde n'avait pas été mère,

vous savez qu'elle n'aurait pas, plus que moi, résisté à son amour. Que Dieu me pardonne donc ce que je vais faire ! Mais, en mon âme et conscience, je ne me sens pas coupable. J'ai été mariée trop jeune à un homme qui ne m'a jamais aimée. Un mot de tendresse de sa bouche m'aurait sauvée et aurait sauvé son honneur. Ce mot, que j'ai encore imploré hier soir, comme le condamné implore sa grâce, il me l'a refusé. Il a été dur, impitoyable, comme toujours. En frappant sur son cœur, je n'ai entendu qu'un bruit de pierre. Je ne puis vivre ainsi. Je veux, je veux aimer. Je me sens belle, je me sens capable de rendre joyeuse et douce la vie de l'homme que j'aimerai et qui m'aimera. Or, dans la situation où je suis, je n'ai que deux partis à prendre : me tuer ou me donner à vous.

» Durant toute une nuit d'angoisse, j'ai eu devant les yeux ces deux perspectives extrêmes qui ferment pour ainsi dire l'issue de ma destinée. Mourir n'est rien. Mais, si je meurs, je ne vous verrai plus !

» Tenez, le sort en est jeté. Venez ce soir. Ma fidèle Marianne vous dira comment vous pourrez pénétrer jusqu'à moi. Nous concerterons notre fuite. Car il faut que nous partions. Je ne suis pas de ces femmes qui peuvent avoir deux visages et cacher un amant derrière elles, tandis qu'elles prennent devant le monde et devant leur mari des airs de vertu parfaite. Je vous veux tout à moi comme je veux être toute à vous. Venez, venez, mon adoré, mon seul amour, prenez-moi dans vos bras et faites-moi connaître toutes les ivresses dont votre bouche passionnée me parlait si bien hier soir. Je t'aime ! »

Après avoir lu ces pages, M. Rousseau – resta quelques instants silencieux, autant pour donner un peu de repos à sa voix épuisée que pour juger l'effet qu'elles avaient produit sur Armand d'Arçay.

Ce dernier était frappé de stupeur.

– M. de Mortrée était l'amant de la comtesse de Trémeillan ! dit-il enfin, comme s'il se fut éveillé d'un rêve.

M. Rousseau fit un signe affirmatif. Au bout de quelque temps, il reprit :

– Vous comprenez maintenant ce qui est arrivé, n'est-ce pas ? Le vicomte de Mortrée est allé au rendez-vous que madame de Trémeillan lui avait fixé. Le mari, qui probablement avait des soupçons, les a surpris. M. de Mortrée

s'est, enfui à peine vêtu. Il a été poursuivi et tué par le comte de Trémeillan ou par l'un de ses serviteurs dévoués. Mais il fallait sauver l'honneur du vrai coupable. Alors on a inventé avec un art perfide l'histoire des amours de Marcellin de Mortrée et de la femme du garde-chasse. Cette dernière avait dû souvent protéger les entrevues des deux amants ; vous le voyez par cette lettre. Le vicomte de Mortrée a été aperçu plusieurs fois chez elle. C'était plus qu'il n'en fallait pour fournir une base à cette fausse accusation qui a pesé sur le malheureux Torquenié.

Maintenant, observez bien les événements qui ont suivi l'assassinat du vicomte Marcellin.

Marianne tombe malade, frappée d'une fièvre violente. Il est certain qu'elle a dû pendant la nuit être témoin de quelque scène terrible, et ce qui s'est passé l'a tellement épouvantée que la fièvre s'est emparée d'elle.

Elle assiste, sans pouvoir s'en rendre compte, à la perquisition qui a lieu chez elle. Elle voit, dans son délire, les magistrats entrer dans sa maison, interroger son mari. Elle ne comprend pas ce qui se passe.

Mais la raison peut lui revenir. A un certain moment, elle pourra dire ce qu'elle a vu pendant cette funeste nuit du 25 avril. Elle pourra élever la voix pour défendre son mari injustement accusé ; elle pourra désigner à la justice le véritable assassin de Marcellin de Mortrée. Il faut qu'elle disparaisse. Il n'y a pas de temps à perdre. Avant d'avoir recouvré la raison, Marianne Torquenié meurt empoisonnée.

Devinez-vous maintenant qui pouvait avoir intérêt à cette mort et qui, a prescrit ce crime abominable ?

Deux jours après l'assassinat de Marcellin de Mortrée, plusieurs jours avant la mort de Marianne, la comtesse de Trémeillan part pour Nice, où, pendant deux années, elle sera consumée par la douleur et le désespoir jusqu'à ce que la mort la délivre.

Renfermée dans un couvent, elle ignorera ce qui se passe dans le monde extérieur. Le faible bruit causé par un procès jugé à Rennes, à l'autre bout de la France, ne parviendra même pas jusqu'à elle ; elle ne saura pas qu'un innocent a été condamné à la place de son mari coupable.

Elle mourra seule, abandonnée, après avoir donné le jour à une fille, mademoiselle de Trémeillan, votre fiancée.

Voilà, monsieur, en quelques mots, le drame que vous avez voulu connaître.

Maintenant, il s'agit de réhabiliter Jean Torquenié. Pour cela, il faut prouver à la justice que le comte de Trémeillan a été l'assassin de Marcellin de Mortrée et qu'il a ordonné la mort de Marianne Torquenié.

Je vous livre ce dossier ; à vous de faire ce que vous avez appelé « votre devoir ».

XVI

Durant les premières heures qui suivirent l'entretien qu'il avait eu avec M. Rousseau, Armand resta comme égaré, ne pouvant lier ses idées, frappé d'un coup si violent qu'il en était tout étourdi.

Il demeura de longs instants devant sa table, les yeux fixés sur ce terrible dossier, cette « première cause » qu'il avait tant souhaitée dans ses rêves de jeunesse et d'ambition et qui, maintenant, le jetait dans une si affreuse épouvante.

Que faire ? Que résoudre ?

Poursuivre la réhabilitation de Torquenié, c'était accuser le père de Marguerite. Le traîner devant les juges, c'était renoncer à l'amour de cette jeune fille qu'il allait posséder dans quelques jours, qui était la compagne choisie et si longtemps rêvée, celle en qui il avait mis toutes les espérances et toutes les tendresses de son cœur.

Renoncer à défendre ce malheureux, c'était commettre un acte infâme, se rendre pour ainsi dire complice du crime commis vingt ans auparavant par le sombre châtelain d'Albrays ; c'était attacher à sa vie un remords éternel.

Il ne lui vint pas un instant à la pensée que M. Rousseau avait pu se tromper, que la comtesse de Trémeillan était aussi innocente que Marianne. Il n'essaya pas de discuter les preuves. L'évidence s'imposait à lui. Cette lettre était décisive et éclairait d'une lumière éclatante le mystère de ce lointain passé.

Le comte de Trémeillan était un odieux assassin. C'était, de plus, un lâche qui, pour ne pas porter la responsabilité de son crime, avait laissé condamner un innocent et avait préparé avec un art infâme la perte de ce malheureux Torquenié.

Armand n'avait donc que deux partis à prendre : renoncer à Marguerite, briser sa vie, briser le cœur de cette douce et tendre jeune fille, ou se déshonorer en abandonnant à son misérable sort celui qu'il avait juré de défendre.

La lutte fut longue et douloureuse. Si douloureuse que des larmes sillonnaient le visage de l'infortuné jeune homme, tandis que son amour et son devoir se livraient dans son cœur un combat qui le meurtrissait si cruellement.

Enfin il se leva, pâle, résolu.

Armand d'Arçay était transfiguré. Ce n'était plus ce jeune homme doux, insouciant, un peu gâté par les tendresses des deux femmes, sa mère et sa fiancée, dont l'amour avait rempli son enfance et sa jeunesse, qui rêvait de couler une vie calme et heureuse dans ce modeste horizon de bonheur où il comptait borner son avenir.

C'était un homme résolu, énergique, dont la tête pâle et ardente se détachait du cadre sombre qui l'entourait.

Le douloureux accomplissement d'un devoir sublime mettait autour de lui comme l'auréole calme du martyr.

Il venait de sacrifier plus que sa vie. Il sentait qu'après avoir parcouru sans faiblir, d'uni pas vaillant et fort, la route terrible où il s'engageait, il mourrait sans doute de douleur et tuerait peut-être celle qu'il aimait plus que lui-même.

N'importe, il était décidé à aller jusqu'au bout.

Il se promena quelque temps dans son cabinet, les bras croisés, le front penché.

Il cherchait les moyens de prouver l'innocence de son malheureux client.

Pour cela, il ne voyait qu'une seule marche à suivre.

Il fallait obtenir des aveux complets du comte de Trémeillon et de ceux qui lui avaient servi de complices. Au nombre de ces complices se trouvait certainement la Terreuse.

Il se rattachait encore à une dernière espérance. Peut-être le comte de Trémeillon, se voyant soupçonné, prêt à être traduit devant la justice, trouverait-il dans son désespoir une inspiration qui sauverait son honneur.

Quoi qu'il en soit, Armand résolut d'agir sans tarder. Plus le sacrifice était cruel et plus il fallait en hâter l'accomplissement.

Il était plongé dans ces réflexions lorsque Baptiste vint lui dire qu'une femme était en bas et désirait lui parler.

– Quelle est cette femme ? demanda le jeune avocat.

– Je ne sais, monsieur.

Et Baptiste fit une grimace significative comme le jour où il avait dû annoncer la visite de Jean Torquenié.

– C'est bien, je descends, dit Armand.

Dans le jardin, il trouva une jeune fille dont l'aspect le frappa vivement.

Elle était misérablement vêtue d'un jupon de laine noire tout effrangé et d'un châle rapiécé qu'elle serrait autour d'elle, sans doute pour dissimuler l'absence du corsage.

Une chevelure noire, ébouriffée comme celle d'une bohémienne, servait de cadre à un visage pâle dont les traits étaient remarquablement fins et réguliers. Deux grands yeux noirs ardents, et dont l'expression avait quelque chose de fixe et de sauvage, éclairaient ce pur ovale.

– Que me voulez-vous ? demanda Armand en regardant cette jeune fille avec étonnement.

Sans répondre elle lui tendit une lettre, puis remit précipitamment ses deux mains sous son châle.

Armand ouvrit cette lettre ; elle ne contenait que ces quelques lignes :

« Monsieur,

» Il ne suffit pas de réhabiliter le père ; il faut arracher son enfant à la misère, à l'infamie. J'ai rencontré hier cette malheureuse qui mendiait et que tout le monde repoussait. A vous de la secourir et de lui faire un avenir d'honnête fille.

» EUGÈNE ROUSSEAU.

Armand eut quelque peine à se remettre de la surprise que lui causa ce court billet.

Sa première pensée fut que M. Rousseau en usait avec lui avec un sans-façon assez étrange. Il fut un peu froissé de voir un homme qui, à Rennes, était au ban de l'opinion, lui intimer en quelque sorte un ordre et lui dicter si impérieusement son devoir.

Mais, ce mouvement de dépit une fois passé, Armand se dit que si M. Rousseau avait employé une forme un peu rude, il avait raison dans le fond.

Son père et le comte de Trémeillan, – le fou et le criminel, comme les désignait l'ancien proscrit dans son sévère langage, – étaient coupables de la misère et de la honte de cette malheureuse, comme ils l'étaient de la honte et de la misère de Jean Torquenié.

Du moment où il voulait réparer les torts de ces deux hommes, il ne devait pas accomplir à moitié la tâche qu'il s'était fixée. Il fallait recueillir Jeanne Torquenié, assurer sa vie, consoler sa douleur et, ainsi que le disait M. Rousseau, lui préparer un avenir d'honnête fille.

– Vous avez beaucoup souffert, n'est-ce pas ? dit Armand d'Arçay en s'approchant de Jeanne.

Celle-ci eut comme un soubresaut. Ses yeux se fixèrent sur le jeune homme avec une sorte d'égarement. C'était la première fois qu'on lui parlait ainsi avec douceur et qu'on paraissait prendre quelque intérêt à elle.

Son émotion fut si forte qu'elle fut comme étouffée par un sanglot qui lui monta à la gorge.

Tout à coup, brusquement, deux torrents de larmes 'coulèrent de ses yeux et elle se cacha la figure dans son châle.

– Vous ne souffrirez plus, reprit doucement Armand lorsque l'émotion de la malheureuse fut un peu calmée. Dans cette maison, mademoiselle (et il appuya sur ce mot), vous ne rencontrerez que de bonnes paroles et des encouragements. Reprenez donc courage. On vous insulte dans cette ville parce que vous êtes la fille d'un forçat...

Jeanne Torquenié tressaillit et ses yeux lancèrent sur Armand ce regard farouche qui donnait à son beau visage une si dure expression.

– Je puis vous affirmer, reprit Armand, que votre malheureux père a été inj ustement condamné. Dans un très prochain avenir, son innocence sera reconnue et proclamée. Ceux qui vous insultent aujourd'hui n'auront alors pour vous que des sentiments de pitié et d'affection.

Elle le regarda avec une sorte de stupeur, comme si elle n'avait pas compris ses paroles.

– Attendez-moi ici un instant, poursuivit-il. Dans quelques moments, je vous dirai ce que nous comptons faire pour vous.

Armand alla trouver madame d'Arçay, qui travaillait au salon.

– Ma bonne mère, dit-il en l'abordant, je viens te demander de m'aider.

– Et à quoi donc, mon Armand ? demanda madame d'Arçay avec son paisible sourire de femme heureuse.

– A faire une bonne action.

– Parle, parle, je suis tout à toi, tu le sais bien. A qui puis-je être utile ? De qui s'agit-il.

– Il s'agit d'une pauvre fille très malheureuse que ta bonté peut sauver.

Il lui raconta l'histoire de Jeanne Torquenié, mais sans lui révéler le véritable nom du sa protégée ni l'intérêt puissant qu'il lui portait.

Il dit qu'il s'était chargé de demander la réhabilitation d'un homme qui avait été autrefois injustement condamné, que la fille de cet homme avait quitté la fabrique où elle travaillait parce que le malheur de son père la rendait un objet de haine et de mépris ; il ajouta que cette pauvre enfant se mourait de misère et qu'en attendant le procès qui allait se juger prochainement, ce serait une charité de la recueillir, de lui donner des vêtements plus propres et plus décents que ceux qu'elle portait, de lui tendre enfin la main, afin que le désespoir ne l'entraînât pas dans l'abîme.

Armand n'eut pas besoin de beaucoup de paroles pour convaincre sa mère et pour la rallier à la cause de sa protégée.

Madame d'Arçay avait un cœur excellent ; elle s'attendrissait sur toutes les misères, elle rêvait de voir tout le monde heureux et souriant autour d'elle.

Elle s'enflamma pour la bonne action que lui proposait son fils.

– Il y a justement une chambre libre à côté de celle de ma femme de chambre, dans le petit pavillon de l'entrée. Dis à Yvonne de s'occuper de cette jeune fille. Elle lui achètera des vêtements, elle la fera travailler, elle l'installera bien gentiment dans cette chambre. Pauvre enfant ! Je prendrai soin d'elle, soit tranquille, et, si c'est une bonne fille, elle sera bien heureuse chez nous en attendant que tu lui rendes son père.

Armand alla s'entendre immédiatement avec la vieille Yvonne.

Deux heures après, une belle jeune fille, vêtue de la robe noire et du joli châle croisé des Bretonnes, les cheveux retenus dans une petite coiffe de soie, le cou emprisonné dans une guimpe blanche plissée, travaillait auprès d'une fenêtre dans une chambre modeste, mais d'une exquise propreté.

On aurait difficilement reconnu en elle cette malheureuse enfant qui, quelques heures auparavant, courait dans les rues de la ville, les pieds à moitié nus, vêtue de haillons, affolée de misère, les regards hargneux et surnois.

Elle-même ne paraissait pas croire à la réalité de ce rêve. Elle restait immobile, son ouvrage entre les mains, les yeux fixés sur la petite rue sur laquelle donnait la fenêtre de sa chambre.

Lorsqu'elle y était entrée quelques instants auparavant, lorsqu'elle s'était vue traitée avec tant de bonté, habillée de linge blanc et de vêtements propres, elle était tombée sur une chaise, à moitié suffoquée, et ses yeux avaient été de nouveau remplis de larmes.

Ce n'était pas une nature ordinaire que celle de Jeanne Torquenié. Son caractère fier et farouche l'avait préservée des chutes vulgaires auxquelles peut être exposée une jolie fille en proie aux tourments de la misère. Recueillie par un hospice, jetée à quinze ans dans la rue, elle n'avait jamais connu les conseils d'une mère, jamais une main charitable ne lui avait indiqué la bonne voie. Mais elle avait une sorte d'honnêteté naturelle, une extrême droiture.

Les souffrances auxquelles elle avait été en butte pour une faute qu'elle n'avait pas commise, ces odieuses persécutions dont la société accable les enfants qu'elle rend responsables des crimes de leur père, avaient développé en elle un sentiment inébranlable de justice.

Les douleurs de son enfance n'avaient pas desséché entièrement son cœur. Elle était encore capable d'aimer. Et dans cette atmosphère douce où elle se trouvait maintenant, elle sentait germer en son âme des pensées tendres qui jusqu'alors lui était restées inconnues.

Peu à peu le calme rentrait en elle. Après une enfance si agitée et si douloureuse, elle se voyait tout à coup, comme par l'influence surnaturelle d'une bonne fée, dans une situation de calme et de bonheur.

Elle pensa qu'elle n'avait pas assez remercié ceux auxquels elle devait ce changement inespéré dans sa destinée. –

Elle laissa là son ouvrage et descendit au jardin, cherchant quelqu'un qui pût la conduire auprès de madame d'Arçay, qu'elle n'avait pas encore vue.

Dans la petite cour qui précédait les écuries, elle aperçut Armand. Le jeune homme faisait atteler son phaéton. Le jour commençait à baisser. Mais il ne voulait pas rester jusqu'au lendemain dans cette incertitude qui le tortuait. Il avait hâte d'aller au château d'Albrays, fin d'avoir avec le comte de Trémeillan l'entretien décisif d'où sa destinée allait dépendre.

Il alla vers Jeanne et lui demanda ce qu'elle ui voulait.

Lorsqu'elle lui eut dit le sujet de sa démarche :

– Vous remercieriez ma mère demain matin, fit-il. Ah !... une recommandation ajouta-t-il d'une voix plus basse. Ne lui dites pas votre nom. Vous saurez plus tard pourquoi je vous demande cela. Le nom de votre père pourrait rappeler à ma mère un douloureux souvenir.

Jeanne fixa sur lui ses grands yeux :

– Mon père... dit-elle avec une sorte d'hésitation... où est-il, monsieur ? Puis-je le voir ? Je voudrais lui demander pardon. J'ai été mauvaise pour lui. Je ne savais pas qu'il avait été mis injustement au bagne... Je le croyais coupable, et j'ai tant souffert à cause de lui que je le haïssais... Quand je pense à ce que j'ai fait !... Il m'a prise dans ses bras... Je l'ai repoussé, je l'ai maudit !...

– Votre père sera bientôt dans cette ville. Dans quelques jours peut-être vous serez réunis et heureux.

En achevant ces mots, Armand d'Arçay monta dans sa légère voiture.

Quelques instants après, il sortait de l'hôtel.

Et la jeune fille, qui le suivait d'un regard ému et reconnaissant, ne pouvait deviner l'héroïsme qui se cachait sous cette apparence si calme et si modeste.

XVII

Les quelques kilomètres qui séparent le château d'Albrays de Rennes furent rapidement franchis par le cheval d'Armand d'Arçay.

Le bon animal connaissait bien la route et il savait que son maître était toujours pressé d'arriver quand il prenait cette direction.

Cependant, si vite que le chemin eût été parcouru, la nuit commençait à tomber lorsque Armand entra sous l'allée ombragée au bout de laquelle s'élevait le château d'Albrays.

Il appela un domestique et le pria de prendre soin de son cheval.

Puis il monta le perron qui conduisait aux appartements du château.

A chaque pas qu'il faisait, il sentait son cœur prêt à éclater.

Cette – résolution héroïque qu'il avait prise avec tant de courage, dans un moment d'exaltation. lui paraissait maintenant dépasser les forces humaines.

Comment pourrait-il supporter la vue de sa bien-aimée Marguerite, et le sourire heureux et confiant dont elle allait l'accueillir ?

Il souhaitait presque ne pas la voir. S'il ne rencontrait que le comte, il y aurait sans doute entre eux une scène violente, terrible ; mais avec lui il se sentait la force d'aller jusqu'au bout et de faire son devoir.

Au contraire, il n'osait répondre de son courage si Marguerite, en le voyant venir, voulait l'entraîner dans un coin du salon pour faire avec lui, comme d'habitude, de chers projets d'avenir.

Il savait bien qu'alors son amour si jeune, si ardent, pourrait parler plus haut que l'austère devoir qu'il voulait accomplir.

Lorsque le domestique ouvrit la porte du salon, Armand resta un instant sur le seuil, hésitant, torturé par une angoisse affreuse. Il lui semblait que

ses jambes fléchissaient et qu'il allait tomber sans connaissance.

Il aperçut près de la fenêtre le comte de Trémeillan, un journal déplié sur ses genoux, plongé dans cette sorte de rêverie triste qui lui était habituelle.

Un coup d'œil jeté à la hâte dans le salon rassura Armand.

Le comte de Trémeillan était seul.

Alors le jeune avocat fit appel à toute son énergie et marcha vers lui d'un pas ferme.

Le comte ne parut pas l'entendre. Ce fut seulement lorsque Armand fut tout près de lui qu'il releva la tête et le regarda d'un air distrait.

Alors, faisant signe au domestique :

– Prévenez mademoiselle, dit-il.

Et sans même saluer celui qui, dans quelques jours, allait être le mari de sa fille, il retomba dans sa torpeur.

Armand arrêta le domestique.

– Non, dit-il, il est inutile que mademoiselle prenne la peine de se déranger. Je vous prie même de ne pas lui dire que je suis ici. C'est à vous, monsieur, à vous seul que je désire parler, dit-il en s'adressant au comte d'une voix ferme.

M. de Trémeillan fixa sur le jeune homme un regard étonné.

Armand prit une chaise et s'assit en face de lui.

– Monsieur, dit-il, je viens faire auprès de vous une démarche grave. En deux mots, voici ce qui m'amène. Je suis chargé de plaider pour un homme qui a été condamné il y a une vingtaine d'années et qui se prétend innocent. Cet homme, vous l'avez connu, vous avez même autrefois témoigné en sa faveur. Je vous demanderai instamment de faire appel à vos souvenirs et de me dire si réellement vous pensez que la justice se soit trompée à son égard.

– Quel est le nom de cet individu ? fit le comte de Trémeillan en regardant le bout de ses doigts d'un air distrait.

– Jean Torquenié.

Armand s'était placé le dos tourné au jour, de façon que les derniers rayons du couchant frappassent en plein le visage de M. de Trémeillan. Il l'observa attentivement en prononçant ces deux mots.

Le comte n'eut aucun tressaillement. Pas un muscle de sa figure ne bougea.

– A ! oui, dit-il, je me rappelle. C’est une bien vieille histoire, mon cher d’Arçay. Assurément, ce pauvre diable était coupable. Cela n’a jamais fait pour nous le moindre doute. Mais j’ai été désolé de ce qui est arrivé. Ce garçon était un bon serviteur.

– Alors vous le croyez bien réellement coupable ? insista Armand.

– Sans doute... D’ailleurs, il a avoué. Tenez, c’est même votre père qui l’a fait avouer. Et vous savez si votre père connaissait bien son métier. Quelle singulière idée avez-vous de remuer ces vieux souvenirs ? Je vous engage à renoncer à cette mauvaise cause. Elle est perdue d’avance.

– Ce n’est pas mon avis, dit Armand d’un ton grave. Torquenié est sorti du bagne il y a quelques semaines. Il ne veut pas rester sous le coup de la sentence qui l’a condamné. Il prétend que cette sentence est injuste. Il proteste avec une terrible énergie. Il affirme qu’il a entre les mains les preuves de son innocence, qu’il a hésité à les faire connaître jusqu’à présent par respect pour une famille hautement honorée dans ce pays ; mais ses souffrances l’ont irrité, aigri, il ne veut pas rester plus longtemps sous le coup du jugement qui l’a flétri. Il veut parler et dire tout ce qu’il sait.

Armand s’arrêta un instant, puis reprit ensuite avec indifférence :

– Au surplus, je ne tiens pas absolument à plaider cette cause, et, si vous pensez qu’elle soit perdue d’avance, je dirai à cet homme d’aller voir un de mes confrères. Il fera à un autre avocat les révélations qu’il voudra.

Le regard froid et perçant du comte se dirigea sur Armand. On eût dit qu’il voulait sonder ses intimes pensées. Ce fut du moins l’interprétation que le jeune avocat donna à ce rapide et fugitif coup d’œil.

M. de Trémeillan resta un moment silencieux.

– Tenez, dit-il, avant de pousser plus loin cette affaire, vous feriez peut-être bien de m’envoyer Torquenié. Je l’interrogerai, je le retournerai et je suis sûr qu’ensuite il n’osera pas affirmer encore son innocence. Je connais certains détails.

Le comte n’acheva pas et retomba dans son silence habituel.

Mais Armand reprit la parole. Il avait hâte d’amener l’entretien au point décisif.

– Moi aussi, monsieur, dit-il, je connais des détails tellement précis que l’innocence de Torquenié me semble plus éclatante que la lumière du jour.

On a prétendu qu'il avait tué le vicomte de Mortrée parce que ce dernier était l'amant de sa femme. Je sais que cela est faux... La femme dont M. de Mortrée était l'amant n'était pas Marianne Torquenié !

M. de Trémeillan se leva tout droit, comme si une secousse violente l'avait galvanisé.

Il marcha quelque temps dans le salon d'un pas heurté et nerveux.

Puis, revenant vers Armand, il se planta devant lui et, le regardant les yeux dans les yeux :

– Après... dit-il d'une voix dont il s'efforçait de maîtriser le tremblement profond. Après... dites tout... que savez-vous ? Quelle était la maîtresse du vicomte de Mortrée ?

Armand hésita un instant.

Ensuite, faisant un pas vers le comte, sans baisser les yeux devant ce terrible regard :

– C'était la comtesse de Trémeillan, monsieur, fit-il d'une voix assurée.

Le vieux comte reçut ce coup violent sans faiblir.

Un peu de pâleur marbra ses joues ; un éclair rapide passa dans ses yeux et ce fut tout.

– Je veux achever, monsieur, et vous dire tout ce que je sais, reprit aussitôt Armand ; j'ai entre les mains une lettre écrite par la comtesse votre femme à M. de Mortrée. Cette lettre m'a révélé toute la vérité. Elle a été en même temps le trait de lumière qui m'a éclairé sur l'innocence de ce malheureux, condamné pour un crime dont il n'était pas coupable. J'ai cherché alors quel pouvait être l'auteur de l'assassinat du vicomte, de l'empoisonnement de Marianne. Cet homme-là, la même évidence me le désignait clairement : ce ne pouvait être que vous, monsieur le comte.

– Ah ! vous avez supposé cela, monsieur, dit M. de Trémeillan, dont la voix gronda comme une menace prête à éclater.

– Êtes-vous encore d'avis, monsieur, que j'abandonne cette cause et que je confie ce dossier à un autre avocat ? demanda Armand.

Le visage du comte devint un peu plus livide. Il pencha la tête et ses yeux semblèrent chercher à terre un point où ils pussent se fixer.

Puis il parut s'arrêter à une décision suprême. Il releva sa haute taille et reprit l'attitude fière et dédaigneuse qui lui était habituelle.

– Et quand cela serait, monsieur ? dit-il. Si vraiment le vicomte de Mortrée m’a infligé la plus cruelle offense que puisse recevoir un homme, qui oserait me blâmer de m’être vengé de lui ?...

– Mais pour vous assurer l’impunité, monsieur le comte, vous avez fait assassiner une malheureuse femme, vous avez jeté un innocent au bagne...

Le comte de Trémeillan tressaillit et détourna la tête. Il tomba dans son fauteuil avec cette pose sombre et rêveuse que d’Arçay lui avait vue si souvent.

Le jeune avocat s’expliqua alors l’humeur farouche qui assombrissait constamment le caractère de M. de Trémeillan.

Il devina que ce vieillard était torturé par d’effroyables remords.

– Je vous le répète, dit le comte d’un ton bref et saccadé, envoyez-moi Torquenié. J’arrangerai cela avec lui. S’il veut de l’argent, je lui en donnerai... Cette lettre, monsieur, cette lettre, qui vous l’a remise ? l’avez-vous sur vous ?... Rendez-la moi...

Eh bien ! oui, reprit le comte en faisant un violent effort sur lui-même. ce que vous avez deviné est la vérité ! La comtesse de Trémeillan a manqué à ses devoirs et j’ai puni son amant.

Mais vous comprenez, n’est-ce pas, qu’au moment d’épouser ma fille vous devez m’aider à faire disparaître la trace de cette triste histoire ?... Rendez-moi cette lettre.

– Vous ne m’avez pas compris, monsieur le comte, dit Armand d’Arçay d’un ton grave. Jean Torquenié ne demande pas d’argent t, il veut être réhabilité, il veut que l’infamie du bagne soit effacée de son front, il veut son honneur que vous lui avez volé. Je lui ai promis de l’aider de toutes mes forces ; je tiendrai mon serment. Je ne serai pas votre complice, monsieur. S’il le faut, je serai votre accusateur... Oui, j’adore votre fille ; oui, le rêve de ma vie était de l’avoir pour femme, et je jure Dieu que j’aimerais mieux mourir que de renoncer à elle... Mais il est une voix qui parle plus haut en moi que mon amour... c’est la voix de ma conscience, monsieur le comte. Je suis en quelque sorte solidaire de votre crime. Ainsi que vous me le rappeliez tout à l’heure, c’est mon malheureux père qui a instruit l’affaire Torquenié et qui, déjà brûlé par la fièvre, le cerveau exalté par la maladie qui devait le tuer, a déployé contre cette homme une ardeur telle, que

l'infortuné, pour se soustraire à une si cruelle persécution, s'est reconnu coupable d'un crime qu'il n'avait point commis... Vous comprenez maintenant quel est le devoir que j'ai à remplir. Je n'y faillirai pas, je vous le jure.

Puis, se levant, Armand ajouta :

– Je vous quitte, monsieur ; vous avez la nuit pour réfléchir au parti qu'il vous convient de prendre.

Il sortit du salon sans que le comte de Trémeillan eût fait un mouvement pour le retenir.

Quelques instants après, la voiture roulait dans l'avenue du château.

Le vieux comte pencha la tête et sembla écouter le bruit des roues, qui se perdit bientôt dans l'éloignement.

Alors il se leva avec un mouvement violent. Les sentiments qu'il s'était efforcé de contenir durant l'entretien qu'il venait d'avoir avec Armand d'Arçay éclatèrent tout à coup.

Il arpentait le salon avec une sorte d'énergie sauvage. Il avait des mouvements désordonnés. Des exclamations entrecoupées sortaient de ses lèvres, que la fureur rendait livides.

Il se montrait alors ce qu'il avait été dans sa jeunesse, ce bizarre exalté qui avait infligé à la malheureuse comtesse de Trémeillan de si cruelles souffrances.

Depuis vingt ans, depuis ces crimes froidement conçus et exécutés, le caractère du comte avait changé. Il n'avait plus ces mouvements impétueux, ces colères bruyantes d'autrefois. Toute cette exubérance s'était concentrée en une sorte de torpeur mélancolique. Il vivait replié sur lui-même, le front toujours courbé sous une terreur poignante, sentant peut-être constamment au fond du cœur la morsure cuisante du remords.

Et voilà qu'au bout de vingt ans ce remords prenait un corps, une âme et venait l'accuser d'une voix vibrante !

Voilà que tout à coup les cendres du passé s'échauffaient et que l'ombre s'éclairait d'une grande lumière. Ce qu'il croyait mort renaissait ; ce qu'il croyait à jamais oublié se dressait devant lui avec menace.

Il lui semblait qu'il avait dormi pendant vingt ans et qu'il se réveillait maintenant au lendemain du crime, en face de la justice qui lui demandait

compte de ce qu'il avait fait.

Puis, après cet effroi qui le jetait dans un coin du salon, en proie à une prostration muette, il avait tout à coup de terribles révoltes.

Il poussait des rugissements de lion blessé ; il ne voulait pas se rendre. Il se repentait d'avoir laissé Armand s'échapper et de ne pas avoir étouffé son secret dans sa gorge.

Il se sentait pris d'une colère folle. Comment ! ce Torquenié, ce manant, osait sortir du bain et venir l'accuser !

Est-ce que ce n'est pas le rôle des gens de cette espèce de payer pour leur maître et seigneur ?

Sa mémoire, nourrie de tous les excès féodaux, lui rappelait un temps où les vilains ne faisaient pas tant de façons pour livrer au seigneur leur femme, leur honneur, leur vie...

Et il s'indignait, avec la fureur folle d'un enfant, contre les événements, contre les hommes, qui avaient osé changer un si parfait état de choses.

Tout à coup, comme si une idée subite avait illuminé son esprit, comme s'il eût aperçu le salut au bord du gouffre, il se jeta sur une sonnette et l'agita violemment.

Un domestique parut.

– Dites à mademoiselle de Trémeillan de venir me parler, s'écria le comte.

Et retombant de nouveau dans un fauteuil, il s'efforça de calmer la violence des sentiments qui bouillonnaient en lui.

Lorsque Marguerite, belle et tranquille, apparut sur le seuil du salon, le comte de Trémeillan avait repris la pose sombre et rêveuse qui lui était habituelle. On aurait dit que rien ne s'était passé.

XVIII

Il était de grand matin lorsque, le lendemain, le vieux Baptiste vint, d'un air assez ému, prévenir son maître qu'une personne désirait lui parler.

Armand d'Arçay était dans son cabinet, en train de consulter pour la vingtième fois les pièces de l'effrayant procès dont il s'était chargé.

A la muette interrogation que le jeune avocat lui adressa, Baptiste parut hésiter ; puis enfin, comme s'il n'avait pu garder plus longtemps le secret qu'on lui avait confié :

– C'est mademoiselle de Trémeillan, ajouta le vieux serviteur en baissant la voix.

– Marguerite !

En poussant ce cri, Armand devint tout pâle.

Il s'élança vers la porte du petit escalier qui conduisait à son cabinet et ouvrit vivement cette porte.

Une jeune femme voilée entra d'un pas précipité. Ses forces la trahirent ; elle tomba à demi évanouie sur le premier fauteuil qui se trouva à sa portée.

– Laisse-nous, dit Armand au vieux domestique. Et surtout pas un mot à personne.

Quand ils furent seuls, le jeune homme se jeta aux pieds de Marguerite de Trémeillan et prit ses deux mains, qui étaient froides.

Une émotion poignante déchirait son cœur.

Il n'osait deviner la vérité, et pourtant il savait bien pourquoi Marguerite, pâle, tremblante, venait tomber dans ses bras à une pareille heure.

Il comprenait que le comte de Trémeillan, avait voulu jouer sa dernière carte et qu'il avait eu l'infamie de prendre pour se défendre une arme sacrée à laquelle il n'aurait jamais dû toucher.

Marguerite fit un effort pour dominer l'émotion qui secouait tout son être.

Elle jeta ses deux bras autour du cou d'Armand agenouillé devant elle et, regardant le jeune homme avec des yeux tout brillants de fièvre et tout remplis de larmes :

– Pourquoi, dit-elle d'une voix brisée, ne m'avez-vous pas fait demander hier soir ?

– Vous savez que je suis venu au château ? dit Armand, pâle d'inquiétude.

– Oui, je sais tout.

Armand tressaillit.

– Comment ! fit-il, votre père vous a dit..?

– Tout ! répéta Marguerite dans un sanglot étouffé.

– Mais c'est impossible, fit Armand, que cette idée révoltait, il n'a pu vous révéler...

– Je vous dis qu'il ne m'a rien caché. il a été impitoyable. Mes plus intimes tendresses, mes plus chers souvenirs, mes pudeurs de jeune fille, il a tout foulé aux pieds... A h ! vous pouvez être fier de ce que vous avez fait !. Vous m'avez tuée !

Et Marguerite inclina son front avec un mouvement d'entier abandon et de navrant désespoir.

Puis ses sanglots longtemps contenus éclatèrent, et ses larmes, qui avaient coulé toute la nuit, reprirent leur cours un instant interrompu.

Armand restait devant elle comme pétrifié, ne trouvant aucun mot à lui adresser, aucune consolation à lui donner.

– Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! gémit la malheureuse jeune fille en serrant son front dans ses mains crispées, j'étais trop heureuse, cela ne pouvait pas durer... Et c'est vous, c'est vous qui me portez un coup pareil !!! Quel démon vous a poussé ?... Pourquoi avez-vous accepté d'être l'accusateur de mon père ?... Ah ! vous ne m'avez jamais aimée !! J'avais deux amours dans ma vie, reprit-elle dans un accent déchirant, ma mère et vous !... Ces deux amours sont flétris maintenant. Ma mère n'était pas la sainte que je croyais, et vous, vous m'avez sacrifiée, comme une étrangère, au premier mendiant qui est venu vous implorer ? Que s'est-il passé en vous ? Je ne

puis le comprendre. Je ne vois qu'une chose : c'est que vous ne m'aimez pas, que vous ne m'avez jamais aimée !!...

Marguerite était en proie à une si violente exaltation qu'il semblait impossible de la calmer et d'apaiser son désespoir.

Armand voulut cependant essayer de se défendre.

Mais comment faire entendre à cette pauvre enfant le langage de la froide raison, alors qu'elle était emportée par la passion qui faisait vibrer tout son être ?

Armand la prit dans ses bras, lui parla tendrement.

Il vit bien que, pour consoler une telle douleur, il fallait d'abord réhabiliter cette mère dont Marguerite conservait un si pieux souvenir, et que le comte de Trémeillan avait eu l'infamie de flétrir aux yeux de sa fille.

Armand comprenait toute la portée de ce coup audacieux.

Pour se défendre et pour réduire au silence cette voix du passé qui l'accusait, le comte de Trémeillan avait tout révélé à Marguerite. Il lui avait dit la faute de sa mère, le châtiment qu'il avait infligé au coupable. Puis, sans trop parler de l'innocent qui avait été condamné à sa place, il avait ajouté qu'Armand voulait faire revivre ce procès et devenir son accusateur. Il connaissait l'amour, le respect que Marguerite portait à cette pauvre mère qu'elle n'avait jamais connue. Il lui avait représenté alors que si ce procès avait lieu, la comtesse de Trémeillan serait publiquement déshonorée, que cette faute si soigneusement cachée par lui depuis vingt ans éclaterait au grand jour, qu'il fallait prévenir immédiatement un pareil scandale, aller trouver Armand et lui redemander les pièces qu'il avait entre les mains.

Après avoir entendu ces cruelles révélations, la pauvre Marguerite avait passé une nuit atroce.

Elle ne pouvait comprendre la folie subite qui s'était emparée de son fiancé. Elle alla jusqu'à penser qu'il ne l'aimait pas et que c'était pour rompre son mariage qu'il voulait faire ce scandaleux procès.

Ce fut pour la malheureuse enfant de longues heures de tortures, des crises de larmes ininterrompues, d'horribles sanglots qui lui déchiraient la poitrine.

Enfin, dès que le jour parut, elle s'habilla à la hâte, fit atteler et, accompagnée d'un domestique, elle courut à Rennes afin d'implorer

Armand d'Arçay.

– Écoutez-moi, ma bien-aimée, dit Armand en l'entourant tendrement de ses deux bras. Laissez-moi me justifier, laissez-moi défendre ces deux amours de votre cœur, votre mère et votre fiancé.

Alors doucement il la releva, la fit asseoir et se mit à genoux devant elle.

Il connaissait par sa mère, tous les détails du mariage de M. de Trémeillan, il savait ce que cette union avait infligé de tortures à la malheureuse comtesse.

Ces détails, que Marguerite ignorait et dont il s'était bien gardé de lui parler jusqu'à ce jour, il les lui révéla...

– Marguerite, lui dit-il, j'ai souvent entendu votre bouche adorée déclarer que vous auriez préféré mourir plutôt que d'être unie à un homme que vous n'auriez pu aimer. Comprenez-vous ce qu'a dû souffrir votre pauvre [mère, mariée malgré elle, au sortir du couvent, par suite d'arrangement de famille et sans même avoir été consultée ? Votre mère savait une nature douce et tendre ; elle avait l'âme droite. Même dans les conditions où elle fut mariée, elle se serait attachée à son mari si celui-ci lui avait témoigné quelques égards Et quelque affection. Mais elle s'est trouvée en présence d'un caractère dur, d'un cœur froid, insensible à tout ce qui émeut d'ordinaire une âme humaine. En dehors de ses idées politiques, auxquelles l'éducation qu'il a reçue a donné l'apparence d'une sorte de fanatisme, Notre père n'a dans le cœur aucune corde qui puisse vibrer. De plus, toujours par suite de ces fatals préjugés d'un autre âge, il s'est accoutumé à ne voir en la femme qu'un être inférieur, condamné à un rôle passif et qui n'a pas le droit de sortir du cercle étroit des occupations domestiques.

Une femme de cœur doit aimer une fois en sa vie. Elle est la plus malheureuse, la plus infortunée des créatures si elle ne peut mettre son roman dans le mariage. Il faut alors qu'elle le cherche au dehors. Ce n'est pas votre pauvre mère qui a été coupable, Marguerite ; ce n'est pas elle qu'il faut accuser, mais ces absurdes habitudes sociales qui font du mariage une sorte de pacte d'intérêts où le cœur n'est pour rien. Les vrais coupables, lorsqu'un pareil malheur arrive, ce sont les parents qui ont vendu leur enfant pour un titre ou pour de l'argent.

Votre mère était trop loyale pour accepter ce honteux marché. Elle a voulu rompre de sa propre autorité des liens qui étaient devenus un supplice. Ah ! si vous aviez alors existé, elle aurait suivi jusqu'au bout son calvaire. Elle l'a déclaré dans une lettre que j'ai vue. Mais elle était seule au monde, seule avec cet homme dur et brutal qu'elle haïssait. Elle a trouvé sur sa route douloureuse un ardent dévouement, une profonde tendresse. Elle a succombé. Elle a voulu fuir, en honnête femme qu'elle était, n'avoir plus rien de commun avec cet homme qui était son époux devant la loi, mais qu'elle répudiait devant Dieu. Son seul époux, c'était Marcellin de Mortrée ; elle s'est jetée dans ses bras en le suppliant de l'arracher à une vie que chaque instant écoulé rendait plus odieuse. Quelle est la femme qui oserait lui jeter la pierre ? Quel est l'homme qui n'aurait pas pour elle des sentiments de pitié et de miséricorde ?

A mesure qu'Armand parlait, Marguerite relevait la tête ; les larmes s'arrêtaient au bord de ses paupières. Elle fixait son regard ardent sur son fiancé, se pénétrant de ses paroles, qui lui causaient une profonde émotion.

– Vous êtes bon, dit-elle après un silence, en pressant la main d'Armand. Vous essayez de réparer le mal affreux qui m'a été fait.

Puis, après une nouvelle pause :

– Soyez bon jusqu'au bout, s'écria-t-elle avec élan. Renoncez à la fatale idée que vous avez eue de faire ce procès à mon père.

– Vous savez qu'un innocent a été condamné à sa place, qu'il a passé vingt années de sa vie au bagne, qu'il réclame hautement une réparation et qu'il a bien le droit de la réclamer.

– Ah ! vous ne m'aimez pas, répéta avec désespoir la pauvre Marguerite. Si vous m'aimiez, mettriez-vous en balance mon avenir, mon amour, ma vie, avec les intérêts d'un inconnu qu'un hasard a conduit vers vous ?...

– Je vois que M. de Trémeillan ne vous a pas tout dit, Marguerite, fit Armand d'Arçay d'une voix grave.

Et alors il lui révéla le rôle que son propre père avait joué dans ce procès, il lui représenta qu'il serait le plus infâme des hommes, qu'il serait indigne de son amour, s'il refusait son appui à l'infortuné qui était venu l'implorer.

– D'ailleurs, reprit-il, ne comprenez-vous pas que c'est dans l'intérêt même de votre père que je dois me charger de cette cause ? Offrir de

l'argent à Torquenié est chose inutile. Il ne renoncera pas à cette idée fixe qu'il poursuit depuis vingt ans. Il veut être réhabilité, il veut que son procès soit révisé. Si je lui refuse mon concours, il ira trouver un autre avocat. Celui-ci, qui n'aura pas les mêmes motifs que moi pour mener les choses prudemment, – fera éclater le scandale. Le nom de votre mère, ce nom que vous respectez, que vous chérissez, sera traîné en plein tribunal. Sa faute, qui trouve tant d'excuses dans les circonstances, sera représentée comme la chute vulgaire d'une femme deshonnête ; on lui jettera l'injure, on l'accablera d'infamie.

– Armand ! oh ! Armand ! ne parlez pas ainsi. Ma mère !... ma pauvre mère !...

Et Marguerite, suffoquée par les larmes, laissa lourdement tomber sa tête sur l'épaule de son fiancé.

– Vous voyez qu'à tout prix nous devons éviter un pareil malheur. Pour cela, il faut que le plus grand coupable se sacrifie.

– Comment cela ?

– Écoutez, il faut que votre père parte, qu'il quitte la France. J'ai réfléchi à cela toute la nuit et je crois que le plan que je vais vous proposer est le seul bon. Qu'il parte donc. Pendant ce temps, l'affaire de Jean Torquenié s'instruira. Les choses seront menées habilement. On ne fera aucun bruit autour de cette affaire. Votre père a dû avoir pour complice à cette époque cette femme singulière que nous avons aperçue une nuit, vous vous en souvenez ? la Terreuse. Cette créature lui est profondément dévouée. Il est probable que c'est sur elle que retombera la charge la plus grave : l'assassinat de Marianne. Votre père n'aura à répondre que de la mort du vicomte Marcellin, et on trouvera une excuse dans la colère qu'avait allumée en lui l'injure grave qui lui avait été faite. Nous chercherons un avocat qui présentera sa défense dans ce sens, tout en laissant dans l'ombre la figure de votre pauvre mère.

M. de Trémeillan sera condamné peut-être ; mais la condamnation sera légère et sa fuite le soustraira aux effets de cette peine. Faites-lui comprendre tout cela, Marguerite ; dites-lui, que loin de m'accuser, il doit être heureux du hasard qui fait tomber cette affaire entre mes mains. Dites-lui surtout qu'il parte sans perdre un instant.

Marguerite de Trémeillan resta un instant sans répondre.

La situation où elle se trouvait était si extraordinaire, elle avait tant souffert pendant cette nuit d'angoisse qu'elle se sentait comme brisée et que tout effort pour rassembler ses idées lui était impossible.

– Il faut que je vous quitte, dit-elle en se levant. Laissez-moi la journée pour réfléchir. Je n'ai pas une idée dans la tête. Mes yeux brûlent. Je ne puis me tenir debout.

Et, en effet, elle chancela en essayant de se lever, et le bras d'Armand dut la soutenir.

– Marguerite, ma bien-aimée Marguerite, Dieu envoie à notre amour la plus terrible des épreuves. Nous étions trop heureux, notre vie s'écoulait trop douce et trop paisible. Il a fallu que la foudre tombât sur nous. Croyez-vous donc que je ne me sois pas senti pénétré d'une affreuse angoisse en me disant que peut-être vous cesseriez d'aimer celui que la fatalité condamne à être l'accusateur de votre père ? J'ai persisté cependant. J'ai fait jusqu'au bout mon devoir, si cruel, si pénible qu'il pût être. Mais je veux que vous sachiez bien, chère aimée de mon âme, que, quoi qu'il arrive, je ne cesserai de vous adorer et que je serai toujours fier de vous donner mon nom.

– Ah ! vous m'aimez... vous m'aimez ! dit Marguerite en se renversant entre les bras de son fiancé. Oh ! répétez-moi encore cela !... Oui, vous avez raison, c'est la fatalité qui nous écrase... Pardon d'avoir douté de vous... J'ai senti combien vous m'aimiez tout à l'heure quand vous m'avez parlé de ma pauvre mère...

Faites donc votre devoir, Armand, reprit-elle après une pause et en poussant un profond soupir... Je compte sur votre amour pour que de trop cruelles souffrances soient épargnées à mon père... Vous connaissez son orgueil... un pareil procès pourrait le tuer.

– Soyez tranquille, ma bien-aimée. Et vous, ma chère Marguerite, je vous recommande de remplir fidèlement le rôle que je vous ai tracé. Obtenez du comte qu'il quitte ce pays, qu'il quitte la France le plus tôt possible. Vous savez dans quel intérêt je vous demande cela ; nous aurions tout à craindre de sa violence...

Il faisait maintenant grand jour. Il fallait partir. Armand sonna le vieux Baptiste et lui dit de reconduire mademoiselle de Trémeillan, en la faisant

passer par le petit escalier, afin que, si par hasard madame d'Arçay était levée, elle ne pût rencontrer la jeune fille.

Armand eut la joie de voir que Marguerite paraissait beaucoup plus forte et beaucoup plus calme. Elle lui promit de lui envoyer un domestique dans la journée pour lui faire connaître la réponse du comte de Trémeillan.

XIX

Il est certaines natures heureuses qui passent dans la vie, un bandeau sur les yeux, sans soupçonner les drames cruels, les mystérieux et terribles événements qui s'agitent autour d'elles. Elles opposent au malheur un courage inerte contre lequel la douleur la plus cruelle vient s'émousser. Elles ont besoin de joie, de paix, de contentement, et dès qu'elles jouissent de ce tranquille bonheur elles s'y renferment, s'y barricadent, pour ainsi dire, et détournent instinctivement les yeux de tout ce qui pourrait le troubler.

Telle était Madame d'Arçay. Et ce n'était pas la moindre originalité de ce drame bizarre que de voir cette mère, bonne, tendre et dévouée entre toutes, mener sa vie paisible au milieu de ces événements poignants où le bonheur, la vie même de son fils pouvaient être en jeu.

Elle continuait son existence provinciale de femme riche et bien posée, administrant sa maison dans ses plus petits détails, afin que son cher Armand trouvât en se mariant toutes choses douces et faciles. Elle allait droit devant elle dans cette voie tranquille, ne regardant ni à droite ni à gauche, n'observant pas les rides que les soucis creusaient dans le front de son fils, toujours souriante, toujours contente, n'ayant d'autre préoccupation que le grand événement qui se préparait et où elle voyait pour Armand tant de gages de bonheur.

Ce besoin d'être heureuse lui donnait une sorte de force de caractère qui lui permettait de subir certaines épreuves qui auraient brisé toute autre femme. Durant des années, elle avait assisté au plus cruel supplice qui pût désoler un cœur féminin. Elle avait vu la mort anticipée, la lente agonie de l'homme qu'elle aimait. Mais, pendant cette longue torture morale, elle

avait été soutenue par un étonnant courage, par une indomptable espérance qui restait sourde et insensible aux arrêts les plus formels de la science, à l'évidence même des faits.

Pour rien au monde Armand n'aurait voulu troubler cette paix si calme. Devant sa mère, il s'efforçait d'être tel qu'il avait toujours été, de cacher les préoccupations de son esprit. Mais il réussissait mal à déguiser ses angoisses.

D'ailleurs, cette dissimulation était inutile. Avec l'optimisme naturel – de son caractère, madame d'Arçay attribuait à toute autre cause les réflexions profondes dans lesquelles son fils était si souvent plongé. Elle ne pouvait soupçonner la vérité. En le voyant plus préoccupé, plus taciturne qu'à l'ordinaire, elle le croyait en proie aux pensées de son amour, elle le supposait absorbé par l'émotion de son prochain mariage.

Pendant le déjeuner qui suivit la visite imprévue de Marguerite de Trémeillan, Armand fut particulièrement silencieux et recueilli. Sa mère, bien confortablement installée dans son fauteuil en tapisserie, lui jetait de temps en temps des regards souriants ; elle semblait s'amuser intérieurement de ces jeunes émotions d'amoureux et se gardait bien de troubler la rêverie de son fils.

Vers la fin du repas, Baptiste apporta à Armand une lettre pressée qu'on venait de lui remettre.

Madame d'Arçay glissa un coup d'œil vers cette lettre au moment où Armand l'ouvrit et reconnut l'écriture de Marguerite. Un nouveau sourire éclaira son bon visage, dont la physionomie douce n'avait que des traces de rides presque invisibles. Les deux jeunes gens s'écrivaient ainsi, de temps en temps, lorsqu'ils ne devaient pas se voir dans la journée. Madame d'Arçay devinait bien ce que contenait cette lettre, et lorsque Armand quitta la table après l'avoir reçue, elle le suivit d'un regard un peu malicieux, tout en buvant lentement son café brûlant.

A peine sorti de la salle à manger, Armand relut encore une fois la lettre qu'il venait de recevoir.

Voici ce qu'elle contenait :

« Je viens de voir mon père. Il refuse de partir. Il m'a déclaré qu'il attendrait le procès moyens de défense. Rien n'a pu faire fléchir et que, devant les juges, il userait de tous les cette résolution farouche. Il a été pour moi plus dur que jamais. En me parlant de ma pauvre mère, il avait dans les yeux des éclair de haine qui m'effrayaient. Et ses regards furieux se portaient sur moi, comme si j'étais responsable en quelque chose de ce qui arrive. Je suis désespérée. Armand, sauvez-moi, protégez la mémoire de ma mère ! Il faut absolument que ce procès n'ait pas lieu. Voyez Jean Torquenié, offrez-lui de l'argent. Obtenez de lui qu'il quitte ce pays. Tout ce que je possède, je le donnerai : mais, je vous en supplie, ne laissez pas souiller cette chère mémoire. Répondez-moi ; donnez-moi un peu de calme. Vous ne pouvez savoir ce que je souffre. Du moins que je ne souffre pas par vous, cher et bon ami. Épargnez-moi ; songez que je suis innocente de ces crimes et prenez un peu pitié de celle qui vous chérit si tendrement.

» MARGUERITE. »

Armand sentit, en lisant cette lettre, son cœur se serrer et ses yeux se remplir de larmes.

Il fut pris d'une angoisse affreuse. Il ne pouvait croire ce qu'il lisait ; il parcourut plusieurs fois ces lignes, écrites d'une main fiévreuse.

Ainsi, pour se justifier, le comte de Trémeillon était bien résolu à accuser une pauvre femme qui avait succombé par faiblesse, par désespoir et par sa propre faute ! Était-ce une indigne lâcheté qui lui dictait une semblable conduite ? Ou bien son esprit sombre et vindicatif rêvait-il une vengeance suprême envers cette malheureuse qui l'avait offensé ?

Connaissant maintenant, dans tous ses replis, le caractère de M. de Trémeillon, Armand d'Arçay s'arrêta à cette dernière supposition. Cette nature encore mal dégrossie de gentilhomme campagnard avait certaines affinités avec celle du paysan. Bien qu'il fût à l'égard de ses gens comme

un roi despote vis-à-vis de ses sujets, malgré sa morgue dédaigneuse, malgré ses hautaines prétentions aristocratiques, il était facile en grattant cette superbe surface, de retrouver le tuf grossier du campagnard. Il en avait la violence brutale, la rancune sourde, la redoutable astuce ; il en avait aussi l'égoïsme féroce et la dureté de cœur.

A la suite de la visite imprévue qu'Armand lui avait faite, il avait envisagé d'un coup d'œil très juste sa situation critique et il avait immédiatement vu quelle était la conduite à tenir pour lutter avec avantage contre cet adversaire inopiné.

Certes, il ne s'attendait guère à trouver Armand devant lui dans cette circonstance. Lorsque le souvenir du passé venait hanter son cerveau, lorsque parfois la peur de son crime le prenait, il ne supposait pas que celui qui le démasquerait un jour serait ce jeune homme rêveur, insouciant, sentimental, qui semblait ne penser qu'à ses amours de vingt ans.

La profonde astuce du comte de Trémeillan qui s'était révélée une première fois alors qu'il avait eu l'art de faire condamner un innocent à sa place, se manifestait encore dans le choix qu'il avait fait d'Armand d'Arçay pour son gendre.

Ainsi qu'Armand l'avait dit à Marguerite, sa fortune était loin d'égaliser celle de M. de Trémeillan, et il n'offrait pas non plus à la vanité du comte les compensations d'un nom ancien. Aussi n'était-ce ni sa fortune, ni son nom ni même l'amour profond qu'il portait à Marguerite qui l'avait fait si facilement accueillir par le comte. Mais ce dernier avait pour les hommes de loi l'espèce de considération craintive qu'éprouvent ordinairement les gens de la campagne – surtout ceux dont la conscience n'est pas nette – à l'égard des juges et des avocats.

Il espérait que si jamais la justice s'avisait de lui chercher querelle pour le passé, son gendre se placerait devant lui et le défendrait.

On juge donc quels furent son désappointement, sa fureur, en se voyant menacé par celui-là même dont il avait cherché l'appui, en sacrifiant à cette idée ses préjugés et son orgueil.

Néanmoins, il sut se contenir et cacha sa colère.

Au lieu de tenir tête brutalement à son accusateur, de lui opposer une négation violente qui aurait peut-être excité le jeune avocat à rassembler des

preuves et à le pousser vivement, il avait paré le coup d'une façon hardie.

Entre d'Arçay et lui, il avait jeté Marguerite, au risque de briser la malheureuse enfant. Il était bien sûr que, pour venir à lui, Armand ne consentirait jamais à meurtrir cette jeune fille qu'il adorait. Il savait bien que, du moment où l'honneur de sa mère serait en jeu, jamais Marguerite ne laisserait Armand entamer un pareil procès.

Voilà pourquoi il avait fait à la pauvre enfant ces horribles confidences ; voilà pourquoi il n'avait pas craint de souiller, ce jeune cœur, d'arracher le voile doux et poétique dont l'imagination de Marguerite aimait à parer l'ombre de la comtesse de Trémeillan.

Il se mettait à l'abri derrière la tendresse filiale de Marguerite, derrière l'amour passionné d'Armand.

Cette conduite était sans doute peu chevaleresque, mais elle était fort prudente et fort habile.

Il comptait absolument qu'à la suite de la démarche faite auprès de lui par Marguerite, Armand renoncerait à cet absurde procès et que ce devoir qu'il invoquait si haut céderait vite devant son amour. Aussi, lorsque la jeune fille vint lui dire que, loin de renoncer à cette cause, Armand était plus décidé que jamais à défendre Jean Torquenié et à démasquer le vrai coupable, le comte de Trémeillan eut un terrible accès de rage. Il fit cependant des efforts surhumains pour se modérer et pour réprimer la violence de son caractère qui l'aurait peut-être poussé sur le moment à quelque acte de brutalité envers cette pauvre enfant qui était devant lui, tremblante et pâle de douleur.

Il persista dans sa résolution. Il refusa de s'avouer vaincu et de fuir sans se défendre, ainsi que le demandait Armand. Avec son obstination, sa ténacité de paysan, il s'enfonçait malgré tout dans cette idée fixe que jamais d'Arçay n'oserait pousser les choses jusqu'au bout et que Marguerite, afin de sauver l'honneur de sa mère, userait de son ascendant sur son fiancé pour lui faire abandonner ce procès.

XX

Après avoir lu et relu la lettre de la jeune fille, Armand descendit au jardin et alla s'asseoir sur un banc ombragé, cherchant, dans le bouleversement de ses idées, un moyen de sortir de cette situation inextricable.

Il se sentait brisé, anéanti par tant d'émotions. Il se demandait s'il aurait la force d'aller jusqu'au bout. Le devoir, qu'il avait accepté avec un si noble courage, lui paraissait maintenant un poids au-dessus de ses forces.

Un lourd découragement l'accablait. Il était révolté de cette injustice de la destinée qui faisait retomber sur des innocents les terribles conséquences de ces crimes anciens.

Il rêvait de fuir avec Marguerite, de l'épouser au loin, de vivre avec elle dans une retraite où ces voix lugubres du passé ne pourraient plus troubler leur bonheur.

En faisant toutes ces douloureuses réflexions il se tenait la tête à deux mains, le coude appuyé sur son genou, dans une attitude de profond abattement.

Lorsqu'il releva son front, il aperçut devant lui, sur le sable, une grande ombre projetée.

Il se redressa alors tout à fait.

Jean Torquenié était devant lui, vêtu d'habits propres, tenant son chapeau à la main. Il attendait, dans une pose respectueuse, que le jeune homme fût sorti de sa rêverie.

La présence inopinée de l'ancien forçat coïncidait si bien avec les pensées qui l'accablaient depuis quelques moments qu'Armand poussa. un

cri de surprise et se leva tout à coup, comme s'il eût vu se dresser devant lui un spectre évoqué par son imagination.

– Que venez-vous faire ici ? demanda-t il avec une sorte d'effroi.

Cet accueil un peu brusque ne parut pas troubler Jean Torquenié.

– On m'a dit, monsieur, fit-il en s'approchant d'Armand, que c'est à vous que je dois d'habiter maintenant cette ville. C'est un nouveau bienfait dont je vous remercie du fond du cœur.

Et comme Armand ne lui répondait pas :

– Monsieur, ajouta Torquenié, mettez le comble à vos bontés. Dites-moi si je puis espérer que mon procès commencera bientôt. Vous êtes-vous occupé de moi ? Avez-vous trouvé le vrai coupable ? Oh ! monsieur, depuis dix jours, depuis que j'ai eu le bonheur de vous rencontrer à Evreux, j'attends tous les jours une lettre de vous. Je vous ai écrit pour vous donner mon adresse. N'avez-vous pas reçu ma lettre ?

– Si, j'ai reçu votre lettre, dit Armand qui malgré ses propres angoisses, ne pouvait s'empêcher de plaindre ce malheureux. Mais vous comprenez que quelques jours ne suffisent pas pour retrouver, après vingt ans, celui qui a commis ce crime. Laissez-moi le temps de chercher.

Puis, voulant donner un peu de joie à cet infortuné et lui faire oublier l'idée fixe qui le torturait, Armand fit signe au jardinier, qui travaillait un peu plus loin, et lui dit quelques mots à l'oreille.

Cet homme courut aussitôt vers un petit pavillon où étaient situés les logements des gens de la maison.

Bientôt la porte de ce pavillon s'ouvrit, et une jeune fille simplement vêtue parut sur le seuil.

Elle resta quelques instants immobile et parut hésiter ; puis, prenant courage, elle marcha rapidement vers le massif d'arbres au milieu duquel se tenaient Armand et Jean Torquenié.

Sa marche fut si légère et elle prit tant de soin de longer les bordures de gazon, afin de ne pas faire crier le sable des allées, qu'elle arriva derrière Jean Torquenié sans que celui-ci, tout absorbé par son idée, eût pu soupçonner sa présence.

Elle hésita encore un moment. Enfin, sur un sourire d'encouragement qu'Armand lui adressa :

– Mon père, murmura-t-elle d’une voix très basse.

Jean Torquenié tressaillit comme s’il eût reçu un coup en pleine poitrine. Il se retourna tout d’une pièce, et ce fut avec une sorte de sanglot convulsif qu’il s’écria :

– Jeanne !... Jeanne !... mon enfant !...

La jeune fille vint se jeter dans ses bras ; il couvrit de baisers fous son visage et son cou.

– Pardon !... pardon ! mon pauvre père, disait Jeanne tout en larmes... Je t’ai fait souffrir, je ne savais pas... J’ai été si malheureuse !!.

– Ah ! mon Dieu ! quelle joie, quel bonheur !... s’écriait Jean Torquenié, pleurant et riant tout ensemble. Je pensais ne jamais te revoir !... Je te savais pauvre, et misérable... Et te voilà belle, heureuse, et tu m’embrasses, et tu ne me repousses plus... Ah ! monsieur, c’est encore à vous que je dois ce bonheur... Être si heureux, après avoir tant souffert. Oh ! je n’y vois plus... j’étouffe...

Torquenié se laissa tomber sur le banc où Armand s’était assis quelques moments auparavant.

Il était pâle d’émotion, il paraissait suffoqué. Jeanne dut lui défaire sa cravate et lui ouvrit son habit pour le faire revenir à lui.

Alors il prit dans ses bras la jeune fille placée près de lui, il la tint serrée étroitement contre sa poitrine et, posant ses lèvres sur son front, il lui donna un long baiser...

Il resta longtemps le regard perdu en une sorte de rêve.

Il repassait sans doute dans sa mémoire ces vingt années de honte et de tortures, et ne pouvait croire à la réalité d’un pareil bonheur.

Armand voulut laisser ces deux pauvres gens à leur joie. Il était lui-même très ému. Avant de se retirer, il dit à Torquenié qu’il avait une autre bonne nouvelle à lui donner, que M. Rousseau était revenu à Rennes depuis quelque temps, et il lui indiqua l’adresse de l’avocat.

– J’irai le voir, monsieur, dit Jean Torquenié, parce qu’il a été autrefois bien bon pour moi ;... mais je ne veux pas avoir d’autre défenseur que vous. Ah ! monsieur, voyez, j’ai des larmes plein les yeux. des larmes de bonheur. Comment vous dire ma joie, ma reconnaissance ?... Ma petite Jeanne !

Il regarda longtemps la jeune fille, puis ajouta d’un ton grave :

– Si la pauvre mère n’était pas morte, je croirais la voir elle-même... c’est une ressemblance extraordinaire.

Armand rentra dans l’hôtel et alla trouver sa mère.

Dans ces terribles circonstances, il souffrait d’être si loin de Marguerite.

Jusqu’à ce que cette crise douloureuse fut passée, jusqu’à ce que le drame où il se trouvait mêlé eût reçu son dénouement, il voulait être à portée des événements, qui désormais allaient se succéder rapidement.

Et puis, il sentait la nécessité d’être près du comte de Trémeillan, afin de surveiller tous ses actes.

Il demanda donc à sa mère de venir s’installer avec lui pendant quelques jours à leur château du Mesnil.

– Tu te trouves donc encore trop loin d’elle dit madame d’Arçay avec son tranquille sourire. Eh bien ! nous partirons demain pour le Mesnil. Demain est-il trop tard ? s’empressa-telle d’ajouter sur un mouvement que fit Armand. Eh bien ! nous partirons aujourd’hui même.

– Ah ! chère mère, que tues bonne, s’écria le jeune homme en se jetant au cou de madame d’Arçay.

Leurs préparatifs furent bientôt faits, et deux heures après, ils arrivaient au Mesnil.

Armand avait dit à Jeanne Torquenié et à son père de venir les rejoindre quand ils le voudraient et leur avait promis un logement au château.

XXI

A peine installé dans cette petite chambre du Mesnil qui avait été si souvent témoin de ses rêveries d'amoureux, Armand écrivit un mot à Marguerite pour lui annoncer son arrivée tout près d'elle.

Il lui demanda en même temps une entrevue pour le soir même, afin qu'ils pussent se concerter sur la conduite à tenir dans ces douloureuses circonstances. Il lui fixa pour rendez-vous le pied d'un grand cèdre placé sur une des pelouses du château d'Albrays, et autour duquel il y avait un banc où bien souvent ils étaient venus s'asseoir durant les chaudes soirées de l'été.

Un peu avant la tombée de la nuit, Jean Torquenié arriva au château avec Jeanne.

Dès qu'il eut franchi la grille, il laissa la jeune fille dans le parc et demanda à être conduit auprès d'Armand.

Le pauvre homme paraissait très ému, très agité.

– Ah ! monsieur ! s'écria-t-il dès qu'il aperçut le jeune avocat, je sais tout, M. Rousseau m'a tout dit. Je sais maintenant quel sacrifice vous faites en voulant bien me défendre. Mais ce sacrifice, je ne l'accepterai pas.

– Renoncerez-vous au procès que vous vouliez faire ? demanda Armand, qui eut un moment de faiblesse et se réjouit presque à l'idée que son supplice allait finir.

– Renoncer à prouver mon innocence ! s'écria Jean Torquenié avec feu ; non, monsieur, je ne le veux pas et, pour ma fille, je ne le dois pas. Mais je désire maintenant que cette cause soit remise à un autre avocat. Vous êtes innocent de tout cela, vous, monsieur, et il n'est pas juste que vous souffriez à cause de moi.

– Vous avez souffert à cause de mon père, dit d’une voix grave Armand, qui avait retrouvé toute son énergie et qui se repentait comme d’une indigne lâcheté du mouvement de joie qu’il avait ressenti un moment auparavant. Dieu est juste, mon ami, il faut nous incliner devant la destinée qu’il nous fait. Pour moi, je suivrai la mienne jusqu’au bout ; je vous ai juré de vous faire réhabiliter, je tiendrai mon serment. D’ailleurs, il vaut mieux, dans l’intérêt même des personnes qui me sont chères, que cette affaire reste entre mes mains.

Et il lui confia les raisons qu’il avait fait valoir auprès de Marguerite le matin même, et qui l’engageaient à suivre lui-même ce procès.

– Mais puisque vous savez maintenant toute la vérité, dit-il en s’adressant à Jean Torquenié, asseyez-vous là et causons quelques instants. Vous pourrez peut-être me donner des renseignements utiles et précis.

Et d’abord, reprit Armand après que Torquenié eut pris place auprès de lui, avez-vous remarqué autrefois l’intimité qui devait exister entre le vicomte de Mortrée et madame de Trémeillan ?

– Mon Dieu, monsieur, depuis une heure, depuis que M. Rousseau m’a mis au courant de tout, j’ai bien réfléchi à ces choses et j’ai essayé de me souvenir. Mais, dame ! vingt ans ont passé là-dessus ; et quelques détails ont dû m’échapper. Je me rappelle cependant que, lorsque j’ai ramené chez nous M. de Mortrée, que j’avais trouvé blessé dans un champ après sa chute de cheval, madame de Trémeillan était à la maison. Elle venait souvent ainsi voir ma pauvre Marianne, qu’elle aimait beaucoup.

– Croyez-vous qu’elle connaissait le vicomte de Mortrée avant cet événement ?

– Je ne le pense pas, monsieur. Car je me souviens qu’au moment où j’ai fait asseoir le vicomte Marcellin près de la cheminée, elle a demandé à Marianne quel était ce jeune cavalier.

– Ainsi, vous pensez que c’est chez vous qu’ils se sont vus pour la première fois ?

– Oui, monsieur. La veille du jour où M. de Mortrée nous a quittés, j’ai encore aperçu madame de Trémeillan près de notre maison de garde. Elle causait avec ma femme dans le jardin. Dès qu’elle m’a aperçu, elle est remontée à cheval et est partie.

Je comprends maintenant toute la vérité, reprit Jean Torquenié après une pause. Ma pauvre Marianne a eu le tort de servir les amours de la comtesse. C'est chez nous qu'ils se voyaient le plus souvent. La maison est isolée, comme vous savez, et moi, je n'y étais presque jamais. Je m'explique pourquoi Marianne souriait lorsque je lui reprochais de recevoir trop souvent chez elle le vicomte Marcellin. Je m'explique aussi comment elle a été frappée de cette maladie subite, de cette fièvre violente, le jour de la mort de M. de Mortrée. Elle était probablement auprès d'eux lorsque le comte de Trémeillan les a surpris : elle en a éprouvé une telle frayeur qu'elle en est tombée malade.

Qui aurait pu croire cela ? ajouta Jean Torquenié après un long silence. Lorsque je me torturais l'esprit pour tâcher de découvrir l'assassin de M. de Mortrée, jamais je n'aurais pu deviner des choses pareilles. Ma pauvre Marianne s'est cachée de moi. Dieu l'a punie. A h ! si elle avait pu seulement dire un mot avant de mourir ! Mais elle ne savait pas que j'étais soupçonné. Au moment de la visite des magistrats, elle était en délire, et elle est morte en emportant son secret...

– Ne pensez-vous pas que la Terreuse a dû jouer dans tout ceci un rôle important ?

– C'est ma conviction, monsieur. Elle se faufilait toujours chez nous. Maintenant que j'y pense, c'est elle qui a dû prendre dans mon armoire la petite carabine dont je ne m'étais pas servi depuis trois ans et qui a été retrouvée après le crime. C'est elle, oui, c'est elle, j'en suis convaincu aujourd'hui, qui a empoisonné Marianne !

Armand fit quelques tours dans la pièce, en proie à de profondes réflexions. Enfin, reprenant la parole.

– Vous m'avez dit, n'est-ce pas ? que votre fille Jeanne ressemble beaucoup à sa mère.

– C'est tout son portrait, monsieur. Cette ressemblance m'avait frappé la première fois que je l'ai vue dans une des petites îles du faubourg. C'est même ce qui me l'avait fait reconnaître tout de suite.

Armand resta encore quelques instants pensif.

– Baptiste vous indiquera le logement que vous devez occuper avec votre fille. Je vous recommande de ne vous montrer dans le pays ni l'un ni l'autre

jusqu'à ce que le procès soit terminé.

XXII

Le soir venu, Armand d'Arçay traversa le parc du Mesnil et pénétra dans celui d'Albrays par la brèche qui existait dans le mur et dont Marguerite lui avait parlé la première fois qu'ils s'étaient rencontrés. Il connaissait bien ce passage pour l'avoir franchi souvent lorsque, pressé d'arriver auprès de Marguerite, il n'avait pas la patience de faire le tour par la grande route.

La nuit était sombre. Il pourrait certainement arriver sans être remarqué, et la tiède douceur de l'air lui permettrait de causer longtemps avec sa fiancée.

Il déboucha du parc et se dirigea vers la grande pelouse, au bout de laquelle on apercevait à peine les murailles sévères du château d'Albrays.

Sur le fond sombre du ciel, le grand cèdre qu'il avait fixé à Marguerite comme rendez-vous dessinait vaguement sa haute silhouette conique.

Il marcha rapidement de ce côté. Mais, au moment où il arrivait au pied de l'arbre, il vit une grande ombre s'en détacher et s'avancer vers lui.

Armand s'arrêta ému, surpris. L'ombre s'était également arrêtée et restait devant lui, immobile.

– Vous ne m'attendiez pas, n'est-il pas vrai ? dit une voix dure qu'Armand reconnut aussitôt pour celle du comte de Trémeillan.

– M. de Trémeillan ! murmura Armand, dont le cœur battit violemment.

– Oui, c'est moi. Vous ne pensiez pas me rouver à ce rendez-vous ? Monsieur, reprit le comte d'une voix que la colère rendait brève et sifflante, à partir de ce jour, il n'y a plus rien de commun entre mademoiselle de Trémeillan et vous. A partir de ce jour, vous ne la verrez plus ! Si vous faites la moindre tentative pour lui parler, si vous essayez de pénétrer dans ce parc ou dans le château, je tire sur vous comme sur un voleur.

– Je sais que le meurtre ne vous fait pas peur, monsieur, reprit Armand, qui avait retrouvé tout son sang-froid, mais je vous préviens que moi non plus je ne crains pas vos menaces. Mademoiselle de Trémeillan est ma fiancée devant Dieu, elle sera ma femme, je le jure, et les obstacles que vous pourrez mettre entre nous ne feront que rendre plus vive encore notre mutuelle tendresse.

– Monsieur, ne comptez-vous pour rien les droits que j’ai sur ma fille ? s’écria le comte en faisant vers Armand un pas menaçant.

– La loi fixe un terme aux droits que les parents ont sur les enfants, dit Armand avec un calme un peu ironique... et ce terme arrivera bientôt, monsieur le comte.

– La loi ! la loi ! s’écria M. de Trémeillan, que ce mot exaspérait. Je n’ai jamais connu d’autre loi que ma volonté, entendez-vous bien ? Je suis de ceux qui commandent et qui ne savent pas obéir... si ce n’est au roi !... Pour qui me prenez-vous donc ? Pensez-vous que je sois aveugle et fou ? Croyez-vous que je ne voie pas ce qui se passe ici depuis quelques années ? Si j’ai fermé les yeux, si je vous ai laissé approcher de mademoiselle de Trémeillan, si je vous ai donné l’espoir qu’elle pourrait s’unir à vous bien qu’un tel mariage fût presque une mésalliance, c’est parce que je croyais que vous étiez un homme d’honneur et que vous ne laisseriez pas les gens de loi venir me chercher querelle pour de vieilles histoires. Mais, au lieu de me défendre, comme je l’espérais, comme c’était votre devoir, c’est vous qui venez m’accuser... Et vous croyez que, tandis que vous déshonorez mon nom, je vous ouvrirai comme par le passé les portes de mon château et que je vous laisserai voir Marguerite ou lui écrire !... Tout cela est fini, monsieur. Nous ne sommes plus que deux étrangers, deux ennemis. Vous pensez épouser Marguerite malgré moi. Je vous jure que cela ne sera pas, dussé-je l’envoyer au bout du monde, dussé-je...

Le comte de Trémeillan n’acheva pas. La colère le rendait fou.

– Enfin, vous voilà prévenu, reprit-il, réfléchissez. Renoncez à Marguerite... ou renoncez à cet absurde procès.

– Je ne renoncerai ni à l’un ni à l’autre, dit Armand, qui avait compris depuis longtemps où le comte voulait en venir avec ses menaces. Mademoiselle de Trémeillan sera ma femme et Jean Torquenié sera

réhabilité, poursuivit-il avec sa calme énergie. Vous aurez beau multiplier les obstacles entre nous, je la reverrai ; vous aurez beau intercepter mes lettres comme vous avez intercepté celle que je lui ai écrite ce soir, elle saura que mon amour et ma fidélité sont inébranlables ; vous aurez beau l'envoyer à l'extrémité de la terre, je saurai, moi, la rejoindre !...

Et, coupant court à cet entretien, Armand d'Arçay quitta brusquement le comte de Trémeillan, après lui avoir jeté ce fier défi de son amour.

Peut-être si l'obscurité n'avait pas été si épaisse, le comte eût-il essayé de s'opposer au départ d'Armand ; peut-être aurait-il tenté de lui arracher par la violence ce que ses menaces ne pouvaient obtenir.

Mais cette nuit noire le réduisait à l'impuissance. Armand entendit seulement les cris étouffés du vieux gentilhomme et ses imprécations de rage sourde qui peu à peu se perdaient dans l'éloignement.

Au retour, Armand fut préoccupé de tristes pensées. L'énergie qu'il avait montrée dans cette scène violente tombait peu à peu et il se retrouvait en face de la douloureuse réalité. Il se voyait séparé de Marguerite ; il devinait ce que cette pauvre enfant allait souffrir dans la réclusion à laquelle la condamnait le comte ; il savait qu'il serait impitoyable, cet homme qui ne lui avait pas montré une seule fois dans sa vie cette tendresse que tous les pères, mêmes les plus durs et les plus rigides, ont à certains moments pour leur enfant !

XXIII

La guerre était déclarée et la lutte engagé Il fallait maintenant pousser vivement Il choses et terminer promptement cette affaire où tant de grands et de chers intérêts étaient en jeu.

Armand commença immédiatement son enquête sur ces faits anciens, que les révélations de M. Rousseau avaient éclairés déjà d'une vive lumière.

Il se souvint de certaines paroles échappées au curé de Bonnières, un soir qu'ils étaient réunis dans le salon du château d'Albrays. Ces paroles ne l'avaient pas frappé sur le moment et il n'y avait fait nulle attention, puisqu'il ne pouvait soupçonner qu'elles eussent si près de lui une application quelconque.

Mais maintenant elles revenaient à sa mémoire. Il se rappelait que le curé avait dit que même dans les pays les plus tranquilles et les meilleurs en apparence, il y avait parfois des crimes impunis et des drames cachés dont la révélation serait terrible.

Dès le lendemain matin, il franchit les deux kilomètres qui séparent le Mesnil de Bonnières et sonna à la porte du presbytère.

– M. le curé est dans son jardin, dit la vieille gouvernante qui vint au devant de lui.

En même temps, elle ouvrit une porte située au fond du corridor, et qui donnait sur un jardin plein de fleurs et bordé de beaux espaliers.

Armand entra dans ce jardin ; mais il eut beau regarder de tous côtés, il n'aperçut pas le curé.

Il vit seulement, près d'un des espaliers, un homme en blouse bleue accroupi par terre, la tête penchée en avant, dans une pose immobile.

– Eh ! brave homme, cria Armand, est-ce que vous n’avez pas vu M. Dubois ?

L’homme en blouse se releva assez péniblement et se tourna lentement vers celui qui l’interpellait.

– M. Dubois ! s’écria Armand surpris.

– Tiens, c’est vous, monsieur d’Arçay, dit le curé en soulevant le bord de son chapeau de paille qui encadrait sa tranquille figure ; comme vous êtes matinal !

– Excusez-moi, monsieur le curé, dit Armand un peu confus, je ne vous avais pas reconnu.

– Eh ! je le pense bien, mon cher enfant, dit gaiement le curé ; vous ne voyiez que mon dos, vous ne pouviez pas me reconnaître.

Il secoua vivement l’une contre l’autre ses deux mains pleines de terre et donna à Armand une solide poignée de main.

– Le soleil commence à devenir ardent, reprit le curé, nous serons mieux pour causer sous ce berceau.

Il conduisit le jeune avocat dans un coin du jardin où les clématites et les jasmins entremêlaient leurs branches flexibles et formaient un abri parfumé. Il fit asseoir Armand près de lui sur un banc, retira ses lunettes, qu’il plaça soigneusement dans un étui ; puis il essuya son front perlé de sueur et, mettant sa forte main sur le genou du jeune homme :

– Ah ! c’est gentil à vous d’être venu me surprendre, dit-il de sa voix ronde et cordiale. Je n’ai pas trop l’air d’un curé, n’est-ce pas ? ajouta-t-il en montrant sa blouse bleue. Mais, que voulez-vous ? mes fleurs ne se scandalisent pas de me voir ainsi, et, s’il fallait bêcher en soutane, je serais forcé de renoncer à les soigner... Tout à l’heure, quand vous serez un peu reposé, je vous montrerai mes pêches et mes fraises. Ce sont des merveilles ; il y a un petit coin surtout, bien ensoleillé, qui produit des monstres. On se croirait dans la terre de Chanaan. Mais aussi, je me donne du mal. Les loches et les taupes me font enrager. Quand vous êtes arrivé, je préparais un piège...

Le curé se moucha bruyamment dans un grand mouchoir à carreaux, puis reprit :

– Et tout votre monde, comment va-t-il ? Votre bonne mère ? Le comte de Trémeillan ? Et mademoiselle Marguerite ? Il y a un siècle que je n’ai pas été au château d’Albrays. On doit commencer à préparer les bouquets et les arcs de triomphe... C’est pour la fin du mois, n’est-ce pas, le grand jour ?...

– Oui... peut-être, cependant, sera-t-il un peu reculé, lit Armand.

– Et pourquoi cela ?

– Monsieur le curé, dit Armand sans répondre à cette question, il y a longtemps n’est-ce pas, que vous êtes dans ce pays ?

– Trente ans mon enfant ; il y a eu trente ans le mois dernier. Tenez, vous voyez ce gros poirier, je l’ai planté le jour même de mon arrivée au presbytère. Il a grandi depuis, il est devenu fort. Moi, j’ai fait tout le contraire, ajouta-t-il avec un sourire.

– Vous allez depuis longtemps au château d’Albrays ?

– Je connais le comte depuis plus de vingt-cinq ans. J’ai toujours été bien accueilli chez lui.

– Vous avez connu aussi la défunte comtesse ?

Armand crut surprendre au coin des paupières du vieillard un léger tressaillement. Mais ce fut un signe presque imperceptible, et l’abbé Dubois répondit de son ton toujours calme et souriant :

– Sans doute, je l’ai connue.

– C’était, paraît-il, une sainte femme.

– Elle était très bonne et très charitable.

– On prétend que le comte ne la rendait pas fort heureuse.

– Il avait les formes un peu rudes pour elle ; elle était très sensible et très délicate. Néanmoins, il m’a toujours semblé qu’ils faisaient bon ménage.

Evidemment, le curé de Bonnières ne pouvait deviner dans quel but Armand lui faisait ces questions. Néanmoins, il se tenait instinctivement sur la défensive et il refusait de se livrer. Armand résolut de brusquer les choses.

– Monsieur le curé, dit-il, si vous avez été autrefois dans l’intimité du comte et si vous avez connu tout ce qui s’est passé au château d’Albrays, vous devez vous souvenir d’un certain Jean Torquenié, qui était, il y a une vingtaine d’années, garde-chasse du comte de Trémeillan.

– Pourquoi me demandez-vous cela ? fit-il avec un peu d'embarras.

– Monsieur le curé, est-ce que vous n'avez pas toujours été convaincu que cet homme était innocent ?

M. Dubois paraissait de plus en plus mal à l'aise. Il prit ses lunettes dans l'étui, les essuya longtemps sans répondre. Ses mains tremblaient.

– En vérité, mon cher monsieur d'Arçay, dit-il enfin, je ne sais où vous voulez en venir.

– Je veux en venir à ceci, monsieur le curé, dit Armand d'un ton bref. Jean Torquenié est sorti du bague. Il est venu me trouver, m'a juré qu'il avait été condamné injustement et m'a supplié de le défendre. Tout d'abord, j'ai refusé. Je savais que cette affaire avait été instruite autrefois par mon père et que l'accusé avait avoué. La culpabilité de cet homme me paraissait donc certaine. Mais, depuis, d'importantes révélations, des preuves évidentes m'ont démontré que je me trompais, que ce malheureux avait été, en effet, victime d'une erreur judiciaire, et enfin, – c'est horrible à penser, mais cela est pourtant, – j'ai compris que mon malheureux père n'était déjà plus en possession de sa raison lorsqu'il l'avait interrogé et qu'il lui avait arraché ses aveux avec une sorte de fureur malade. J'ai, de plus, acquis la certitude que le véritable assassin de M. de Mortrée était le comte de Trémeillon. Voilà ce que j'ai découvert, monsieur le curé. Or, comme ce malheureux Torqueni a souffert à cause de mon père, je ne veux pas l'abandonner, je le soutiendrai, je ferai les démarches nécessaires pour qu'il soit réhabilité, je plaiderai pour lui, s'il le faut, devant les juges. C'est mon devoir, je n'y faillirai pas, bien que cela me déchire le cœur.

Et rapidement, tout d'une haleine, Armand raconta au vieux curé ce qui s'était passé entre M. de Trémeillon et lui ; il lui dit ce qu'il souffrait à la pensée que le comte allait peut-être faire retomber sur la pauvre Marguerite le poids de sa colère. Il le supplia, lui qui devait connaître tous les détails de cette affaire, de lui donner des indications qui lui permissent d'établir la part de chacun dans ce grand crime dont il poursuivait la réparation. Il le supplia aussi de s'interposer afin d'obtenir que le comte de Trémeillon ne cherchât pas à se défendre en accusant trop cruellement la défunte comtesse.

Au moment où Armand avait commencé à parler, le vieux prêtre était d'abord resté comme frappé de stupeur ; puis il l'avait écouté avec un vif intérêt et enfin, lorsqu'il lui avait parlé de son devoir, de ses souffrances, il avait eu peine à cacher sa profonde émotion.

Quand Armand eut terminé, M. Dubois lui serra fortement les mains sans parler, en détournant la tête, afin peut-être que le jeune homme ne vît pas les larmes qui brillaient à travers ses lunettes.

Enfin, faisant un grand effort sur lui-même :

– Je ne sais rien de toute cette affaire, mon enfant, dit-il d'un ton grave.

– Mais c'est impossible ! fit Armand avec vivacité. Vous avez dû recevoir des confidences... Est-ce que le comte de Trémeillan ne se confesse pas à vous ?

– Je vous dis que je ne sais rien, dit de nouveau le vieillard en élevant la voix.

– L'autre soir, au château d'Albrays, il vous est échappé une phrase qui m'a frappé et que j'ai retenue. Vous avez fait allusion à des crimes inconnus, à des drames que personne ne soupçonnerait dans notre paisible et religieux pays. Ne songiez-vous pas à ce moment au meurtre du vicomte de Mortrée, à l'empoisonnement de Marianne Torquenié, à ce crime abominable commis par le comte de Trémeillan, qui a envoyé au bagne un innocent au lieu d'avouer sa propre faute ?

– Je vous le répète encore, je ne sais rien... rien... rien... Je vous prie, mon enfant, de ne plus m'interroger.

– Je vous crois, monsieur le curé, dit Armand en s'inclinant devant ce refus formel de parler. Je ne puis supposer en effet que, si vous aviez connu ce crime, vous eussiez pu résister au désir, au devoir, de dénoncer le véritable coupable.

– Nous ne dénonçons personne, mon enfant. Les pécheurs qui viennent à nous sont assurés que nos bouches resteront éternellement muettes sur ce qu'ils nous confient. Nous leur montrons la véritable voie du salut et du repentir. S'ils refusent de la suivre, nous nous en rapportons à la miséricorde de Dieu, mais nous n'avons pas recours à la justice des hommes.

Le vieux curé prononça ces mots d'un ton pénétré qui fit sur Armand une grande impression.

– Je comprends, monsieur le curé, dit-il en se levant. Excusez mon insistance. Je ne vous demande plus qu'une faveur. Priez Dieu qu'il me donne la force d'accomplir jusqu'au bout mon pénible devoir.

– Cela, oui, bien volontiers, mon noble, mon courageux enfant, dit le prêtre en serrant avec émotion les deux mains du jeune homme. Ce que vous faites est bien beau, bien généreux. Dieu vous bénira comme son vieux prêtre vous bénit en ce moment. Je vous plains et je vous admire.

Ils restèrent un moment silencieux. Le curé de Bonnières paraissait réfléchir et soutenir contre lui-même une sorte de combat intérieur.

– Enfin prenant une résolution :

– Attendez-moi un instant, dit-il à Armand, je vais revenir. Je n'ai pu vous donner ce que – vous veniez chercher ici. Je ne veux pas pourtant que votre voyage soit inutile. Ce que je vais vous remettre aura, je pense, à vos yeux une grande importance.

Le vieillard s'éloigna et entra dans son presbytère. Armand attendait avec une certaine anxiété cette révélation nouvelle qui lui était annoncée en termes mystérieux.

Enfin M. Dubois revint. Il tenait entre ses mains un petit écrin de velours bleu.

– Cet écrin contient un portrait, dit le prêtre avec un peu d'embarras. Celui du vicomte Marcellin de Mortrée. Ce portrait m'a été envoyé par une personne qui est morte loin d'ici. qui a beaucoup souffert et 4 qui Dieu a sans doute pardonné. Regardez attentivement cette miniature, mon enfant. Vous comprendrez pourquoi je vous la remets.

Armand ouvrit l'écrin. A peine eût-il jeté les yeux sur le portrait, qu'un cri de surprise s'échappa de ses lèvres.

– Ces traits sont ceux de Marguerite, s'écria-t-il. Marguerite est la fille du vicomte de Mortrée !!

Le curé inclina la tête en signe d'affirmation muette.

– Oh ! merci, dit Armand avec effusion, merci du bien que vous me faites ! Rien ne me retiendra plus maintenant. Cet homme est un étranger pour nous ; il n'était pas digne d'être le père d'un ange pareil h !

– Ayez pourtant quelque pitié pour lui, dit M. Dubois. Peut-être a-t-il souffert, lui aussi. Peut-être est-il moins coupable que vous ne le pensez.

– Que voulez-vous dire, monsieur le curé ? Achevez, je vous en supplie ; dites-moi tout ce que vous savez.

– Je vous le répète, je ne sais rien, répliqua M. Dubois avec fermeté ; je ne sais absolument rien.

Ils traversèrent sans se parler le jardin fleuri du curé.

Arrivé à la porte de son presbytère, le vieux prêtre s'arrêta et dit à Armand :

– J'irai sans doute demain au château d'Albrays. N'avez-vous rien à faire dire à mademoiselle de Trémeillan ?

Il mit dans ces paroles une telle douceur et une telle bonhomie qu'Armand fut profondément touché de cette offre si délicate.

– Oh ! que vous êtes bon, monsieur le curé, s'écria-t-il, et comme vous me comprenez bien ! Dites-lui, dites-lui que je l'adore. Dites-lui que, quoi qu'il arrive, elle peut compter sur mon amour, sur mon dévouement. dites-lui.

– Un instant, mon cher enfant, fit le prêtre en souriant, songez qu'il y a certaines choses qu'un curé ne peut pas dire... Enfin, je ferai de mon mieux votre commission. Adieu, adieu, et que le bon Dieu vous protège.

Armand reprit le chemin du Mesnil ; cette visite lui avait fait du bien. Plus de vingt fois, durant la route, il regarda la miniature que le curé de Bonnières lui avait donnée.

Il comprenait à présent l'étrange froideur du comte à l'égard de Marguerite ; Evidemment M. de Trémeillan haïssait la pauvre enfant. S'il avait toujours fait des efforts pour cacher ses véritables sentiments, il ne devait plus dissimuler maintenant. Armand n'osait penser à ce que sa chère Marguerite souffrait dans la prison où le comte la tenait enfermée. Il savait qu'on devait tout craindre de la violence et de la colère de ce dur vieillard.

Les angoisses qu'il éprouva à cette pensée le décidèrent plus que jamais à hâter le dénouement de l'étrange situation dans laquelle sa destinée l'avait si fatalement jeté.

XXIV

En revenant de Bonnières, il passa devant le parc d'Albrays.

Il eut alors l'idée d'aller jusqu'à la maison du garde, située devant la grille du château, et d'interroger de nouveau la Terreuse.

Cette femme devait connaître évidemment dans tous ses détails le drame qui s'était joué là vingt ans auparavant, et auquel elle avait certainement pris une part active.

Il est vrai que son humeur farouche et le désordre feint ou réel de ses idées rendraient sans doute infructueuse toute tentative d'interrogatoire. L'expérience qu'Armand avait faite quelques jours auparavant lui inspirait à cet égard des craintes bien fondées.

Néanmoins, il résolut d'essayer une fois encore de faire parler la Terreuse.

La petite maison était absolument close. Un mince filet de fumée qui s'échappait d'une cheminée annonçait seul qu'il y avait quelqu'un à l'intérieur.

Armand frappa à la porte ; personne ne répondit.

Après avoir attendu un instant et frappé de nouveau, il poussa le loquet ; la porte s'ouvrit.

Le jeune homme entra dans la pièce qui était toute sombre, car les volets étaient fermés et elle ne recevait un peu de jour que du carreau jauni qui était au-dessus de la porte.

Lorsque ses yeux se furent habitués à l'obscurité, il aperçut une forme noire, près de la cheminée, où deux tisons achevaient de s'éteindre. Il supposa que ce devait être la Terreuse.

Il donna alors un peu de jour à la pièce en ouvrant la porte. Un rayon de soleil entra aussitôt et coupa l'obscurité d'une raie lumineuse où dansaient des myriades d'atomes gris. La chambre où Armand venait d'entrer était assez pauvrement meublée. On remarquait au-dessus de la cheminée un gros fusil de munition, un havre-sac de peau de chèvre et une cocarde blanche que la poussière avait recouverte d'une couche noirâtre.

– Ferme donc la porte, mauvais gas, dit la Terreuse de sa voix rauque et sans se retourner.

Elle croyait parler au petit paysan qu'elle avait pris avec elle pour faire ses courses et peut-être aussi pour la défendre contre l'espèce de terreur que la solitude et le séjour de cette maison devaient faire naître dans son âme troublée.

Armand fit quelques pas et vint se placer devant elle, en pleine lumière.

La Terreuse, la tête penchée, le capuchon de son grand manteau noir rabattu sur ses yeux, égrenait un gros chapelet entre ses doigts noueux.

Elle releva lentement la tête et regarda Armand en dessous.

– Ah ! c'est encore vous, dit-elle avec mauvaise humeur, que me voulez-vous ?

– La matinée est chaude et je viens me reposer un instant dans votre maison. Vous permettez, la mère ?

La Terreuse répondit par une sorte de grognement qui n'avait rien d'hospitalier et continua à dire son chapelet en baissant sa tête branlante, qui touchait presque ses genoux.

Armand prit une chaise.

– En vérité, vous êtes bien logée ici, et je comprends que vous aimiez le comte de Trémeillan qui vous a donné cet abri pour votre vieillesse, dit-il en se rapprochant de la Terreuse.

– Il y a bientôt quatre cents ans que nous servons les Trémeillan, fit la vieille femme de sa voix rude. Il est naturel que les Trémeillan soient bons pour nous.

– C'est égal, à votre place, j'aurais demandé au comte de me loger ailleurs que dans cette maison.

– Pourquoi cela ?

– Je vous l’ai déjà dit l’autre jour. Je ne me soucierais pas d’habiter une chambre où un crime a été commis... Vous savez, on l’a encore revue, ajouta-t-il en se penchant mystérieusement vers la vieille femme.

– Qui donc a-t-on revue ?

– La femme empoisonnée, la Marianne. Je connais deux personnes de ce pays qui l’ont aperçue. La première fois, elle était assise auprès d’une source et elle pleurait, La seconde fois, c’était vers minuit, au clair de lune, là-bas, vous savez, dans ce chemin creux qu’on appelle le Trou-du-Chat. Elle marchait lentement et avait l’air de chercher quelque chose par terre. Elle était d’un pâleur effrayante.

Armand ne pouvait voir la figure de la Terreuse, que le capuchon lui cachait.

Mais il crut remarquer que ses doigts tremblaient. Les grains du chapelet s’entrechoquaient avec un petit bruit sec.

– Un de ces jours, vous pourriez bien la voir, vous aussi. C’est probablement dans ce lit qu’elle est morte, ajouta-t-il en montrant le lit élevé garni de rideaux qui meublaient un coin sombre de la chambre. A votre place, je n’aimerais pas coucher là.

– Pourquoi me dites-vous cela ? dit la Terreuse, dont la voix était devenue sourde et tremblante.

– Je vous dis cela pour causer. Après tout lorsqu’on a été toute sa vie une honnête femme, on n’a pas peur des morts. Je voulais seulement vous demander si vous, qui êtes toute la journée et peut-être quelquefois aussi la nuit dans le parc, vous n’avez pas rencontré ce fantôme dont plusieurs personnes m’ont parlé.

– Je n’ai jamais rien vu ; je ne sais pas ce que vous voulez dire.

Armand ne put tirer d’autre parole de la vieille femme.

Elle s’était remise à dire son chapelet avec une sorte de précipitation fiévreuse.

Il prit congé d’elle et sortit de la maison du garde.

XXV

La Terreuse resta longtemps au coin de la cheminée, immobile, repliée sur elle-même.

Mais cette immobilité farouche cachait sans doute des préoccupations vives, car une sorte de murmure formé de mots sans suite s'échappait de sa bouche : elle poussait des soupirs et des exclamations sourdes, tout en faisant tourner machinalement le chapelet entre ses doigts.

Elle resta longtemps ainsi.

Enfin, vers quatre heures, elle sortit, comme elle avait l'habitude de le faire chaque jour, pour chercher du bois mort dans le parc,

Lorsqu'elle revint à la nuit tombante, elle était chargée d'un lourd fardeau composé de branchages et d'herbe fraîche qu'elle avait coupée pour sa chèvre.

Elle jeta ce fardeau à l'entrée du petit enclos qui précédait la maison et appela l'enfant pour venir l'aider à rentrer son fagot.

Mais le petit paysan avait sans doute profité de l'absence de la vieille femme pour aller dénicher les oiseaux. Il ne répondit pas.

Après avoir appelé de nouveau et grommelé entre ses dents contre le mauvais garnement, la Terreuse laissa le fagot à la porte et porta la botte d'herbe à une petite étable qui abritait sa chèvre.

Puis elle gravit lentement les marches qui conduisaient à la porte de la maison.

Le jour tirait à sa fin et, comme les volets étaient fermés, il faisait très noir dans la pièce où elle entra.

Elle prit à tâtons sur la haute cheminée une chandelle emmanchée dans un petit piquet de fer et l'alluma.

La vieille femme paraissait plus agitée qu'à l'ordinaire.

La visite d'Armand avait probablement fait sur elle une certaine impression.

Bien qu'elle fût douée d'une énergie peu commune, elle était, comme tous les gens de la campagne, très accessible aux frayeurs superstitieuses. Elle croyait aux apparitions, à tous ces étranges fantômes qu'évoque la crédulité populaire.

Elle tournait dans la chambre en parlant entre ses dents. Quoique la soirée fût douce, elle semblait parfois agitée de rapides frissons.

Elle alla chercher un fagot, le jeta dans la cheminée et souffla le feu avec vigueur. Au moment où la flamme s'élança claire et joyeuse dans la cheminée, elle éteignit la chandelle. La lueur du feu lui suffisait.

Elle voulut alors chercher le poêlon pour pendre à la crémaillère.

Mais, au moment où elle passa devant le lit, elle s'arrêta et eut un brusque tressaillement.

Il lui avait semblé voir remuer les rideaux de serge verte, qui étaient entièrement fermés.

La Terreuse se redressa.

Dans le mouvement qu'elle fit, son capuchon noir tomba sur ses épaules et découvrit sa tête étrange, couronnée de cheveux gris en désordre qui faisaient ressortir la couleur foncée de sa peau et l'éclat de ses yeux noirs.

Ces yeux, agrandis par la terreur, se fixaient sur les rideaux du lit.

Elle reculait lentement, se dirigeant vers la pièce voisine, mais sans quitter du regard ce point de la chambre qui paraissait la fasciner.

Elle allait pousser la petite porte de communication, lorsqu'il lui sembla entendre comme un gémissement.

Ce soupir, cette plainte venait encore du coin sombre où était le lit.

La Terreuse se rapprocha.

Elle marchait à pas lents, les mains écartées, l'œil dilaté par la frayeur qui peu à peu s'emparait d'elle.

Enfin, elle ne fut plus qu'à deux pas du lit.

Elle parut hésiter un instant, puis, voulant mettre fin à cette angoisse qui lui serrait la gorge, elle s'élança en avant et d'un mouvement violent, énergique, elle écarta les rideaux.

Mais, au même moment, un cri étouffé sortit de ses lèvres et elle tomba comme une masse, à demi renversée, sur la grosse table de chêne qui était au milieu de la pièce.

Entre les rideaux dont les plis rigides tombaient jusqu'à terre, apparaissait une tête pâle et souffrante.

C'était Marianne Torquenié.

Elle était assise sur le lit, les bras croisés. Elle était vêtue du costume qu'elle portait quelques jours avant sa mort.

Il y eut un grand silence ; on entendait seulement le râle de la vieille femme suffoquée de terreur et qui avait ramené un bras sur ses yeux pour ne pas voir cette effrayante vision.

L'apparition se mit debout, si légèrement qu'on n'entendit pas le bruit de ses pieds touchant terre.

Elle se tint quelque temps toute droite devant la Terreuse, fixant sur elle un regard implacable.

– Me connais-tu ? dit-elle enfin d'une voix lente et basse.

Et comme la Terreuse, affolée ne répondait pas :

– C'est toi qui m'as tuée, reprit-elle. Tu comparaîtras bientôt devant Dieu... Mais, avant de quitter ce monde, il faut que tu avoues ton crime. Un innocent a été condamné à ta place. Il doit être vengé ! Si tu n'avoues pas, je reviendrai tous les jours, je reviendrai toutes les nuits et je te montrerai cette figure pâle qui t'épouvante. Fais venir les magistrats demain, ici même, et raconte-leur tout ce qui s'est passé il y a vingt ans. Si tu caches un seul fait, si tu essaies de mentir, je reviendrai. Entends-tu ? je reviendrai !

Marianne Torquenié prononça ces derniers mots d'un ton de menace, les dents serrées et le regard ardent, en faisant un pas vers la Terreuse.

Celle-ci poussa un cri étouffé et tomba à terre, folle de terreur.

XXVI

Le lendemain, vers deux heures, une voiture roulait rapidement sur la route qui conduisait au château d'Albrays.

Cette voiture contenait trois personnes : deux magistrats de la cour de Rennes et Armand d'Arçay.

Dès le point du jour, le jeune avocat avait vu venir le petit paysan qui habitait chez la Terreuse. L'enfant lui avait raconté que la vieille femme semblait avoir la tête à l'envers. Elle n'avait pas voulu passer la nuit dans la maison et elle avait été coucher dans l'étable. A son âge, il y avait de quoi la tuer. Aussi, il pensait bien qu'elle n'en avait plus pour longtemps. Elle ne parlait point, elle restait accroupie dans un coin du jardin et ne voulait pas rentrer dans la maison. Le pauvre enfant paraissait fort effrayé des allures extraordinaires de la Terreuse.

– Enfin, ajouta-t-il, elle m'a dit comme ça ce matin : « Va chez l'avocat qui est au Mesnil. Dis-lui d'amener des hommes de loi. J'ai à leur parler. » Et je suis venu. Mais je crois que la pauvre vieille aurait plus besoin d'un médecin que d'autre chose.

Armand congédia le petit paysan en lui mettant une pièce d'argent dans la main.

– Tu lui diras, ajouta-t-il, que j'irai la voir aujourd'hui même avec deux magistrats.

Puis il fit atteler et se rendit à Rennes en toute hâte.

Il alla trouver deux de ses amis, sur l'affection et la discrétion desquels il savait pouvoir compter. Il leur révéla toute cette mystérieuse affaire. Il leur dit quel moyen il avait trouvé pour faire avouer à la Terreuse la part qu'elle avait prise autrefois dans ce crime. Il ajouta que ce moyen avait réussi au

delà de toutes espérance et que la Terreuse, trompée par la ressemblance qui existait entre Jeanne Torquenié et sa mère, avait éprouvé une telle frayeur en voyant apparaître tout à coup devant elle la femme empoisonnée par elle vingt ans auparavant, qu'elle paraissait décidée à faire des aveux.

Mais il fallait se hâter de recueillir ses révélations.

La terreur qu'elle avait ressentie pouvait la tuer. Ou bien, si elle surmontait cette épouvante, elle pourrait se repentir de ce moment de faiblesse, retrouver sa farouche énergie et refuser de livrer son secret, qui était en même temps celui de son maître.

Il fut donc décidé qu'on partirait immédiatement.

Pendant la route, Armand donna encore au juge d'instruction et à l'avocat général qui l'accompagnaient tous les détails qui pouvaient rendre utile et fructueux l'interrogatoire auquel ils allaient procéder.

Ceux-ci furent vivement intéressés par le récit de cette étrange affaire. Ils dirent à Armand qu'il pouvait compter sur leur zèle et sur leur discrétion, et qu'ils feraient tout leur possible pour que la réhabilitation de Jean Torquenié n'entraînât pas de trop douloureuses conséquences.

Ils le félicitèrent vivement de ce qu'il avait fait et de la force d'âme qu'il montrait dans ces circonstances si pénibles pour lui.

Enfin, la voiture s'arrêta à cinquante mètres environ de la maison du garde..

Armand d'Arçay et ses amis en descendirent et s'acheminèrent à pied vers le logis de la Terreuse.

Le petit paysan, qui les guettait, les introduisit dans la maison.

La vieille femme n'habitait pas la pièce où elle se tenait d'ordinaire et où elle avait eu, la veille, l'effrayante apparition de sa victime.

Elle avait été se réfugier dans une sorte de cabinet sombre et étroit situé près de la cuisine.

Armand pria ses amis d'attendre un instant dans la première chambre et il alla chercher la vieille femme. Mais il dut presque employer la violence pour l'amener.

Enfin, il revint bientôt, la tenant par le poignet, et il la força à s'asseoir sur un escabeau près de la cheminée.

Elle s'y laissa tomber à moitié anéantie.

Elle avait son capuchon sur la tête comme à son ordinaire et elle se tenait pliée sur elle-même, frissonnant de tous ses membres.

– Vous nous avez fait demander, dit Armand d’une voix brève, que voulez-vous ?

Elle ne répondit pas. Le jeune avocat dut répéter sa question.

– Je ne veux rien, je n’ai rien à dire, répondit enfin la Terreuse d’un ton brusque.

– Vous sembliez pourtant bien pressée de nous voir.

– Je veux d’abord parler au maître.

– Quel maître ?

– Le comte, le comte Henri.

– C’est impossible.

Puis, ayant une inspiration soudaine, Armand ajouta :

– C’est impossible, car vous ne devez plus revoir le comte de Trémeillan.

Et après un silence :

– M. de Trémeillan est mort cette nuit, reprit-il.

La vieille femme tressaillit et redressa sa tête blanche..

– Mort ! s’écria-t-elle. Il est mort. Est-ce qu’il l’aurait vue, lui aussi ?... murmura-t-elle avec un frisson d’épouvante.

– Réfléchissez, ajouta Armand. Nous avons consenti à faire cette démarche, à venir près de vous aujourd’hui. Si vous refusez de parler, nous sortirons immédiatement et nous ne reviendrons plus.

– Je n’ai rien à dire, gronda la Terreuse.

Armand fit signe aux deux magistrats qui l’accompagnaient ; tous trois se levèrent et se dirigèrent vers la porte.

Ils touchaient déjà le seuil, lorsque la Terreuse qui paraissait en proie à une agitation violente s’écria :

– Un instant, messieurs, un instant, je vous en prie.

Ils s’arrêtèrent.

– Voyons, dit-elle en glissant vers eux des regards craintifs et sournois, vous ne voudriez pas abandonner comme cela une pauvre vieille femme... Ma tête n’est pas bien solide... et ce que vous venez de m’annoncer... Mort ! lui !... il était fort comme un de nos chênes... Mort cette nuit !... Elle lui aura jeté un sort...

Ah ! tenez j'étouffe, s'écria-t-elle tout à coup après un long silence... J'étouffe, je vais parler.

Aussi bien vous ne lui ferez pas de mal, n'est-ce pas ? Puisqu'il est mort.

Elle mit sa tête dans ses deux mains noires et ridées et parut réfléchir pendant de longs instants.

Armand et les deux magistrats reprirent leur place. M. Jousserin, le juge d'instruction, tira un portefeuille de sa poche et s'apprêta à prendre des notes.

– Je croyais pourtant bien que j'emporterais ce secret dans l'autre monde, dit la Terreuse, l'œil fixé sur les tisons qui achevaient de se consumer dans l'âtre... Avoir gardé cela vingt ans !... l'avoir caché à tout le monde !... Et maintenant il faut parler.... Oui ! il faut parler.. sans cela.

Elle eut encore un frisson d'épouvante tandis qu'elle glissait vers le lit un regard égaré.

– Après tout, dit-elle en secouant sa tête grise... cela me soulagera... il y avait des moments où j'étouffais. Mort. il est mort !.

– Messieurs, dit-elle en se rapprochant peu à peu des trois hommes qui l'écoutaient et en baissant tellement la voix qu'elle était à peine distincte... Messieurs, c'est moi qui ai tué le vicomte de Mortrée !... C'est moi qui ai fait mourir Marianne Torquenié.

Et alors, tantôt de son propre mouvement, tantôt pressée par les questions d'Armand d'Arçay, elle raconta le drame qui s'était passé là vingt années auparavant.

XXVII

La Terreuse habitait à cette époque une chaumière délabrée située au milieu du parc et qui servait autrefois de rendez-vous de chasse.

Malgré les instances du comte de Trémeillan, qui n'avait pas oublié les services qu'elle lui avait rendus durant son aventureuse expédition de Vendée, elle n'avait jamais voulu demeurer au château ; elle préférait l'indépendance de cette vie un peu sauvage.

Lorsque le comte de Trémeillan revenait de la chasse, il s'arrêtait souvent chez elle. Cette créature était une des rares personnes pour qui il prouvât quelque sympathie. Peut-être était-il touché de ce dévouement aveugle, de cet attachement qui avait quelque chose d'exalté et de fanatique. Cela lui rappelait les sentiments de respect exagéré que les serviteurs d'autrefois avaient pour leurs maîtres, et cette femme le rattachait à ce passé qu'il admirait et qu'il regrettait.

Une après-midi, il entra chez elle, comme il avait l'habitude de le faire de temps en temps, il lui demanda un verre de cidre. C'était au mois d'avril.

Voyant que la Terreuse tardait à le servir et qu'elle restait plantée devant lui, le regardant fixement.

– Voyons, m'as-tu entendu ? dit-il avec impatience, donne-moi à boire.

Elle tourna dans la pièce, comme si elle cherchait un verre, alla vers une armoire, puis enfin, prenant une résolution soudaine, elle se rapprocha du comte et lui dit brusquement :

– Maître, il ne faut plus aller à la chasse.

– Et pourquoi cela ? demanda M. de Trémeillan en fronçant le sourcil.

– Il ne faut pas quitter le château... Car, tandis que vous êtes dehors, des ennemis peuvent se glisser chez vous.

– Que veux-tu dire ? Explique-toi, dit le comte avec impatience. De quels ennemis parles-tu ?

– Je parle d'un homme qui vole votre bien.

– Mon bien.

– Je parle du jeune de Mortrée.

– A h ! ça, as-tu juré de me mettre en colère ? s'écria le comte, qui était devenu pâle en entendant ce nom qu'il détestait. Tu as toujours eu cette manie de dire des énigmes. Cela est bon avec les paysans auxquels tu racontes la bonne aventure. Mais avec moi, il faut parler clairement.

– Les pauvres gens sont souvent punis quand ils disent la vérité à leur seigneur. Mais il faut pourtant que vous sachiez tout.

Et, se rapprochant du comte :

– La comtesse et le jeune de Mortrée se voient presque tous les jours, fît-elle à voix basse. C'est tantôt chez la Marianne, la femme à Torquenié, tantôt dans le parc. Ils s'écrivent aussi. La Marianne porte les lettres aux Marnes, comme ça, sous son tablier.

Le comte prit une chaise à doux mains et la lança si violemment à terre qu'elle se brisa en morceaux.

En même temps, il poussa une sorte de rugissement de bête fauve et voulut s'élancer hors de la chaumière.

Mais la Terreuse se jeta au-devant de lui et l'arrêta sur le seuil.

– Un instant... Vous voulez le tuer, n'est-ce pas ? dit-elle avec un mauvais regard.

– Je veux les tuer tous les deux ! hurla le comte en cramponnant ses doigts de fer aux épaules de la Terreuse pour l'écarter de son chemin.

– Vous en avez le droit, reprit-elle, mais prenez garde, maître, il ne faut pas vous mettre dans votre tort. Il faut les surprendre. Et puis, reprit-elle lentement, je me chargerai du reste. Vous savez que là-bas je n'avais pas peur de tirer un coup de fusil... Je ne veux pas que vous vous salissiez les mains. Laissez-moi faire. J'ai arrangé quelque chose pour que la justice ne se mêle pas de vos affaires. Vous serez content de moi. Mais, je vous en prie, ayez l'air de ne rien savoir jusqu'au moment où je vous préviendrai... Pour que l'oiseau se fasse prendre, il ne faut pas lui montrer le piège.

J'ai bien pensé à tout cela depuis que je les ai vus causer ensemble, un soir, sur un des bancs du parc. Maître, permettez à votre fidèle Jouannette de vous donner un conseil. Ne rentrez pas au château, vous feriez un malheur. Restez ici. Vous ferez dire à la comtesse que vous êtes invité chez le marquis de Rieuset ou chez les messieurs d'Argis. peu importe. Elle se verra libre et en profitera. Vous prendrez ce pauvre lit. Il est bien misérable, mais je ne puis vous offrir que ce que j'ai. Moi, je me tiendrai dans le parc. Je sais par où il passe. Je l'observerai nuit et jour, et, quand le moment sera venu, je vous préviendrai.

Le comte de Trémeillan n'accepta pas sans combat ce que lui proposait la Terreuse. La violence de son caractère le poussait à faire immédiatement un exemple.

La Terreuse le décida cependant à attendre quelques heures. Le soir, pendant qu'il restait dans un coin de la pièce, sombre et taciturne, combinant sa vengeance, cette femme lui révéla enfin le projet diabolique qu'elle avait formé pour tuer le vicomte de Mortrée sans courir aucun risque.

Elle lui dit les bruits qui couraient dans le pays. On prétendait que le vicomte Marcellin était l'amant de Marianne Torquenié. On pourrait tirer parti de ces rumeurs et, si le meurtre était découvert, lancer la justice sur une fausse piste.

M. de Trémeillan écouta sans rien dire. Il arpentait l'étroite pièce en faisant sonner ses gros souliers de chasse sur la terre durcie.

Il ne protesta pas lorsque la Terreuse lui fit ces propositions infâmes ; il ne s'indigna pas à la pensée de souiller une honnête femme et de faire condamner un innocent à sa place.

Il s'agissait de cacher la honte qui venait de jaillir sur son nom. Il fallait se venger et s'assurer en même temps l'impunité. Pour arriver à ce but, tous les moyens lui semblaient bons.

– Tu es une brave fille, dit-il à la Terreuse quand elle eut cessé de parler. Tu as raison, je resterai ici. Tu me feras du feu. Je passerai la nuit dans ce fauteuil et je réfléchirai à ce que j'ai à faire.

La Terreuse alla chercher un paquet de hardes dans un coin de la chambre. Elle l'ouvrit et en tira une carabine courte.

– Cette arme est à *lui*, dit-elle en baissant la voix. Je l’ai prise chez *lui*. On l’y remettra quand la chose sera faite.

En même temps, un mauvais sourire passa sur ses lèvres.

Le comte de Trémeillan resta deux jours chez la Terreuse. Tout le monde au château le croyait absent.

Tandis qu’il demeurait caché chez sa complice, celle-ci passait les nuits et les journées dehors, épiant, cherchant, observant tout ce qui se passait entre le château des Marnes et celui d’Albrays. Elle avait repris ses habitudes sauvages. Elle était comme une louve en quête de pâture. Elle ne rentrait que rarement dans sa tanière, jetait un mot ou deux au comte, mettait dans son bissac un morceau de pain et une gourde d’eau-de-vie, puis elle repartait, rasant les buissons, enveloppée dans son grand manteau noir.

Une nuit, le comte, qui s’était assoupi au coin du feu, fut réveillé par deux coups violents frappés à la porte.

Il alla ouvrir. La Terreuse se jeta avec tant d’impétuosité dans la chambre qu’elle faillit le renverser.

Elle paraissait hors d’haleine.

– Vite, vite, s’écria-t-elle.

– Qu’y a-t-il donc ? dit le comte devenu tout pâle.

Sans répondre, la Terreuse alla fouiller le tas de hardes qui était caché dans un coin de la chambre.

Elle prit la carabine, la chargea vivement et la jeta sur son épaule.

Puis elle s’élança hors de la chaumière, en faisant signe au comte de marcher derrière elle.

Sa course était si rapide que M. de Trémeillan avait peine à la suivre. Malgré la nuit noire, elle se dirigea à travers le bois avec une sûreté étonnante.

Ils atteignirent enfin le château. La Terreuse fit descendre son maître dans la doue qui était à sec.

Ils s’y accroupirent tous les deux comme des chasseurs à l’affût. Il régnait un grand silence. On entendait seulement la respiration sifflante de la Terreuse, qui semblait épuisée.

Au bout d’un instant, quand elle eut un peu repris haleine, elle dit à son compagnon :

– Je viens de la Croix des Alaunes (c'était un carrefour près du château des Marnes), j'ai aperçu le vicomte Marcellin à pied, dans un manteau qui le cachait ; il devait venir de ce côté. Savez-vous que l'autre nuit, je l'ai vu sortir par cette porte ?

Et elle montra une petite poterne basse placée au milieu du château, de l'autre côté de la douve.

– Et tu ne l'as pas tué ! s'écria violemment le comte... Quoi ! chez moi !... il vient chez moi ! Oh ! les misérables ! Jouannette, tout à l'heure tu me donneras ta carabine, ajouta-t-il avec une sombre expression de fureur.

– Je vous ai dit que vous ne deviez pas vous salir les mains, maître, laissez-moi faire.

Il y eut entre eux un long silence.

Le comte de Trémeillan poussait de temps en temps de profonds soupirs, qui sortaient de sa poitrine comme des rugissements étouffés.

Les minutes lui semblaient des siècles. Assurément, si le vicomte de Mortrée avait paru devant lui à ce moment, la Terreuse n'aurait pu l'empêcher de se jeter sur lui et de l'étrangler de ses propres mains.

Et cet acte de vengeance sauvage aurait été plus courageux, plus excusable que l'odieux guet-apens imaginé par la Terreuse et auquel le comte avait lâchement consenti.

Une heure se passa. La Terreuse paraissait en proie à une agitation singulière.

Elle grommelait entre ses dents.

– Tu as dû te tromper, dit enfin le comte avec impatience, ce n'est pas lui.

– C'était bien lui, je l'ai reconnu, il boite un peu.

– Il ne venait peut-être pas de ce côté.

– Si... il a pris l'allée de châtaigniers. Je le suivais. Il marchait vite. J'ai été obligée de le quitter pour aller vous avertir. Mais je suis bien sûre qu'il venait ici.

– Ils se sont peut-être donné rendez-vous dans le parc. –

– La nuit est trop froide. Non. Et puis, ça leur a réussi hier de se voir au château, ils ont dû recommencer cette nuit. Ils vous croient bien loin.

Le comte étouffa un cri de rage.

– Tais-toi, mauvaise créature, s'écria-t-il, ne vois-tu pas que tu me tortures ?.

– Il ne faut pas que la vérité vous fasse peur, maître, dit la Terreuse avec énergie. Il faut voir les choses en face.

Puis, après un silence :

– M'est avis qu'ils sont encore dans le château cette nuit... Mais par où est-il entré ? Il n'aurait osé passer par la grande porte... C'est par celle-ci que je l'ai vu sortir la nuit dernière... Ah ! tenez, maître, punissez-moi, je ne suis qu'une vieille folle, je n'ai pas su faire bonne garde !

La Terreuse eut un geste désespéré et se leva brusquement.

– Où vas-tu ? demanda le comte qui malgré lui subissait l'ascendant de cette singulière créature.

Mais la Terreuse parut changer d'avis, car elle s'accroupit de nouveau, la carabine en arrêt.

– Non, dit-elle, ce n'est pas la peine. Il est sûrement dans le château.

Elle parut réfléchir quelques instants. Ensuite elle reprit à voix basse :

– Maître, vous avez la clef de la grande porte ?

– Oui.

– Eh bien ! entrez et allez droit à la chambre de la comtesse. S'il est avec elle, il se sauvera et j'attendrai ici, à l'affût, le gibier que vous aurez débusqué.

Le comte se redressa vivement. Ce conseil satisfaisait trop ses instincts violents pour qu'il hésitât à le suivre.

– Tu as raison, s'écria-t-il, et il fit un pas pour s'éloigner.

– Surtout, ne touchez ni à l'un ni à l'autre, insista la Terreuse en le retenant encore. Si j'ai été assez folle pour le laisser entrer, je vous jure que je ne le laisserai pas sortir vivant du château...

– Mais si tu le manques ?

La Terreuse se rapprocha et dit d'un accent sinistre.

– Je jure par le saint nom du bon Dieu, que dans les vingt-quatre heures ce sera un homme mort.

Le comte s'éloigna d'un pas ferme et se dirigea vers la grande porte du château.

XXVIII

Dix longues minutes s'écoulèrent.

La Terreuse faisait toujours bonne garde. Elle s'attendait à voir le vicomte Marcellin sortir par la petite poterne.

Son plan était fait. Elle comptait le suivre et le tuer lorsqu'il serait hors du parc.

Toute sa crainte était que le comte de Trémeillan ne pût contenir sa rage s'il surprenait sa femme avec M. de Mortrée et qu'il ne tuât peut-être les deux coupables.

Une angoisse étrange lui serrait la gorge. Elle tendait l'oreille. Mais elle n'entendait rien de ce qui se passait au château. Un silence profond régnait autour d'elle.

Le jour commençait à poindre. Il devait être trois ou quatre heures du matin.

Tout à coup, elle crut percevoir le bruit d'un carreau qu'on brisait. Mais cela avait lieu à l'autre extrémité du château et ce bruit semblait venir des étages élevés.

Elle courut à la douve, qui faisait le tour du sombre bâtiment.

Elle se trouva en quelques secondes du côté de l'aile opposée.

D'un rapide coup d'œil, elle inspecta la façade du château.

Il faisait encore bien sombre. Néanmoins, elle crut apercevoir une forme noire qui glissait dans l'angle d'une tour élevée.

– Ce doit être lui, pensa-t-elle.

Et alors, comme un chasseur qui voit enfin à sa portée un gibier longtemps attendu, elle eut un cruel mouvement de joie et elle inspecta l'amorce de sa carabine.

L'homme descendait aussi vite qu'il le pouvait le long de la chaîne du paratonnerre.

Il est probable que, surpris par le comte, il avait fui à travers le château, dont il avait escaladé les étages supérieurs.

Il avait fait sauter une des fenêtres du grenier, s'était sauvé par les toits, et maintenant il effectuait une périlleuse descente.

La Terreuse suivait tous ses mouvements avec attention. Elle était émue. Elle craignait que la fatigue ne lui fit lâcher la chaîne du paratonnerre.

S'il tombait, s'il se blessait ou s'il se tuait, on ne pourrait plus cacher le scandale et le comte serait déshonoré.

Enfin, cette étrange anxiété prit fin. Le vicomte de Mortrée atteignit le fond de la douve.

Il jeta autour de lui un regard inquiet, puis remonta le talus et se mit à fuir en se tenant courbé vers la terre.

La Terreuse se mit aussitôt à sa poursuite. Le jour venait. On voyait assez clair pour se diriger. Cette demi-clarté lui permettait de suivre sa victime.

Le vicomte de Mortrée était agile, il fuyait rapidement. Arrivé dans le parc, il s'arrêta tout à coup et se retourna pour voir si personne ne le suivait.

La Terreuse ne put se jeter assez vite derrière un arbre. Il l'aperçut.

Il hésita un moment. Mais il n'avait pas d'arme ; il ne pouvait engager une lutte avec l'inconnu qui paraissait le poursuivre. C'eût été se faire reconnaître et perdre irrévocablement la pauvre femme qui s'était livrée à lui.

M. de Trémeillan ne l'avait pas vu. Il avait fui au moment où le comte était entré dans les premiers appartements du château. Marianne Torquenié, qui faisait bonne garde, les avait avertis à temps. Il pouvait donc croire que le mari ne savait rien encore et que cette ombre, qui semblait le poursuivre, était celle de quelque domestique qui le prenait pour un voleur.

Il reprit sa course un moment interrompue. De temps en temps, il tournait la tête. Il voyait toujours derrière lui, confusément, cette forme noire. La distance qui les séparait restait à peu près la même.

Il se jeta au milieu des fourrés. Sa figure et ses mains étaient ensanglantées par les épines et par les branches qu'il brisait dans sa course

furieuse. Un instant, il crut avoir dépisté celui qui le poursuivait ; il était arrivé à une clairière assez large, il n'entendait rien autour de lui.

Alors, comme le cerf qui a réussi à donner le change aux chiens, il s'arrêta, respira longuement et leva la tête pour s'orienter.

Mais ce repos fut de courte durée. Un bruit de branches cassées qu'il entendit derrière lui le fit tressaillir.

Ce bruit se rapprochait rapidement. Bientôt il vit trembler et s'agiter les cimes des jeunes arbres qui poussaient dans le fourré.

Il n'y avait pas de doute : on était de nouveau sur ses traces. Il s'élança dans le bois et courut droit devant lui.

Il n'essayait pas de se diriger, il allait au hasard. Comme il était jeune et d'une vigueur peu commune, il espérait venir à bout de fatiguer l'ennemi inconnu qui s'acharnait sur ses traces.

Il supposa que cet ennemi n'était pas armé. Sans cela, il aurait sans doute depuis longtemps fait usage de son arme. Mais la Terreuse ne voulait pas le tuer sur les terres de M. de Trémeillan, et c'est pour cela qu'elle ne s'était pas encore servie de sa carabine.

Le vicomte Marcellin pensait que ce n'était qu'une question d'agilité et, sur ce point, il se sentait capable de défier les plus forts.

Au lieu de s'enfoncer de nouveau dans le bois et de s'épuiser dans cette course pénible à travers les fourrés et les arbres entrelacés, il prit le premier sentier qu'il trouva et courut droit devant lui à toute vitesse. Il s'engagea ensuite dans une de ces longues allées droites couvertes d'un gazon bas et surmontées d'un dôme de feuillage qui percent régulièrement les bois de haute futaie. Il alla ainsi jusqu'à un carrefour où se dressait un poteau gris à demi pourri qui autrefois avait supporté les branches croisées de quatre écriteaux.

Il se lança dans une direction qu'il croyait être celle de la route de Laval et du château des Marnes.

Enfin, après trois quarts d'heure de cette course rapide, il sortit du bois et arriva à un chemin creux bordé de haies. Au delà s'étendaient des champs coupés de fossés et de talus élevés, selon la coutume bretonne.

Au moment où il avait quitté le bois, il lui avait semblé que la personne qui le poursuivait perdait du terrain. Encore quelques efforts et il serait hors

de ses atteintes.

Sans prendre le temps de se reposer, et bien qu'il fût brisé de fatigue, hors d'haleine, épuisé par cette course rapide, il se remit à courir.,

Au bout de cent mètres environ, il fut forcé de s'arrêter. Le chemin creux où il s'était engagé était obstrué par des arbres que l'on avait coupés.

Il dut remonter sur le fossé et fuir à travers champs.

Il avait quitté les terres de M. de Trémeillan. C'était le moment que la Terreuse avait fixé.

Elle savait probablement que le chemin était barré, car, au lieu de s'y engager, à la suite du vicomte de Mortrée, elle avait pris un petit sentier qui conduisait au taillis.

Elle se jeta dans ce taillis.

Elle aussi était épuisée ; il lui semblait que sa tête allait éclater, les yeux lui sortaient de l'orbite, elle était haletante de fatigue.

Mais elle ne voulait pas lâcher sa proie ; le vicomte Marcellin eût-il été dix fois plus robuste et plus agile, elle l'aurait suivi et ne se serait arrêtée que lorsque la fatigue l'aurait tuée.

Arrivée dans le taillis qui était le commencement de ces landes boisées qu'on désignait dans le pays sous le nom de Bocage, elle se laissa tomber à terre et, appuyant ses deux mains sur le sol, elle se pencha en avant pour voir venir le vicomte de Mortrée.

Son souffle était si ardent, si saccadé, que chaque respiration était accompagnée d'un gémissement douloureux, comme si sa poitrine eût été sur le point de se briser.

En face d'elle s'étendait une terre labourée, fermée de tous côtés par des haies.

Elle connaissait bien le pays ; elle savait que c'était par ce champ que le vicomte Marcellin devait passer après avoir trouvé le chemin barré.

Elle attendit quelques secondes à peine. Tout à coup une tête brune apparut entre les ronces entrecroisées. Le visage du malheureux gentilhomme était décomposé par l'angoisse et la fatigue.

Il se dressa sur le talus et regarda de tous côtés, puis il se mit à courir dans le champ labouré.

Il paraissait épuisé, à bout de forces. Sa course était moins rapide. Peut-être avait-il l'espoir d'avoir enfin trompé celui qui le poursuivait et pressait-il moins sa fuite.

Il arriva à l'extrémité du champ. En marchant dans ces terres grasses, il avait perdu un de ses souliers. Il allait franchir la haie opposée, lorsqu'un coup de feu retentit.

Il tomba sans pousser un cri dans le fossé qui était au bas du talus.

En quelques secondes, la Terreuse, qui avait retrouvé toute son énergie, franchit la courte distance qui la séparait de l'endroit où M. de Mortrée était tombé.

Elle l'avait vu disparaître, mais il pouvait n'avoir pas été touché, il pouvait aussi n'être que blessé.

Arrivée au bas du fossé, elle se pencha. Elle vit le corps étendu devant elle, sans mouvement, le front sanglant.

Un horrible sourire découvrit ses dents blanches. Elle regarda avec précaution tout autour d'elle, puis se pencha vers le chemin et écouta ; personne ne venait.

Alors, elle descendit doucement le long du talus, regarda un instant sa victime et appuya sa main à la place du cœur.

Marcellin de Mortrée avait cessé de vivre.

Alors, rejetant sa carabine sur l'épaule, elle remonta le fossé, traversa de nouveau le champ labouré et disparut dans les fossés du Bocage.

Le jour même, la comtesse de Trémeillan partit pour le Midi.

Quelques semaines après, Jean Torquenié était arrêté. La Terreuse n'avait pas perdu son temps ; elle avait propagé rapidement dans le pays l'histoire des amours du vicomte Marcellin avec Marianne Torquenié.

La pauvre Marianne était hors d'état de la démentir. L'arrivée inopinée du comte et la scène effroyable qui l'avait suivie l'avaient rendue folle d'émotion et de terreur. Une fièvre ardente s'était emparée d'elle. Elle avait eu un délire presque constant. Elle n'avait pu se rendre compte des événements qui avaient accompagné et suivi l'arrestation de son mari.

La Terreuse s'était établie chez elle, sous prétexte de la soigner, en réalité pour surveiller tout ce qui se passait dans la maison du garde et pour assurer la réussite de la ruse infâme qu'elle avait imaginée.

Après le crime, profitant de l'absence de Jean Torquenié et de la maladie de Marianne, elle avait replacé dans l'armoire où elle l'avait prise la carabine encore noire de poudre avec laquelle elle avait tué le vicomte de Mortrée.

Depuis ce terrible événement, une mélancolie profonde s'était emparée de M. de Trémeillan. Il ne bougeait plus de la grande pièce du rez-de-chaussée où il s'était établi et où il avait fait transporter son lit.

La Terreuse venait quelquefois le voir, mais il lui répondait à peine. La vue de cette femme paraissait parfois lui causer une vive répugnance.

Quant à elle, elle semblait toujours animée de sa sauvage énergie ; son dévouement actif ne se démentait pas un seul instant. Elle ne paraissait pas faire attention aux réponses brusques de son maître ni à ses accès de mauvaise humeur.

Quand il se montrait sombre et irascible, elle lui disait :

– N'ayez aucune inquiétude, maître, tout va bien.

Et elle lui racontait ses ruses pour dépister la justice et pour faire retomber sur un autre le meurtre ordonné par le comte.

Un soir, elle vint le trouver. Elle paraissait un peu plus agitée que de coutume. Elle était embarrassée et avait peine à s'exprimer.

– Qu'as-tu donc ? demanda le comte avec un froncement de sourcils où il y avait autant d'inquiétude que de colère. Est-ce qu'il y a du nouveau ?

– Oui, il y a du nouveau, dit la Terreuse en détournant la tête. Marianne Torquenié est morte.

Le comte respira. Il avait probablement craint une révélation plus effrayante pour lui.

Mais, une fois rassuré sur ce qui le concernait personnellement, il pensa à ce que la Terreuse venait de lui dire, il se rappela les hésitations de cette femme, le trouble qu'elle avait laissé paraître quelques instants avant de lui annoncer cette nouvelle.

– Tu ne l'as pas tuée, j'espère ? dit-il en la regardant dans les yeux.

– Si elle n'était pas morte, elle aurait pu parler, et tout aurait été perdu, dit la Terreuse d'une voix sombre.

Le comte de Trémeillan devint livide. Il regarda tout autour de lui avec épouvante. Mais pas, un mot de blâme ne sortit de ses lèvres. Il comprenait

que ce meurtre était nécessaire et, malgré l'horreur qu'il ressentait, il n'osait s'indigner contre la Terreuse. Il sentait que cette femme disait vrai. La mort de Marianne Torquenié, du seul témoin qui connaissait la vérité sur le drame qui s'était passé au château dans cette fatale nuit du mois d'avril – la mort de Marianne Torquenié lui assurait une impunité complète et jetait un voile éternel sur le déshonneur de la comtesse.

Le procès eut lieu. Jean Torquenié fut condamné, grâce aux dépositions accablantes des témoins, grâce surtout aux déclarations de la Terreuse.

Le comte de Trémeillan laissa s'accomplir cette infamie. Il eut le triste courage de paraître à l'audience et de donner à Jean Torquenié un témoignage banal, en déclarant que le garde-chasse avait toujours été un serviteur honnête et dévoué.

Cela lui parut peut-être suffisant pour s'acquitter envers le malheureux qu'il envoyait au bagne.

XXIX

Il fallut longtemps pour arracher ces aveux à la Terreuse.

Enfin sa déposition fut terminée et elle consentit à la signer.

Mais, une fois cette formalité accomplie, ses forces l'abandonnèrent. Elle tomba dans le fond de la chaise, anéantie, repliée sur elle-même, comme si une main de fer s'était appesantie tout à coup sur ses épaules.

– Nous n'avons plus rien à faire ici, sortons, messieurs, dit Armand en se levant.

Dans le jardin, il aperçut le petit paysan qui habitait avec la Terreuse.

– Va sur-le-champ trouver M. Dubois, le uré de Bonnières, dit-il en mettant une pièce l'argent dans la main de l'enfant. Tu lui diras le venir sans tarder pour recevoir la confesion d'une mourante.

Et il montra du doigt la porte de la chambre où était la Terreuse.

Le visage du petit paysan exprima une pronde terreur. Il jeta un regard effrayé du côté de la maison, puis, prenant ses sabots à sa main, il se mit à courir dans la direction de Bonnières.

Pendant le chemin, Armand d'Arçay et ses deux compagnons s'entretenrent de l'importante déclaration qu'ils venaient d'entendre.

Armand comprit alors les paroles que lui avait adressées l'abbé Dubois, lors de la derlière visite qu'il lui avait faite.

– Ayez quelque pitié pour lui, avait dit le être, en parlant de M. de Trémeillan, il est eut être moins coupable que vous ne le pensez.

Et en effet le comte de Trémeillan n'avait s été l'auteur direct des crimes. Sa seule faute – faute encore bien lourde et bien grave avait été de laisser faire la Terreuse et de pas désavouer les crimes commis par cette femme pour le soustraire aux conséquences du meurtre de Marcellin de Mortrée.

– Cette malheureuse n’a vraisemblablement plus longtemps à vivre, observa le juge d’instruction. Si elle meurt, il y aura moyen d’arranger les choses de manière à éviter tout scandale.

Les deux magistrats retournèrent à Renne et Armand prit un petit sentier qui conduisa au Mesnil.

Avant de quitter ses amis, Armand leur avait encore une fois recommandé le secret et leur avait donné rendez-vous pour le lendemain, afin de se concerter sur la marche à suivre dans les circonstances décisives.

Il arriva au Mesnil pour dîner.

Au moment où il franchit le seuil de la salle à manger, il ne put retenir un cri de surprise

Marguerite de Trémeillan était à table à côté de sa mère.

Il resta un instant immobile, tout interdit. Il ne savait s’il rêvait.

Madame d’Arçay le mit au courant en deux mots.

– Figure-toi, lui dit-elle, que comme je sortais tout à l’heure, j’ai rencontré cette chère petite qui venait me voir. Je l’ai amenée et elle dînera avec nous. Virginie la reconduira ce soir. Je l’ai grondée d’être restée si longtemps sans venir embrasser sa future maman.

Tandis que la bonne madame d’Arçay parlait, Armand examinait le visage pâli de Marguerite. Il observait ses yeux rougis, le sourire forcé de ses lèvres décolorées.

Il devinait toutes les angoisses de la pauvre enfant dans le regard fixe qu’elle lui adressait.

C’était, en vérité, une situation bizarre et que son prosaïsme rendait peut-être plus poignante encore.

Avec ce tact exquis que possèdent les femmes, Marguerite avait sans doute compris du premier coup que madame d’Arçay ne savait rien encore du drame qui se passait autour d’elle.

Elle avait accepté de dîner parce qu’elle voulait voir Armand, parce que c’était l’ardent désir de lui parler, de savoir de sa bouche où en étaient les choses, qui lui avait fait briser les entraves où la dure volonté du comte la tenait enfermée.

Et pendant deux heures, alors que sa tête était en feu, alors que son cœur battait à se rompre chaque fois qu’elle voyait passer une ombre dans le

jardin ou qu'elle entendait la cloche du château, pendant deux heures, il lui avait fallu soutenir la conversation affectueusement banale de l'excellente femme, qui la considérait déjà comme sa fille, qui lui parlait toilette, corbeille, arrangement de maison, tandis qu'elle avait la mort dans l'âme et qu'elle sentait crouler de tous côtés le frêle édifice de son bonheur.

Ce dîner fut pour les deux jeunes gens un véritable supplice. Ils devaient dissimuler, sourire, parler de choses indifférentes, avoir l'air libre et joyeux, cacher enfin l'anxiété qui les torturait tout deux.

Armand ne pouvait s'expliquer l'arrivée inopinée de Marguerite. Comment avait-elle retrouvé sa liberté ? Le comte de Trémeillan avait-il enfin cédé ? Lui apportait-elle des paroles de consolation, ou bien, au contraire, était-elle venue se jeter dans ses bras pour qu'il l'arachât au supplice qu'elle subissait ?

Il devinait bien que c'était par suite d'un malheureux hasard que madame d'Arçay avait rencontré Marguerite. Mademoiselle de Trémeillan venait vers lui, comme elle était déjà venue à Rennes un matin.

Elle espérait ne voir que lui, c'était à lui seul qu'elle voulait parler. Mais comprenant que madame d'Arçay était absolument ignorante de ce qui se passait, elle n'avait pu refuser de venir avec elle au château. Elle lui avait même fait croire que sa visite était pour elle.

Le temps s'était passé. L'ardent désir de voir Armand lui avait fait accepter encore l'invitation à dîner que la mère de son fiancé l'avait pressée d'accepter.

Enfin, elle le voyait, elle était près de lui et ils ne pouvaient se parler librement ni échanger ces questions qui leur brûlaient le cœur et les lèvres.

Ce supplice cessa au bout d'une heure, bien longue.

Madame d'Arçay finit peut-être par s'apercevoir de la gêne des deux jeunes gens. Elle sortit au dessert, sous prétexte de donner un ordre et les laissa seuls.

Dès que la porte de la salle à manger se fut refermée sur elle, Marguerite se leva et adressa à Armand un regard désespéré :

– Menez-moi au jardin, dit-elle, vite. j'étouffe !

Quelques instants après, ils étaient assis près d'un berceau de chèvrefeuille, à l'angle d'une épaisse charmille qui les cachait à tous les

yeux.

– Ne me demandez pas comment je suis venue ici, dit Marguerite d’une voix basse et rapide. Je tremble de peur. A chaque instant, il me semble qu’il va venir me chercher, qu’il va m’arracher d’ici et me remettre dans cette chambre dont il a fait une prison pour moi. Je meurs d’angoisse, je suis sans nouvelles. Je suis venue vous en demander. Que se passe-t-il ? Que faites-vous ? Ai-je quelque espoir que cet affreux supplice finira bientôt ?

– Oui, bientôt tout sera terminé. Du courage, ma chère Marguerite, dit Armand en prenant les deux mains de sa fiancée. Comment tout ceci finira-t-il ? Je ne puis vous le dire. Mais je vous jure, ma bien-aimée, que mon amour vous fera oublier un jour ce que vous avez souffert pendant ce temps d’épreuves.

Un faible sourire passa sur les lèvres pâles de mademoiselle de Trémeillan, et elle serra faiblement les deux mains qui tenaient les siennes.

– Du courage, j’en aurai, dit-elle d’une voix plus ferme. Parlons vite, les moments sont précieux. J’ai pu tromper la surveillance de ceux que mon père avait chargés de me garder, mais d’un moment à l’autre ils peuvent s’apercevoir de mon absence. Savez-vous bien, Armand, ce que mon père m’a dit hier ? Il m’a déclaré que, si je tentais de vous revoir, il m’emmènerait hors de France, en Italie, en Autriche et qu’il me ferait enfermer dans un couvent ?.

Armand raconta en peu de mots à la jeune fille ce qui était arrivé depuis qu’il ne l’avait vue. Il lui dit par quel moyen il était arrivé à faire avouer la Terreuse.

– C’est donc bien vrai ! murmura Marguerite avec un soupir.

Jusqu’au dernier moment, la pauvre enfant avait espéré que ce drame auquel elle était si intimement liée n’était qu’un mauvais rêve ; et il fallait ces aveux formels de la Terreuse pour la convaincre de la réalité de son malheur.

– Et maintenant, qu’allez-vous faire ? dit-elle en regardant Armand avec une expression pleine d’angoisse.

– Je vais aller chez votre père dès demain. Je lui dirai que la justice est instruite de tout, qu’elle a reçu la déposition de la Terreuse. Il faudra qu’il

prenne un parti. J'espère que, forcé dans ses derniers retranchements, comprenant que, par suite des aveux de sa complice, toute chance de salut est perdue, il consentira enfin à fuir, à quitter la France. Alors le procès aura lieu, il sera mené sûrement et discrètement, la Terreuse sera condamnée, car c'est sur elle que pèsent les charges les plus fortes. Mais je suis presque certain que la justice usera d'indulgence envers votre père.

– S'il quitte la France, il m'emmènera avec lui et je serai perdue pour vous ! s'écria Marguerite de Trémeillan avec un accent désespéré. Oh ! dans quelle horrible situation nous avez-vous placés ! Que faire ? Que résoudre ? Je ne vois autour de nous que d'insurmontables obstacles. Armand, vous ne me dites pas la vérité, ajouta-t-elle avec feu, vous savez que tout est perdu, vous savez que jamais je ne pourrai être votre femme. mais vous essayez de me tromper, afin que je vous laisse libre de remplir jusqu'au bout l'effroyable. devoir que vous vous êtes imposé.

– Marguerite, m'aimez-vous ? dit Armand en s'approchant de la jeune fille et en prenant sa taille svelte entre ses deux mains brûlantes.

– Ah ! Dieu ! si je vous aime ! dit-elle avec un accent profond. Malgré tout ce que je souffre par vous, je n'ai pas cessé un seul instant de vous aimer.

– Et moi, je vous adore, je t'adore, ma bien-aimée, ma femme ! dit Armand en attirant sur son épaule la belle tête brune de la jeune fille. Nous viendrons à bout de tous ces obstacles. Tu seras à moi et tu verras que nous serons bien heureux. Le comte de Trémeillan t'emmènera, dis-tu ? Qu'importe ! Partout où tu iras, je saurai bien te rejoindre. Nous ne sommes plus, Dieu merci ! au temps où l'on enfermait les jeunes filles, malgré elles, derrière les grilles d'un cloître. Je te connais si forte, si courageuse, que je ne doute pas de toi. Je te supplie d'avoir en moi la même confiance.

– Chut ! écoutez !

Marguerite se redressa vivement et prêta l'oreille. Elle avait cru entendre un bruit de pas. Elle croyait peut-être que c'était son père qui la cherchait. Armand remarqua qu'elle était devenue pâle tout à coup.

Marguerite de Trémeillan ne s'était pas trompée. Aux dernières lueurs du jour, les deux jeunes gens aperçurent soudain une grande ombre devant eux. Marguerite étouffa un cri de frayeur. Armand se leva pour la protéger.

– Pardonnez-moi si je vous interromps, dit une voix triste que le jeune homme reconnut aussitôt. J’étais là près de vous. J’ai tout entendu.

– C’est Jean Torquenié, ne craignez rien, dit Armand à l’oreille de Marguerite.

– Monsieur d’Arçay, mademoiselle, reprit le forçat, vous devez maudire ce misérable qui vient vous arracher votre bonheur... Vous souffrez à cause de moi... Mon Dieu ! mon Dieu ! est-il possible que des innocents payent ainsi pour le coupable !... Ah ! si je n’avais pas d’enfant !

Il s’arrêta et parut dévorer un sanglot.

– J’ai pleuré tout à l’heure en vous entendant vous plaindre, ma pauvre demoiselle... Mais j’ai une fille, moi aussi, une fille que j’adore, et vous comprenez, n’est-ce pas ? que je ne puis pas rester toujours pour elle un malheureux forçat que tout le monde a le droit de repousser, de mépriser... Ah ! je vous jure que si j’étais seul au monde je saurais me montrer aussi généreux que vous, monsieur d’Arçay. Je disparaîtrais, et vous n’entendriez-plus jamais parler de moi.

– Il faut que vous soyez réhabilité, Torquenié, dit Armand avec autorité ; et fussiez-vous seul au monde, vous ne devriez pas renoncer à crier justice aux hommes qui vous ont injustement condamné.

– Ah ! monsieur, que vous êtes bon et quel courage vous avez ! dit Torquenié avec un élan d’admiration et de reconnaissance. Que pourrais-je faire pour m’acquitter envers vous ? Ah ! tenez, je donnerais ma vie pour vous !!

– Mon père ! Armand, voici mon père, dit tout à coup Marguerite de Trémeillan, dont les yeux inquiets ne cessaient de fouiller les massifs qui se noyaient peu à peu dans la pénombre du soir.

Depuis qu’elle était arrivée au Mesnil, elle avait ce pressentiment qu’elle allait voir tout à coup son père surgir devant elle. Elle l’attendait à chaque instant et une horrible angoisse lui serrait la gorge.

Maintenant, ce pressentiment se réalisait. Un homme marchait à grands pas dans une des allées du jardin, se dirigeant probablement vers Torquenié qui était resté debout et qu’il apercevait dans la demi-obscurité qui commençait à envahir le jardin.

Marguerite avait immédiatement reconnu le comte de Trémeillan.

Son sang-froid et sa présence d'esprit habituels n'abandonnèrent pas Armand dans ce moment critique.

– Fuyez, mademoiselle, s'écria-t-il rapidement ; Torquenié vous reconduira au château... Je vous la confie, ajouta-t-il en poussant l'ancien forçat vers la jeune fille. Si vous nous êtes attaché, voici le moment de montrer votre dévouement

Jean Torquenié disparut aussitôt derrière un massif, soutenant Marguerite que la frayeur faisait défaillir.

Armand se tint debout à la place que Torquenié occupait auparavant, attendant de pied ferme le comte de Trémeillan, qui se dirigeait rapidement vers lui.

XXX

Arrivé à deux pas d'Armand, le comte de Trémeillan s'arrêta.

– Je voudrais parler à M. d'Arçay, dit-il d'une voix saccadée que la vivacité de sa marche avait rendue haletante. Allez le prévenir sur-le-champ que M. de Trémeillan l'attend ici.

– Je suis prêt à vous entendre, monsieur le comte, dit Armand en faisant un pas vers lui.

M. de Trémeillan eut un brusque mouvement de surprise. Il croyait sans doute parler à un des domestiques du château et il ne s'attendait certainement pas à trouver Armand devant lui.

Il sut cependant rester maître de lui.

– Nous avons à causer, monsieur, fit-il, et je suis heureux de vous trouver ici. Ce que j'ai à vous dire ne doit être entendu de personne.

– Parlez, monsieur.

Et Armand offrit à M. de Trémeillan une place près de lui, sur le banc où Marguerite était assise quelques instants auparavant.

– Monsieur, dit le comte, vous devinez sans doute ce qui m'amène. J'ai été aujourd'hui à Bonnières, chez l'abbé Dubois. En revenant chez moi je suis entré dans la maison d'une femme que vous connaissez... j'ai appris que vous veniez d'en sortir avec deux magistrats... Ainsi, reprit-il après un instant de silence, vous voulez décidément pousser jusqu'au bout cette misérable affaire... Vous ne respectez ni ceux qui sont morts ni ceux qui par leur position, ont droit à tous vos égards. Vous voulez me déshonorer, monsieur.

– Je veux que justice soit rendue à l'innocent que vous avez déshonoré, voilà ce que je veux, monsieur le comte. Mais à quoi bon revenir là-

dessus ? Vous savez que rien ne fera fléchir ma résolution.

– Je le sais... Je sais aussi ce que vous avez fait et quels moyens vous avez employés pour arracher des aveux à cette malheureuse. Je rends justice à votre habileté. Vous avez su triompher d'un dévouement de trente années, effrayer une pauvre femme presque mourante et l'amener à trahir son maître. Vous devez être fier de vous.

– Vos railleries ne sauraient me toucher, monsieur. J'ai employé, pour arriver à mon but, des moyens que tout honnête homme peut avouer. J'ai été assez heureux pour faire parler votre complice devant des magistrats qui ont recueilli sa confession toute entière. Je me félicite de ce résultat qui va singulièrement hâter le dénouement de cette triste affaire.

– Ne vous pressez pas de vous réjouir, monsieur, dit le comte de Trémeillan d'une voix sombre. Vous croyez me tenir au bout de votre carabine, comme un vieux sanglier acculé dans sa bauge. Prenez garde. Le coup que vous allez tirer peut blesser, tuer même une autre personne.

Armand tressaillit. Il comprit que le comte faisait allusion à Marguerite. Mais où voulait-il en venir ?

– Mademoiselle de Trémeillan, commença-t-il d'une voix moins ferme.

– Mademoiselle de Trémeillan se meurt, monsieur dit le comte avec force. Elle se meurt, entendez-vous, et si elle succombe au mal qui la dévore, vous pourrez dire que c'est vous qui l'aurez tuée.

Armand respira. Le comte ignorait la fuite de Marguerite. Il avait sans doute été absent du château une partie de la journée. Il essayait évidemment de jouer sa dernière carte en faisant croire au jeune homme que ce procès porterait un coup fatal à celle qu'il aimait.

Cette ruse grossière et cruelle révolta Armand d'Arçay.

– Vous en avez menti, monsieur le comte, s'écria-t-il avec feu. La vie de mademoiselle de Trémeillan n'est nullement en danger. Elle souffre de cette situation qui nous a rendu vous et moi de mortels ennemis. Mais elle sait qu'elle peut avoir confiance en moi, que je l'aime et que quoi qu'il arrive, elle sera ma femme ! Vous croyez m'effrayer !... me faire renoncer peut-être aux poursuites que je vais diriger contre vous. Mais vous vous trompez, car je connais la vérité ; oui, je connais tout ce qui se passe au château

d'Albrays, malgré vos verrous et vos grilles, et je sais qu'en ce moment vous me faites un indigne mensonge.

Cette violente sortie parut décontenancer le comte de Trémeillan qui avait sans doute beaucoup compté sur l'effet de cette révélation.

Il se leva brusquement, ôta son chapeau et respira avec force, comme s'il eût été près d'étouffer.

Enfin, vaincu par l'énergie d'Armand, voyant qu'il était inutile de lutter plus longtemps devant cette froide et calme résolution, le comte de Trémeillan se laissa tomber lourdement sur le banc et pencha la tête.

Si la nuit n'avait pas été si avancée, Armand aurait pu remarquer les ravages profonds que ces événements avaient faits dans la physionomie du vieux comte. Il était pâle, l'insomnie avait rougi ses yeux, et une sorte de sombre nuage voilait son regard, naguère encore si impérieux et si dur.

– Enfin, où voulez-vous en venir ? dit-il en essayant de prendre un ton résolu que le tremblement de sa voix démentait.

– Je vous demande de nouveau, monsieur le comte, reprit Armand, de renoncer à vous faire représenter au procès qui va avoir lieu. Éloignez-vous pour quelque temps. En essayant de vous défendre, vous ne ferez que donner plus de retentissement à cette affaire...

– Encore !... dit le comte avec colère, voilà tout ce que vous avez à me dire, monsieur ? Vous osez de nouveau me donner ce conseil que j'ai déjà repoussé avec indignation. Moi, renoncer à me défendre, lorsque j'ai un si beau terrain pour le faire ; me laisser déchirer par la langue d'un avocat, alors que je puis confondre ceux qui m'accuseront !... Non, monsieur, non, mille fois non !... Vous voulez aller jusqu'au bout ; eh bien ! soit. Nous verrons lequel de nous deux sortira le plus meurtri de cette lutte.

– Monsieur, dans huit jours, vous recevrez une assignation à comparaître.

Ce furent les dernières paroles qu'Armand adressa au comte de Trémeillan jusqu'au jour où ils se trouvèrent face à face dans l'enceinte de la cour d'assises.

Après avoir pris congé du comte, Armand resta quelque temps au jardin, attendant le retour de Jean Torquenié.

Ce dernier arriva bientôt, tout hors d'haleine, car, prévoyant l'angoisse que devait éprouver le jeune homme, il n'avait fait qu'une course du

château d'Albrays à celui du Mesnil.

– Mademoiselle de Trémeillan est en sûreté, dit-il dès qu'il aborda Armand d'Arçay. Je me suis présenté seul à la grande porte du château. J'ai sonné, j'ai demandé l'aumône et j'ai fait du bruit pour attirer les domestiques. Pendant ce temps, elle a pu rentrer par la petite porte sans être aperçue.

XXXI

Quelques semaines après, André Gérard recevait de son ami Armand d'Arçay une lettre ainsi conçue :

« Mon cher ami,

» Je traverse l'épreuve la plus douloureuse de ma vie. J'ai besoin de ton affection ; viens près de moi pendant quelques jours, car je suis seul et j'ai de grands moments de tristesse. C'est le 9 octobre que commence le procès. J'ai réussi à cacher pendant longtemps à ma pauvre mère les événements qui se préparaient. Mais je ne pouvais plus lui donner d'explication vraisemblable aux retards que subissait mon mariage et aux difficultés quelle rencontrait à voir M. de Trémeillan et sa fille. Et puis, je prévoyais que ce procès aurait beaucoup de retentissement dans le pays et je ne voulais pas qu'elle l'apprît par la rumeur publique. Je lui ai donc tout raconté, en lui cachant toutefois ce qui est relatif à mon malheureux père et aux efforts personnels que j'ai faits pour obtenir la réhabilitation de Jean Torquenié. Elle ignore la part très grande que j'ai eue dans tous ces événements.

« A bientôt, n'est-ce pas ? Tu feras une bonne œuvre en venant près de moi dans ce triste moment ; ta gaieté, ton courage, me sont bien nécessaires.

» Je t'envoie du fond du cœur mes plus vives amitiés.

« ARMAND D'ARÇAY. »

Au reçu de cette lettre, André Gérard retourna la toile commencée, prépara lestement son modeste bagage et courut prendre le train, qui l'amena à Rennes le lendemain à midi.

Il trouva Armand très sombre et très attristé. Les deux jeunes gens passèrent ensemble la journée. D'Arçay raconta à son ami dans tous leurs détails les derniers événements.

– L'attitude du comte de Trémeillan est vraiment navrante, dit-il en terminant. D'après la façon fière et hautaine dont il avait pris les choses, je croyais qu'il se défendrait hardiment, qu'il accepterait hautement la responsabilité du meurtre du vicomte de Mortrée et qu'il représenterait ce crime comme la juste vengeance d'un mari outragé. Il n'en a rien été. Je redoutais ses emportements, ses violences ; je craignais que l'éclat de cette affaire ne déshonorât la mémoire de la défunte comtesse. Et lui-même avait invoqué ces arguments pour empêcher le procès dont j'avais pris l'initiative. Mais, une fois les hostilités sérieusement engagées, il a battu en retraite avec une prudence honteuse.

Je t'ai dit que sa complice avait avoué sous le coup d'une sorte de terreur superstitieuse et parce qu'elle avait l'esprit frappé par la nouvelle de la mort de son maître, que je lui avais brusquement annoncée. Mais, lorsqu'elle vit que je l'avais trompée, elle essaya de rétracter ses premières déclarations.

Interrogée par le juge d'instruction, à la suite de l'arrêt qui ordonna la révision du procès Torquenié, elle raconta une nouvelle version du meurtre de M. de Mortrée.

Elle affirma que tout ce qu'elle nous avait dit, lors de notre première visite, était faux ; qu'elle avait la fièvre, le délire, et qu'elle ne se rappelait même plus ses paroles.

Il est évident que cette femme suit à la lettre la leçon que le comte de Trémeillan lui a faite.

Elle assume sur elle toute la responsabilité du crime. Elle savait que son maître avait dans M. de Mortrée un ennemi mortel ; elle avait vu le vicomte Marcellin rôder du côté du château. Elle s'était imaginé que ce jeune homme en voulait à la vie ou à l'honneur du comte, et elle avait résolu de le tuer.

Elle donne alors une nouvelle version du crime. Elle prétend qu'ayant aperçu le vicomte de Mortrée dans un chemin creux près du château, elle lui a tiré un premier coup de feu avec la carabine qu'elle avait volée à Jean Torquenié. M. de Mortrée, qui était sans arme, a fui aussitôt, croyant qu'il avait affaire à quelque malfaiteur. Il a jeté son habit pour courir plus vite. Alors, elle a été l'attendre dans le taillis, elle a rechargé sa carabine et l'a tué au passage.

Le comte de Trémeillan fut interrogé à son tour. Il paraît qu'il avait retrouvé tout son sang-froid et que jamais il ne s'était montré plus arrogant. Il savait sans doute qu'il pouvait compter sur le dévouement et sur l'intelligence de la Terreuse.

Il rejeta de très haut toute idée de complicité dans le meurtre de M. de Mortrée. On lui lut la première déclaration de la Terreuse. Il répondît que cette pauvre femme avait eu toute sa vie des bizarreries inexplicables ; qu'à certains moments elle paraissait comme folle.

C'est ainsi qu'il expliqua le crime insensé qu'elle avait commis en tuant sans motif le vicomte de Mortrée, et en racontant ensuite dans une crise de délire l'histoire absurde et invraisemblable que les magistrats et moi avons recueillie.

Tu comprends combien était difficile la tâche de la justice. Après vingt années écoulées, on ne peut plus réunir ni preuves ni témoins, La révision du procès n'avait d'autre base que la déclaration de la Terreuse, qui s'avouait coupable du meurtre.

Il fallait bien s'en rapporter à elle, et, du moment où elle affirmait avoir prémédité et exécuté le crime à elle seule, il était presque impossible de prouver qu'elle mentait. Le principal intérêt des juges était de s'assurer que Torquenié était innocent. Or, d'après les deux déclarations de la Terreuse, c'était là un fait évident. La question de savoir si le comte de Trémeillan était ou non complice du meurtre n'était que secondaire.

Trois hommes seulement connaissaient toute la vérité et auraient pu la dire ; c'étaient : l'abbé Dubois, M. Rousseau et moi. Mais je savais qu'on pouvait compter sur la générosité de l'avocat et sur la discrétion du prêtre. Leur seul désir à tous deux était aussi de voir Torquenié réhabilité.

Voilà, mon ami, où en sont les choses. La Terreuse sera condamnée et cette fois encore, la peine passera au-dessus de la tête du principal coupable

– Ma foi, mon cher Armand, je ne vois pas ce qui peut te chagriner là dedans. Il me semble même qu’il vaut mieux pour mademoiselle de Trémeillan et toi que les choses se passent ainsi.

– Cet homme est honteusement lâche.

– Bah ! qu’importe ? puisqu’il n’est pas le père de sa fille !

– Je t’avoue qu’en effet, c’est là ma seule consolation, dit Armand avec un sourire un peu triste.

XXXII

Le 9 octobre, il fit un de ces temps gris et pluvieux qui assombrissent si souvent le ciel de la Bretagne.

La grande salle des assises du palais de justice de Rennes était plongée dans une demi-obscurité qui donnait cette impression triste qu'on ressent en pénétrant sous les voûtes d'une petite église.

Une petite pluie fine battait sans relâche les hautes verrières ogivales. Ce bruit monotone et triste accompagnait la voix fatiguée du président, qui interrogeait la prévenue et les témoins.

A travers l'espèce de buée grise qui répandait comme un voile dans toute la salle, on apercevait sous le grand christ noirci les trois taches rouges des magistrats, à gauche la rangée des têtes attentives et étonnées des jurés. A droite une forme noire se dressait, maigre et courbée, entre deux gendarmes qui sommeillaient à demi, leurs mains croisées sur le pommeau de leur sabre.

C'était la Terreuse.

Au banc des témoins, on remarquait quelques vieux paysans, contemporains du premier drame qui s'était passé dans cette même salle vingt ans auparavant. A l'extrémité de ce banc, Jean Torquenié, grave et recueilli, promenait ses regards sur les magistrats, sur les jurés, sur le grand tableau où se détachait la figure pâle du Christ, et semblait revoir comme en un rêve l'horrible journée où il s'était débattu sur ce banc d'infamie, en proie à d'indicibles tortures.

Un peu plus loin, le comte de Trémeillan, assis dans un fauteuil que le président des assises avait eu l'attention de lui réserver, montrait son profil dur et hautain. Il était soigneusement vêtu et appuyait sur sa canne à pomme

d'or ses mains bien gantées. Son visage impassible ne trahissait aucune des émotions qui devaient l'agiter. Il évitait de regarder la Terreuse. On l'avait cité comme témoin.

Au banc des avocats, outre le défenseur de l'accusée, Me des Vallières, avocat bien posé et bien pensant, qui avait la clientèle de l'aristocratie de Rennes et que M. de Trémeillan avait chargé de défendre la Terreuse, – on remarquait Me Rousseau, cassé par l'âge et la maladie, mais dont l'œil s'animait parfois de singulières lueurs à certains incidents des débats, et, parmi quelques stagiaires, Armand d'Arçay, pâle et triste.

La séance fut remarquablement courte.

On eût dit que tout le monde, magistrats, avocats et témoins, eussent à cœur d'abrégé les débats.

Les portes de la cour d'assises s'étaient ouvertes à une heure plus matinale que de coutume. On avait évité de faire autour de cette affaire le bruit que provoquent ordinairement les causes criminelles. Le président des assises s'était entendu à cet égard avec le préfet, qui avait dans sa main toute la presse locale, composée de deux ou trois journaux officieux, à plat ventre devant le représentant du gouvernement impérial.

On voulait que tout se passât promptement, décemment, et que cette réparation d'une erreur judiciaire eût lieu pour ainsi dire à huis clos.

Aussi la salle était fort peu garnie. Quelques paysans et quelques ouvriers sommeillaient dans les coins, contre les boiseries noires.

L'interrogatoire de la Terreuse, la partie la plus importante de l'audience, – puisque c'était sur les déclarations de cette femme que reposaient et l'accusation et les preuves de l'innocence de Jean Torquenié – l'interrogatoire de la Terreuse fut rapidement mené par le président.

Lorsqu'elle fut invitée à se lever pour répondre aux questions qui allaient lui être posées, on put croire qu'elle serait dans l'impossibilité de supporter jusqu'au bout la fatigue de l'interrogatoire et des débats. La voix sortait sourde et tremblante sous le grand capuchon noir qui recouvrait à moitié son visage.

Le président l'invita à s'asseoir et à rejeter son capuchon sur ses épaules.

Elle obéit lentement. Lorsque sa tête fut découverte, elle promena ses regards sournois et effrayés sur ceux qui l'entouraient. Elle rencontra les yeux du comte de Trémeillan fixés sur elle avec attention.

Elle tressaillit aussitôt et inclina doucement la tête en signe de soumission, puis elle cramponna ses deux mains sèches et noircies à l'appui qui était en face d'elle, et, d'une voix plus haute et plus distincte, elle se mit à parler.

M. Rousseau et Armand d'Arçay, qui seuls connaissaient tous les détails de ce drame, ne purent s'empêcher d'admirer la rare intelligence, le sang-froid étonnant que la Terreuse montra en cette circonstance.

Elle commença par demander pardon à Dieu et à son bon maître de les avoir offensés. Elle avait été bien coupable. Il y avait des jours où le mauvais esprit semblait s'emparer d'elle et lui faisait commettre des actions coupables.

Elle raconta alors comment elle avait été amenée à tuer le vicomte de Mortrée. C'était comme une voix qui parlait en elle et qui lui disait jour et nuit que, si elle ne tuait pas ce jeune homme, il arriverait malheur à son bon maître.

Elle dit ensuite quelles précautions elle avait prises pour faire retomber le crime sur Jean Torquenié et avoua en baissant la voix que c'était elle qui avait empoisonné Marianne, parce qu'elle croyait que la femme Torquenié l'avait vue prendre la carabine dans l'armoire.

Ensuite, elle parut se recueillir, joignit les mains et inclina la tête en demandant de nouveau pardon à son maître de l'avoir gravement offensé.

Elle dit que, tourmentée par le remords et se sentant près de sa fin, elle avait prié le bon M. d'Arçay, le fiancé de sa jeune maîtresse, de lui amener deux magistrats auxquels elle avait un important secret à confier.

Elle était bien résolue à tout dire et à avouer tous ses crimes. Mais lorsqu'elle s'était vue devant les magistrats, elle avait perdu la tête. Le mauvais esprit s'était emparé d'elle ; elle avait dit des choses qu'elle regrettait de tout son cœur. Elle avait accusé son bon maître et sa bonne maîtresse qui était une sainte. Elle était une misérable indigne de pitié.

Elle se mit à sangloter.

Cet incident produisit une assez vive impression dans l'auditoire.

Le comte de Trémeillan demeura impassible.

Lorsque son tour fut venu de déposer, il se leva lentement, se déganta soigneusement et mit ses gants dans son chapeau, près de lui. Tous ces mouvements étaient calmes et tranquilles ; il faisait évidemment de violents efforts sur lui-même pour rester dans le rôle qu'il s'était imposé.

Il dit qu'il connaissait comme tout le pays la haine profonde que lui portait le vicomte de Mortrée, haine qui avait été léguée à ce jeune homme par son père. Mais il ne pensait pas cependant que cette inimitié de famille eût jamais pu pousser le vicomte Marcellin à quelque action criminelle envers lui. La Terreuse a été égarée par son zèle, par son dévouement exalté. Tout le monde sait que la pauvre femme a souvent des moments de véritable folie. Elle a reçu autrefois en Vendée un coup de sabre sur la tête, et depuis ce moment ses idées se sont fréquemment dérangées.

Le comte implora d'une voix émue l'indulgence du jury pour cette vieille servante de sa famille. Lui-même déclara lui pardonner l'invention odieuse que la peur lui avait suggérée.

– Bien que j'aie toujours vécu assez retiré, dit-il, on me connaît bien dans le pays et l'on connaît ma famille. On sait ce qu'était la chère et sainte créature que j'ai perdue, et dont la mort m'a laissé dans une affliction dont, aujourd'hui encore, je ne suis pas consolé. Je crois qu'il est inutile que j'essaie de prouver que cette malheureuse a menti lorsqu'elle a jeté sur son infortunée maîtresse et sur moi cette horrible accusation.

Ici M. de Trémeillan, en proie à une vive émotion, se cacha un instant la figure dans son mouchoir et resta sans parler.

Le président l'invita à se remettre. Il lui fit observer que l'accusation n'avait pas cru devoir accueillir cette criminelle et mensongère déclaration, que la prévenue elle-même avait reconnue fausse dans toutes ses dépositions et dont elle demandait publiquement pardon.

Jean Torquenié fut interrogé à son tour.

Bien que le président s'efforçât de paraître aussi impartial à son égard qu'à l'égard des autres témoins, on sentait percer une certaine aigreur dans les questions qu'il adressa à l'ancien garde-chasse.

Ce pauvre homme était évidemment considéré comme un fâcheux qui s'avisait bien à tort de diminuer le prestige de la magistrature en montrant

que, comme toutes les institutions humaines, elle est sujette à l'erreur et se laisse injustement entraîner par la passion.

Torquenié, très calme et très grave, rappela les faits anciens. Aucune plainte ne sortit de sa bouche, il n'accusa ni le juge d'instruction qui lui avait arraché des aveux par la torture, ni le président qui l'avait insulté.

Il sentait que l'heure de la réparation était venue et généreusement il pardonnait.

Il démontra seulement qu'il était bien innocent et que la pauvre Marianne avait été la victime d'une infâme accusation.

– C'était une bonne et sainte femme, dit-il en terminant.

Et sur ces mots, prononcés avec un gros soupir, il alla se rasseoir.

Quelques autres témoins sans importance furent entendus.

Enfin, l'avocat général se leva pour conclure.

Il adopta absolument la version donnée en dernier lieu par la Terreuse. Son réquisitoire fut court. En présence des aveux complets de l'accusée, il ne fallait pas hésiter ni retarder plus longtemps l'arrêt qui devait réhabiliter un innocent. On ne pouvait avoir quelque hésitation que sur l'application de la peine. Vingt ans auparavant, il eût énergiquement demandé pour cette misérable, coupable de deux crimes, l'expiation suprême. Aujourd'hui on se trouve en présence d'une vieille femme de près de quatre-vingts ans, qui n'avait plus que peu de jours à vivre avant de comparaître devant le tribunal de Dieu, dont l'arrêt éternel annulerait celui que les hommes allaient prononcer. Il reconnut qu'elle était digne de quelque commisération. Il s'en rapporta à l'équité du jury et à la sagesse de la cour.

Après ce réquisitoire fort modéré et qui ressemblait de bien loin aux paroles ardentes prononcées vingt ans auparavant contre Jean Torquenié par le ministère public, la tâche de l'avocat de la prévenue était relativement assez facile.

Il plaida l'exaltation, la folie. Il représenta cette pauvre femme à l'esprit simple et grossier égarée par le dévouement farouche qu'elle portait à son maître et exerçant de ses propres mains une vendetta sur le représentant d'une famille ennemie de celle de Trémeillan. Il implora pour elle un peu d'indulgence. Qui peut savoir ce qu'elle a souffert pendant ces vingt années, quels remords ont déchiré son cœur, quels songes effrayants ont

hanté son sommeil ? Elle a été coupable parce qu'elle aimait trop ses maîtres, attachement bien rare aujourd'hui ! Elle a été fanatisée par ce dévouement à toute épreuve légué comme une tradition par les siens, qui servaient depuis quatre cents ans la famille de Trémeillan. Elle a eu un moment de folie. Mais à cet instant de coupable égarement, on peut opposer toute une vie édifiante de piété, et la bonté de cette âme chrétienne qui depuis plusieurs années avait adopté et élevé un pauvre petit orphelin.

Vers trois heures, le verdict fut rendu.

Anne-Jouannette Poriquet, dite la Terreuse, fut condamnée à dix ans de réclusion.

En entendant cet arrêt, elle n'eut pas un mouvement. Elle garda sous son capuchon noir son attitude de statue.

Les gendarmes l'emmenèrent. M. de Trémeillan, renversé dans son fauteuil, dans une attitude indifférente, ne tourna même pas ses regards vers elle.

Quelques jours après, on trouva la Terreuse morte dans sa prison.

Elle était accroupie dans un coin de la cellule, cachée entièrement sous son grand manteau noir, ses mains raidies serraient convulsivement contre sa bouche un chapelet et un scapulaire qu'elle portait lorsqu'elle accompagnait son maître en Vendée.

M. de Trémeillan ne lui survécut pas longtemps. Après le procès, il était allé en Autriche sous prétexte de présenter sa fille au comte de Chambord, en réalité pour échapper aux menaces d'Armand d'Arçay, qui lui avait déclaré que s'il ne consentait pas à son mariage avec Marguerite, il userait contre lui des armes qui se trouvaient dans le dossier de maître Rousseau.

Le comte était résolu à rester à l'étranger toute sa vie plutôt que de donner son consentement à une pareille union.

Mais un jour, dans une partie de chasse qu'il faisait en compagnie des deux principaux conseillers de Monseigneur, il tomba si malheureusement qu'il se cassa la jambe. Cet accident semblait peu de chose et ne paraissait nécessiter qu'un repos assez prolongé.

Mais la fracture était plus grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord ; les chairs étaient profondément entamées. Au bout de quelques jours la

gangrène se déclara et l'amputation fut jugée nécessaire.

A l'âge du comte, une semblable opération était fort dangereuse. Il perdit en effet beaucoup de sang ; une fièvre violente se déclara, pendant laquelle il eut souvent d'effrayants accès de délire.

Il traîna ensuite pendant deux semaines, puis il mourut au milieu d'atroces souffrances.

La pauvre Marguerite revint en France et alla se renfermer au château d'Albrays, en compagnie d'une vieille parente qu'elle avait fait venir auprès d'elle.

La mort de son père ne pouvait évidemment lui causer de bien grands regrets. Mais tous ces événements l'avaient tellement secouée qu'elle avait besoin de repos.

Elle ne sortait pas du parc du château. Sa plus longue promenade avait pour but la maison de garde où elle avait voulu que Jean Torquenié et sa fille vinssent s'installer.

Armand et sa mère la visitaient souvent. Ils ne parlaient jamais du passé et gardaient toutes leurs pensées pour l'avenir.

Enfin, au bout d'un an, l'abbé Dubois unit les deux jeunes gens dans la chapelle du château d'Albrays.

Le mariage eut lieu à minuit, devant l'autel tout rayonnant de lumières, tout embaumé de fleurs. Les témoins étaient André Gérard et Jean Torquenié.

FIN



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Un Cas de folie, par Henry Cauvain

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6556815v>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale

la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. UN CAS DE FOLIE
 1. Chapitre I
 2. Chapitre II
 3. Chapitre III
 4. Chapitre IV
 5. Chapitre V
 6. Chapitre VI
 7. Chapitre VII
 8. Chapitre VIII
 9. Chapitre IX
 10. Chapitre X
 11. Chapitre XI
 12. Chapitre XII
 13. Chapitre XII
 14. Chapitre XIII
 15. Chapitre XIV
 16. Chapitre XV
 17. Chapitre XVI
 18. Chapitre XVII
 19. Chapitre XVIII
 20. Chapitre XIX
 21. Chapitre XX
 22. Chapitre XXI
 23. Chapitre XXII
 24. Chapitre XXIII
 25. Chapitre XXIV
 26. Chapitre XXV
 27. Chapitre XXVI
 28. Chapitre XXVII

- 29. Chapitre XXVIII
- 30. Chapitre XXIX
- 31. Chapitre XXX
- 32. Chapitre XXXI
- 33. Chapitre XXXII
- 3. À propos de cette édition numérique